



HAL
open science

Les religieux de l'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné et les livres, XIIIe-XVIIIe siècles

Marine Juvin

► **To cite this version:**

Marine Juvin. Les religieux de l'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné et les livres, XIIIe-XVIIIe siècles. Histoire. 2008. dumas-00329975

HAL Id: dumas-00329975

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00329975>

Submitted on 13 Oct 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Les religieux de l'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné et les livres

XIII^e – XVIII^e siècles



Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire et Histoire de l'Art

Spécialité : Métiers de la Bibliothèque et Culture du Livre

Sous la direction de Mme Dominique RIGAUX

Année universitaire 2007 - 2008

**Les religieux de l'abbaye
de Saint-Antoine en Dauphiné et les livres**

XIII^e – XVIII^e siècles

Volume I

Remerciements

Merci tout d'abord à Dominique Rigaux et Anne Bérroujon pour leur aide et leurs conseils tout au long de la réalisation de ce mémoire.

Je tiens aussi à remercier le personnel du Musée Départemental de Saint-Antoine l'Abbaye, et en particulier sa directrice, Mme Géraldine Mocellin-Spicuzza, pour leur accueil, leur disponibilité et leur sympathie à mon égard. Je remercie de même l'Association des Amis des Antonins, notamment Mmes Martine Argoud, vice-présidente de l'association et Céline Lemonsu, guide à Saint-Antoine l'Abbaye.

Merci également aux bibliothécaires et archivistes de Grenoble, que j'ai sollicité à de nombreuses reprises...

Je remercie le personnel de la bibliothèque municipale de Saint-Marcellin, et à Mme Bricault, à Saint-Antoine, pour m'avoir orienté dans ma recherche de l'*Explication des psaumes, explication des Rois* provenant de la bibliothèque de l'abbaye.

Merci enfin à Michèle Bompard et Jean Sauvageon pour leurs relectures.

Sommaire

<u>Introduction</u>	7
<u>I – Saint-Antoine en Viennois : un village au centre de l'Europe Chrétienne</u>	12
<u>Introduction : la naissance de l'ordre</u>	13
• La Motte-aux-Bois et l'arrivée des reliques présumées de Saint-Antoine.....	13
• Fondation d'une « Maison de l'Aumône » par les Hospitaliers (1130-1150).....	16
<u>Chap.1 : Un âge d'or suivi de grandes difficultés</u>	19
• Splendeur et puissance de l'ordre antonin, ébranlées par le Grand Schisme d'Occident.....	19
• Les Guerres de Religion, 1562-1597 : un nouveau traumatisme.....	25
<u>Chap.2 : La réforme, une condition nécessaire à la survie de l'ordre</u>	29
<u>Chap.3 : Derniers soubresauts avant la disparition de l'ordre</u>	33
• 1747-1797, l'abbatiate d'Etienne Galland : le passage à l'ère intellectuelle.....	33
• 1777, l'ultime solution : l'union de l'ordre de Saint-Antoine à l'ordre de Malte.....	37
<u>Conclusion partielle</u>	41

<u>II – La bibliothèque de l’Abbaye, fierté des Antonins</u>	42
<u>Chap.1 : évolution de la collection au fil du temps</u>	43
• Les périodes de splendeur de la bibliothèque.....	44
▪ Les statuts de 1478 : évincement de l’ignorance.....	44
▪ Etienne Galland et le cabinet de curiosités : une nouvelle stratégie pour attirer les fidèles à Saint-Antoine.....	50
• Une lente disparition.....	55
▪ L’union de l’ordre antonin avec l’ordre de Saint-Jean de Jérusalem : dispersion de la « grande » collection.....	55
▪ 1787 : l’ultime tentative des chanoinesses de l’ordre de Malte pour recréer une bibliothèque digne de ce nom à l’abbaye.....	59
<u>Chap.2 : Les raisons d’être de la bibliothèque</u>	63
• Les bibliothèques monastiques au Moyen-Âge.....	63
• L’éducation : une priorité affirmée des Antonins, des origines de l’ordre à sa disparition.....	67
<u>Chap.3 : Les rapports à l’écrit entretenus par les religieux de Saint-Antoine, à travers l’ étude de deux inventaires</u>	72
• L’inventaire de la bibliothèque du cabinet de curiosités : le prestige avant tout.....	75
• La bibliothèque des Chanoinesses de l’ordre de Malte à Saint-Antoine : le retour à une mission d’éducation.....	83
▪ Première partie, datée du 31 octobre 1792.....	85
▪ Deuxième partie.....	89
<u>Conclusion partielle</u>	95

III – Le livre d’images de la vie de saint Antoine : une illustration de la puissance intellectuelle de l’ordre antonin au XV^e siècle.....103

Chap.1 : saint Antoine le Grand, dit l’Egyptien (251-356), et ses multiples hagiographes.....106

Chap.2 : Les auteurs.....109

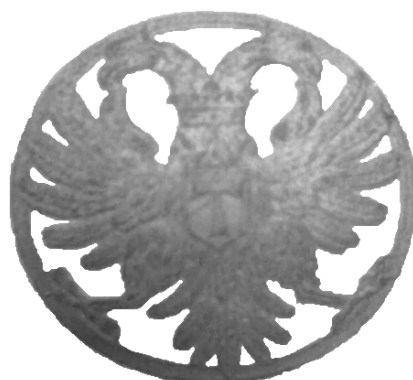
- Jean Macellard, Grand Sacristain de 1410 à 1417.....109
- Robin Fournier, artiste avignonnais.....113

Chap.3 : un ouvrage, deux œuvres à part entière.....119

- Première version, 1426, commande du grand Prieur Guigues Robert pour l’église du monastère de Saint-Antoine.....119
- Deuxième version, 1431-32 : commande du frère Jean de Montchenu, commandeur de la dépendance piémontaise de Ranverso et cellérier du monastère de Saint-Antoine.....123
- Influence sur d’autres trésors : le prestige s’exporte.....125

Conclusion.....131

Bibliographie.....138



– Introduction –



Introduction

Pour conclure mes deux années de master, j'ai choisi de retracer l'histoire d'une bibliothèque ancienne, sujet qui mêlerait les deux aspects de la formation : histoire et monde des bibliothèques. Après quelques temps de réflexion et de recherches succinctes sur différents sujets, mon choix s'est finalement porté sur la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine.

Ce cas particulier répondait en effet à mes critères de sélection : la bibliothèque de Saint-Antoine était un exemple parfait de bibliothèque monastique, riche d'une collection importante, et accompagnée, comme beaucoup, d'un *scriptorium* d'où sont sortis de précieux manuscrits. L'importance de l'ordre antonin tout au long de son existence, entre le XI^e et le XVIII^e siècle, impliquait l'existence d'une bibliothèque considérable, tant par le nombre d'ouvrages possédés que par la qualité de ceux-ci. Les hospitaliers de Saint-Antoine exerçaient leur influence dans toute l'Europe chrétienne ; ils étaient reconnus comme des hommes sages et érudits, et leur production intellectuelle faisait l'objet d'une diffusion à grande échelle. L'abbaye de Saint-Antoine était au centre de nombreux mouvements, intellectuels, artistiques,... : les savants et les artistes antonins se déplaçaient dans les différentes commanderies européennes, et d'autres venaient étudier, travailler au sein de l'abbaye-mère.

J'ai toutefois rencontré un certain nombre de difficultés au cours de mes recherches : en effet, l'ordre ayant disparu peu avant la Révolution française, il n'existe aujourd'hui que peu de documents le concernant. Les archives ont pour la plupart été détruites ou éparpillées pendant les conflits de la fin du XVIII^e siècle. En outre, les multiples difficultés rencontrées par l'ordre des hospitaliers de Saint-Antoine au cours de son existence ont rendu difficile la conservation de ces archives jusqu'à sa fin : les destructions pendant les Guerres de Religion au XVI^e siècle notamment ont provoqué la disparition de nombreux documents antonins. De plus, le travail de recherche à mener pour retracer avec précision l'histoire de la bibliothèque antonine elle-même est un travail d'une importance considérable : pour connaître avec précision les collections de la bibliothèque, il faudrait effectuer des recherches approfondies sur chacune des commanderies antonines, qui ont

toutes pu avoir des liens avec la bibliothèque de l'abbaye-mère, et ainsi procéder à des recoupements. Ce type de travail était impossible à mener en une seule année.

Comme je l'ai dit, les archives de Saint-Antoine ont pour la plus grande partie été éparpillées après la disparition des Antonins. Cependant, de nombreux ouvrages ont été publiés sur cet ordre influent. On peut citer notamment les travaux du professeur Adalbert Mischlewski, avec entre autres l'ouvrage *Un ordre hospitalier au Moyen-Âge*¹, paru en 1995, et qui m'a été d'une grande utilité pour la rédaction de la partie sur l'historique de l'ordre. Des auteurs locaux se sont également intéressés à leur village d'origine : ainsi, Renée Sandell-Dupeley a rédigé plusieurs ouvrages² présentant la vie dans le bourg dauphinois à l'époque de la splendeur de l'abbaye, se servant des archives de la ville et des écrits d'historiens comme point de départ à des petites fictions mettant en scène des habitants du Saint-Antoine médiéval. Enfin, de nombreux ouvrages mettant en avant le côté touristique, insistant sur la richesse historique du village, ont également été publiés. On remarque toutefois que peu de travaux traitent de la bibliothèque elle-même ; quelques ouvrages relativement anciens en font mention, comme ceux de Dom Hyppolyte Dijon³, aux alentours de 1900, ceux d'Adolphe Mazimbert⁴ dans les années 1920, ou encore ceux d'Eustache Piémond⁵, notaire de la ville à la fin du XVI^e siècle. Le travail majeur sur la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine reste donc encore à réaliser. On peut toutefois noter les études sur deux manuscrits précieux issus du *scriptorium* de l'abbaye, deux *Livre d'images de la vie de Saint-Antoine* datant du XV^e siècle et aujourd'hui conservés à la Bibliothèque Nationale de Malte et à la Bibliothèque Laurentienne de Florence, menées par Sir Sidney Cockerell⁶ et Miss Rose Graham⁷ dans la première partie du XX^e siècle.

1. A. Mischlewski, *Un ordre hospitalier au Moyen-Âge*, Grenoble 1995

2. R. Sandell-Dupeley, *Saint-Antoine en Dauphiné au temps de la peste de feu*, Grenoble 1988, et *Saint-Antoine en Dauphiné, Six siècles de guerre et de paix (1200-1800)*, 1992

3. Dom H. Dijon, *Le bourg et l'abbaye de Saint-Antoine pendant les guerres de religion et la ligue, 1562-1597*, Grenoble 1900 et *L'église abbatiale de Saint-Antoine en Dauphiné*, Grenoble/Paris 1902

4. A. Mazimbert, « La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine », in *Petite revue des bibliophiles dauphinois* T.1, 1921-24

5. E. Piémond, *Mémoires*, Valence 1885

6. Sir S. Cockerell, « Two pictorial lives of St. Anthony the Great », in *The Burlington magazine for connoisseurs*, vol. 62 n°356, 1933, pp.-59-67

Ces différents paramètres m'ont peu à peu amenée à élaborer le plan de ce mémoire. J'avais dans un premier temps retenu la période de splendeur intellectuelle de l'ordre antonin, aux XV^e et XVI^e siècles, pour mon étude ; mais au fur et à mesure de l'avancée de mes recherches, il m'est apparu nécessaire de traiter l'histoire de la bibliothèque dans son ensemble. En effet, outre le défaut de documentation variée sur le sujet, il ne me semblait pas pertinent de réduire la bibliothèque à cette seule période : pour mieux comprendre la vie et la mort de la bibliothèque, et les relations des Antonins aux livres, il valait mieux en étudier l'existence toute entière.

J'ai de plus écarté l'idée de traiter de l'aspect « physique » de l'abbaye ; il est quasiment impossible à l'heure actuelle, de situer précisément l'emplacement de la bibliothèque au sein du monastère. On ne peut que faire des hypothèses fondées sur des réflexions d'ordre pratique et des comparaisons avec d'autres monastères. Le village de Saint-Antoine l'Abbaye indique aujourd'hui la basse cour de l'abbaye comme emplacement probable ; mais rien ne le prouve avec certitude.

L'histoire de la bibliothèque est indissociable de l'histoire de l'ordre de Saint-Antoine lui-même ; il existe une certaine interdépendance entre les deux. L'existence et l'importance de la bibliothèque dépendaient de l'influence et de la renommée de l'Ordre dans la chrétienté toute entière. Elle fut pendant les périodes de faste le reflet de la puissance et de l'influence intellectuelle des Antonins. On ne peut donc traiter de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine sans avoir au préalable étudié l'histoire de l'ordre hospitalier. En outre, l'étude d'exemples précis, tels que les deux versions du *Liber vita sanctissimi Antonii Abbat* du XV^e siècle, illustre de manière plus parlante encore ce dynamisme intellectuel dont l'abbaye de Saint-Antoine a été le berceau au cours de l'existence des frères hospitaliers.

C'est ce qui m'a amené à choisir le plan suivant, en trois parties. La première partie, nécessaire pour situer mes réflexions, fait le tour d'horizon de ce qui a été écrit sur les Antonins, en retraçant l'histoire de l'ordre des hospitaliers de Saint-Antoine, depuis sa création aux alentours de 1070, et jusqu'à son annexion

7. R. Graham, *Le livre d'images de la vie de Saint Antoine*, 1933 (extrait de *Archeologia*, vol. LXXXIII, pp. 143-188)

par l'ordre de Malte en 1777, puis l'abandon total du monastère dans les années qui suivirent. La seconde partie traite de la bibliothèque elle-même : les raisons qui justifient son existence, les périodes de splendeur et les périodes de déclin, les ouvrages encore existants aujourd'hui. A travers l'étude des deux seuls inventaires encore visibles à l'heure actuelle, et la comparaison de ces documents avec les tendances de l'époque, j'y émets des hypothèses quant aux rapports aux livres entretenus par les religieux de Saint-Antoine au fil des siècles. Enfin, la troisième partie présente l'exemple d'un précieux ouvrage manuscrit, réalisé à l'abbaye de Saint-Antoine en deux exemplaires, l'un en 1426, l'autre en 1431. À travers cet exemple, elle montre l'importance de l'abbaye antonine en tant que centre intellectuel et artistique durant les XV^e et XVI^e siècles.

- Partie I -



**Saint-Antoine en Viennois :
un village au centre
de l'Europe chrétienne**

I – Saint-Antoine en Viennois : un village au centre de l'Europe Chrétienne

Introduction : la naissance de l'Ordre

La Motte-aux-Bois et l'arrivée des reliques présumées de saint Antoine (vers 1070)

Il existe de nombreuses légendes tournant autour de l'arrivée des reliques de saint Antoine en Dauphiné. Celle que l'on entend le plus souvent raconte l'histoire d'un seigneur dauphinois, Jocelin (Jocelyn, Geilin, selon les différentes versions). Le père de celui-ci, Guillaume le Cornu, Seigneur de Chateauneuf de l'Albenc, sentant sa mort proche, lui avait fait promettre d'aller en Orient faire pour lui un pèlerinage en Terre Sainte. Jocelin oublia rapidement ses promesses, et préféra pendant un temps guerroyer contre les Suisses. Gravement blessé au cours d'une de ces batailles, il fut mis à l'abri dans une petite chapelle consacrée à saint Antoine. Le Saint lui apparut alors en songe, le guérit et lui rappela la promesse faite à son père : il lui demanda en outre de profiter de ce voyage pour ramener avec lui ses saints ossements.

Vers 1070, Jocelin se rend donc en Orient, et se renseigne sur ce qu'est devenu le corps d'Antoine. Celui-ci a été découvert en 532 au Mont Qolzum, où le saint ermite s'était isolé à la fin de sa vie. La dépouille a ensuite été emmenée à Alexandrie, avant d'être transférée à Constantinople, dans l'église Sainte Sophie. Les saintes reliques sont alors confiées à Jocelin, qui les ramène en Dauphiné.

À sa mort, elles sont transmises en héritage à son beau-frère Guigues Didier, Seigneur de Chateauneuf et de la Motte-aux-Bois. Celui-ci, n'y voyant



comme son prédécesseur qu'un intérêt personnel, les utilise d'abord comme talisman dans ses nombreuses guerres contre les seigneurs voisins. En 1083, le pape Urbain II, de passage en Dauphiné, oblige Guigues Didier à déposer les reliques dans un lieu « *digne d'elles*⁸ ». Il choisit alors le petit village de la Motte-aux-Bois, ou Motte-Saint-Didier, situé au cœur du Dauphiné, qui prend alors le nom de Saint-Antoine. Il ne compte alors que très peu d'habitants, mais l'arrivée des reliques de Saint-Antoine va lui donner un nouvel élan.

En effet, le Saint attire très vite des foules de pèlerins. Antoine était renommé pour ses guérisons de son vivant, cette disposition se trouve démultipliée pour ses reliques. Il faut accueillir tous ces pèlerins : un prieuré est créé, et des moines bénédictins sont dépêchés de l'abbaye de Montmajour, près d'Arles. Outre l'accueil des pèlerins, ils sont chargés de la construction d'une église destinée à abriter les ossements de saint Antoine.

La construction de l'église débute très rapidement, et durera de longues années. L'édifice ne sera d'ailleurs jamais complètement terminé, le chantier ayant très probablement été interrompu par un incendie. L'église sera toutefois consacrée le 20 mars 1119 par le pape Calixte II, comme l'indique l'historien antonin Aymar Falco. C'est sur le même emplacement que sera construite plus tard l'église gothique qu'on peut encore admirer aujourd'hui. Jusqu'en 1297, date à laquelle les Antonins furent érigés en chanoines réguliers, les Bénédictins seront responsables du chantier.

À la même époque, apparaît dans la région un terrible fléau : le Mal des Ardents, parfois appelé Feu de Saint-Antoine. Cette terrible maladie, due à l'ergot de seigle (*claviceps purpurea*), un champignon hallucinatoire se développant sur le seigle souvent humide, provoque chez celui qui le consomme des hallucinations au cours desquelles le malade se croit harcelé par des démons. Ses membres se gangrènent, noircissent et finissent par se détacher de son corps. Enfin, la maladie, atteignant les centres nerveux, déclenche des convulsions souvent mortelles. Les périodes de famine sont les plus touchées par le fléau, car la faim

8. R. Sandell-Dupeley, *Saint-Antoine en Dauphiné au temps de la peste de Feu*, Grenoble 1988, p.16

pousse les paysans à moudre tous les grains récoltés sans les trier, et donc à consommer du seigle avarié. La rapidité avec laquelle la maladie s'est étendue, associée au nombre considérable de malades, a fait croire à l'époque à une épidémie. Les études médicales plus tardives ont au contraire démontré que seul le consommateur de grain abîmé est touché par les terribles symptômes. Cité dans l'ouvrage *Les Malheurs des temps* de Jean Delumeau et Yves Lequin, Raoul le Glabre fait de la maladie la description suivante : « À cette époque sévissait parmi les hommes un fléau terrible, un feu caché qui lorsqu'il s'attaquait à un membre, le consumait et le détachait du corps ; la plupart, en l'espace d'une nuit, étaient complètement dévorés par cette terrible combustion⁹ ».

Le même ouvrage indique que l'alcaloïde contenu dans l'ergot de seigle provoque les mêmes symptômes que le L.S.D., faisant partie de la même famille de corps chimiques. La population de l'époque, incapable d'expliquer ces atroces douleurs et hallucinations, voyait en la maladie une possession du Diable. Saint-Antoine, ayant résisté à toutes les tentations de son vivant, apparaissait alors comme le plus apte à faire fuir le Malin et à guérir les malades.

9. R. Le Glabre, *Histoires*, II, 2, V, 1 et II, 7, in J. Delumeau et Y. Lequin, *Les Malheurs des Temps*, Poitiers 1987, p. 76

Fondation d'une « Maison de l'Aumône » par les Hospitaliers (1130-1150)

Très rapidement, probablement dès 1130, une communauté de frères et sœurs hospitaliers s'installe à Saint-Antoine, côtoyant les Bénédictins. La légende veut que Gaston, Seigneur de la Valloire, soit le créateur de cette fraternité, en remerciement de la guérison miraculeuse de son fils, opérée par le Saint thaumaturge. Notons que cette légende, tout comme celle de Jocelin, est invérifiable, et très probablement fausse. Cependant, ces histoires ont été transmises au cours des siècles, accroissant la renommée du Saint et de son ordre. Gaston sera toutefois le premier Grand-Maître de l'Ordre, cité par dom Maillet-Guy dans son ouvrage *Les Grands-Maîtres de Saint-Antoine*.

Les Hospitaliers créent la Maison de l'Aumône, parfois appelée Maison des Pauvres, sorte d'hôpital destiné à accueillir non seulement les malades, mais également les pèlerins les plus pauvres. Ce sont les débuts de l'Ordre des Antonins.

Mais la cohabitation avec les Bénédictins est loin d'être chose aisée : les conflits se font de plus en plus nombreux. Des dépendances de la Fraternité s'installent un peu partout en Europe : en Flandres (Bailleul en 1160), en Italie (Ranvers en 1156), en Espagne (Castrogeriz), en Allemagne. En 1209, l'archevêque de Vienne, Humbert, autorise les Hospitaliers à construire une chapelle « en l'honneur de la Bienheureuse Marie toujours Vierge » (« *in honorem Beatae Mariae semper Virginis* »¹⁰).

Les privilèges accordés aux Hospitaliers abondent : le droit de quête leur est par exemple octroyé. Ces quêtes seront une importante source de revenus pendant de longues années ; en effet, la générosité des donateurs est amplifiée par la menace du Mal des Ardents que Saint-Antoine pourrait leur infliger en cas de défaillance à son culte. De plus, en 1224, le pape Honorius III accorde « dix jours d'indulgence à quiconque fait une aumône à l'Hôpital ». Les Hospitaliers sont également exemptés de péages et de tributs. Le pape Innocent IV fera beaucoup pour le futur ordre : il place entre autres la communauté sous la protection de Saint-Pierre en 1245¹¹ et lui permet, le 22 avril 1247, de constituer un monastère

10. Cité par A. Mischlewski, *Un ordre hospitalier au Moyen-Age*, Grenoble 1995, p. 140

11. 15 février 1245, *Les registres d'Innocent IV*, I, 182, n°1175, et 11 août 1245, I, 215, n°1412, cité

et de vivre selon la règle de Saint-Augustin. Peu à peu, les Antonins prirent de l'importance, et cette expansion ne fut pas du goût des Bénédictins.

Le conflit le plus âpre entre les deux communautés concernait les ossements du Saint-Père lui-même ; expulsés par les Antonins soutenus par le pape Boniface VIII, les Bénédictins déclarèrent avoir emmenés avec eux en Arles les saintes reliques. S'ensuivirent trente années de conflits, parfois armés, entre les deux communautés. Le pape Boniface VIII, devant l'instabilité de la situation, décida que la cohabitation n'était plus possible.



Sa bulle « *Ad apostolice dignitatis apicem* » (« Vers le sommet de la dignité apostolique ») du 10 juin 1297, met un terme aux affrontements. Les Bénédictins sont renvoyés à Montmajour ; la Maison de l'Aumône est érigée en abbaye, maison-mère de l'Ordre des Antonins ; les frères deviennent des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Antoine. Le chef de la communauté, ancien Grand-Maître, devient abbé. Ces dispositions, s'appliquant à toutes les préceptories étrangères, donnèrent naissance à un ordre qui rayonnera par la suite dans toute l'Europe.

Aymon de Montagne, Grand-Maître des Hospitaliers depuis 1274, instigateur de l'érection de la communauté en ordre, est nommé premier abbé de l'ordre de Saint-Antoine par une seconde bulle de Boniface VIII, « *In dispositione ministeriorum* », le 17 juin 1297. Un chapitre de trente chanoines est mis en place. De plus, l'Ordre de Saint-Antoine est sommé de verser une rente annuelle de 1 300 livres aux Bénédictins de Montmajour, en compensation des pertes occasionnées par les décisions prises par le Saint-Siège.

Moins d'un an plus tard, le 13 avril 1298, le chapitre général se réunit et établit les statuts de l'Ordre de Saint-Antoine, les *Statuta monasterii sancti Antonii Viennensis*. Suivant ces statuts, l'abbé est élu à vie par une assemblée de l'abbaye. Il est assisté par quatre conseillers, les définiteurs (*diffinitores*). Dans la hiérarchie, viennent ensuite le prieur (*prior claustralis*), le sous-prieur, le capiscol et le sacristain. Le cellérier est chargé de l'administration des biens temporels et

de l'économie : répartition des aliments et des aumônes. Un Commandeur dirige chacune des commanderies. Il y a au sein de l'Ordre trois catégories : prêtres, laïcs et convers. Les prêtres sont chargés des fonctions spirituelles ; les laïcs de l'assistance aux malades ; et les convers des charges les plus humbles.

Les statuts placent les chanoines sous la règle de Saint-Augustin. Ils dépendent directement du Saint-Siège. L'habit porté par les Antonins est également défini par les statuts de 1298 : une large robe noire avec un grand capuchon, un manteau fermé par une agrafe, tous deux ornés du tau bleu azur, symbole de saint Antoine.

Chap. 1 : un âge d'or suivi de grandes difficultés

Splendeur et puissance de l'ordre antonin, ébranlées par le Grand Schisme d'Occident

Dès lors, le petit village de Saint-Antoine connaît un développement considérable. De nouveaux hôpitaux se construisent pour remplacer l'ancienne Maison de l'Aumône : hôpital des démembrés, hôpital « nouveau », hôpital des infects, hôpital Saint-Jacques, hôpital des pauvres... Les malades les plus contagieux, pestiférés, lépreux, sont accueillis dans des maladreries situées un peu plus à l'écart du bourg.

L'Ordre des Antonins se développe lui aussi : de nouvelles préceptories se créent dans toute l'Europe, en particulier au Nord-Est. Les préceptories d'Issenheim, Oppenheim, Cologne en Allemagne, de Drauz en Hongrie, créées dans les dernières années du XIII^e siècle, sont les exemples les plus connus de ces régions.

La renommée du Saint guérisseur est bien entendu la première raison d'une telle expansion. Saint Antoine multiplie les miracles de guérison. Dans son *Antoniana Historiae compendium*¹², Aymar Falco écrit : « *En cette année 1530 où nous écrivons, nous apportons témoignage que beaucoup souffrant de cette terrible maladie, guérissent complètement par l'imploration de ce saint patron et par les mérites du saint vinage où l'on avait trempé les reliques de ce corps saint qu'on appliquait exactement à l'endroit de la maladie* ». Les Hospitaliers de Saint-Antoine possédaient une science médicale particulièrement développée pour l'époque : outre le saint vinage, ils maîtrisaient plusieurs recettes d'onguents à base de plantes médicinales, dont la plupart étaient si bien gardées secrètes qu'elles ne sont pas parvenues jusqu'à nous, comme celle du baume de Saint-Antoine, destiné à la cicatrisation des plaies. On retrouve ces plantes représentées aux côtés d'Antoine sur la *Visite de Saint-Antoine à Saint-Paul* du retable d'Issenheim, peint par Mathias Grünewald aux alentours de 1510 :

12. A. Falco, *Antoniana historiae compendium ex variis iisdemque gravissimis ecclesiasticis scriptoribus rec non rerum gestatum monumentis collectum, una cum externis rebus quamplurimis scitu memoratuque dignissimis*, Lyon 1534

verveine, plantain, gentiane... Les Antonins avaient aussi des connaissances considérables en chirurgie ; l'amputation était en effet le dernier recours pour les malades atteints du Feu Saint Antoine, lorsque les membres gangrenés ne se détachaient pas d'eux-même du corps du patient.

L'Ordre de Saint-Antoine peut être considéré, d'une certaine manière, comme un ancêtre de l'assistance publique. À leur arrivée, les patients étaient auscultés par les frères pour déterminer le mal dont ils souffraient et le lieu où ils seraient soignés. Le « *maître du pilon* », responsable de l'hôpital des démembrés, expliquait ensuite aux malades leurs devoirs envers la communauté, dans laquelle la plupart restaient vivre après leur guérison : en échange d'une prise en charge totale, ils devaient céder leurs biens à l'Ordre et participer à la vie collective, en effectuant quelques tâches au sein de l'hôpital. Il leur fallait également respecter la religion, assister aux services dans l'église, et demander une permission pour sortir des limites des hôpitaux. La perspective d'être nourri et logé attirait bon nombre d'usurpateurs, faux malades la



plupart du temps rapidement démasqués par les Hospitaliers ou effrayés par les membres gangrenés des vrais malades. Cette prise en charge au niveau de la nourriture était également importante pour la guérison des malades atteints du Mal des Ardents : la maladie étant provoquée par la consommation de seigle avarié, un retour à une nourriture saine améliorerait considérablement l'état de santé des patients.

Enfin, on peut noter que le pèlerinage était au Moyen-Âge un « passage obligé » dans la vie d'un chrétien. Le bourg de Saint-Antoine était doublement attractif : pour lui-même tout d'abord, Antoine restant le saint guérisseur le plus prestigieux. On peut ajouter à cela le fait que Saint-Antoine soit situé sur la route du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, lorsqu'on part de Suisse en se dirigeant vers le Puy-en-Velay. Les pèlerins pouvaient alors profiter de cette étape

pour prier un autre saint de les libérer des guerres, des famines et des maladies qui ravageaient alors le pays. On peut d'ailleurs noter un fort développement des prieurés antonins le long des chemins de Compostelle.

Toutes ces raisons, ajoutées les unes aux autres, font que Saint-Antoine, au XIII^e siècle, est devenu un ordre religieux influent dans toute l'Europe. Des pèlerins, des religieux viennent de tous les pays vouer un culte au saint thaumaturge. Des visiteurs de marque se succèdent à travers les siècles. On voit à Saint-Antoine des futurs papes : Clément VII, Benoît XIII, Jules II, Léon X. Y viennent également des rois, des princes, français ou étrangers : Charles II en 1365, le duc de Milan Jean Galéas Visconti, Louis XI, Zizim, prince musulman frère du sultan Bajazet, Charles VII et Anne de Bretagne, ou encore l'empereur Maximilien II et le Roi François 1^{er}. Chacun d'entre eux offre à l'abbaye de magnifiques œuvres d'art, la plupart du temps à vocation religieuse : autels, statues, reliquaires. L'abbaye amasse peu à peu un trésor somptueux qui contribuera à la renommée de l'ordre dans toute l'Europe.

Le chantier de l'abbatiale attire également beaucoup de monde : ouvriers, artisans, artistes de tous horizons. Les imagiers les plus renommés d'Occident viennent à Saint-Antoine orner les chapelles de leurs œuvres. Le petit village devient une ville animée. L'hôtellerie se développe, les tavernes également. Saint-Antoine voit sa population augmenter. Dans son ouvrage *Le Rhône au Moyen Âge*, Jacques Rossiaud explique que les XIV^e et XV^e siècles seront une période de migrations importantes dans la vallée du Rhône. Étape attrayante puisqu'elle offre la possibilité d'un pèlerinage, le bourg de Saint-Antoine se peuple de voyageurs étrangers. Au milieu du XV^e siècle, les Allemands y sont nombreux et bien intégrés à la vie sociale : l'un d'eux tient une hostellerie, un autre une table de change. Le commerce se développe aussi, les marchands sont nombreux.

L'ordre antonin exerce également une certaine influence sur l'Europe par sa forme centralisée : toutes les préceptories dépendent directement de la maison-mère dauphinoise, et la plupart des précepteurs sont français, y compris dans les pays étrangers tels que l'Allemagne, la Hongrie, l'Espagne ou l'Italie. Les pèlerins, au cours de leur voyage, puis de retour chez eux, font également la propagande des Hospitaliers dans toute la Chrétienté. Des savants célèbres, dont les travaux seront diffusés très largement, s'établissent à Saint-Antoine, comme le philosophe



et médecin allemand Henri Cornelle-Agrrippa, plus connu en tant qu'alchimiste, en particulier à travers son traité de magie *De occulta philosophia*¹³. Certains passeront la plus grande partie de leur vie à l'abbaye, comme le mathématicien Johannes Buteo, connu sous le nom de Jean Borrel, qui entra dans l'Ordre en 1508, à l'âge de seize ans. Il étudia les mathématiques à la commanderie antonine de Paris, entre 1522 et 1528, et devint ainsi l'un des plus grands mathématiciens du XVI^e siècle¹⁴. À son retour en Dauphiné, il fut investi de grandes responsabilités, entre autres de la gouvernance de l'Ordre aux côtés d'Aymar Falco durant la vacance du siège abbatial qui précéda l'élection d'Antoine de Langeac en 1529. Il fut par la suite chargé de l'administration de Balan, quartier d'été des abbés antonins, où il rédigea très probablement son traité sur la quadrature du cercle¹⁵. Guy Didier, médecin en titre de l'abbaye, succédant à Sébastien de Monteux, publia en 1560 un abrégé de chirurgie (*Epitome Chirurgiae*), qui expliquait avec précision comment soigner les malades atteints du Feu de Saint-Antoine¹⁶. Sébastien de Monteux avait pour sa part entretenu une longue correspondance avec Henri Cornelle-Agrrippa tout au long de sa vie.

Mais l'Ordre connaîtra vite ses premières difficultés. À la fin du XIV^e siècle, le Grand Schisme d'Occident ébranle sa belle unité. Les différents pays possédant des prieurés antonins se divisent entre le choix du Pape de Rome et celui d'Avignon. L'abbé de l'époque, Bertrand Mitte, semble s'être placé immédiatement du côté de Clément VII¹⁷, duquel il était proche depuis plusieurs années déjà. Urbain VI, de son côté, tenta de mettre en place une « contre-direction » chez les Antonins, comme il l'avait fait plus tôt chez les Frères de Saint-Jean de Jérusalem. Il pouvait ainsi tirer lui aussi un profit économique de cet ordre. Cette division provoquera donc de graves problèmes d'ordre financier pour l'abbaye de Saint-Antoine, qui doit également toujours payer la pension à l'abbaye de Montmajour.

13. H. C. Agrippa, *Henrici Cornelii Agrippae de occulta philosophia libri tres*, Cologne 1533

14. Abbé L.T. Dassy, *L'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné, essai historique et descriptif*, Grenoble 1844, p. 363

15. J. Borrel, *De quadratura circuli libri duo, ubi multorum quadraturae confutantur et ab omnium impugnatione defenditur archimedes*, Guillaume Rouillé, Lyon 1559

16. G. Mocellin-Spicuzza, *Chroniques d'une abbaye au Moyen-Âge*, 2002, p. 145

17. A. Mischlewski, *Un ordre hospitalier au Moyen-Age*, Grenoble 1995, p. 62

Le Schisme fait naître une conscience nationale ; les maisons hors de l'espace roman prennent peu à peu leurs distances avec la maison-mère. Au début du XVI^e siècle, les commanderies étrangères finiront par contester l'autorité de l'abbé de Saint-Antoine et refuseront de payer les redevances qu'elles doivent à l'abbaye. Ces conflits aboutiront à la séparation des maisons étrangères. En 1417, deux théologiens antonins, Falque de Montchenu et Artaud de Grandval, participeront au Concile de Constance, qui se terminera par l'élection de Martin V en tant que pontife unique.

La poursuite du chantier de l'église abbatiale et le développement des activités intellectuelles ne suffisent pas à dresser un bilan positif de ce début de XV^e siècle. À la fin du Grand Schisme, l'Ordre doit faire face à des problèmes variés : relâchement de la discipline, perte de l'unité qui faisait sa force, graves problèmes financiers, qui mènent tous à une diminution du prestige des Antonins. Nommé abbé en 1418 par le pape Martin V, Artaud de Grandval dilapidera rapidement les richesses de l'Ordre. Dès 1427, l'abbé Jean de Polley aura à l'esprit un souci de renouveau de l'Ordre, mais qui n'aboutira pas. Il participera entre autres au Concile de Bâle entre 1431 et 1437. À la mort de l'abbé Humbert de Brion, en 1459, le pape Pie II impose comme successeur à la tête de l'Ordre Benoît de Montferrand, allant ainsi à l'encontre de l'élection régulière par le chapitre. Cette décision malheureuse provoqua de nombreuses protestations, pour finalement aboutir à la destitution de Benoît de Montferrand. Après deux ans de vacance, Jean Jouguet, ambassadeur du Roi auprès du Saint-Siège, étranger à l'Ordre de Saint-Antoine jusqu'à peu de temps avant sa nomination, fut nommé abbé. « *Le bon abbé* », comme il fut surnommé, décida, pour tenter de pallier à ces difficultés, lors d'une réunion du chapitre général, d'entreprendre une réforme de l'ordre dès 1477.

Les nouveaux statuts furent promulgués le 5 mai 1478, après neuf semaines de discussions. Ils comptaient quatre cents articles, redéfinissant la vie au sein de la communauté, depuis l'habit porté jusqu'au nettoyage des églises. L'abbé et les réformateurs cherchaient à bannir l'ignorance qui était à leurs yeux mère de toutes les erreurs. De nombreux articles de ces statuts étaient consacrés aux matières intellectuelles, démontrant la place primordiale de ces activités dans

l'Ordre. La tendance de l'époque dans les ordres religieux était au développement des activités de l'esprit, tournant autour de la liturgie essentiellement.

Il est également à noter que ces nouveaux statuts ordonnaient aux Antonins de ne soigner désormais que les malades atteints du Mal des Ardents. Cette décision aura pour conséquence un nouvel affaiblissement de l'Ordre au fur et à mesure que la maladie se raréfiera, jusqu'à sa disparition à la fin du XVI^e siècle, lorsqu'on l'attribuera à l'ergot de seigle.

Les Guerres de Religion, 1562 – 1597 : un nouveau traumatisme

L'affaiblissement de l'ordre, initié au XV^e siècle, sera accentué par les Guerres de Religion à la fin du XVI^e siècle. Les pillages du bourg de Saint-Antoine par les huguenots seront nombreux. Ces épisodes difficiles sont rapportés pour ainsi dire au jour le jour par Eustache Piémond, notaire royal-delphinal de Saint-Antoine, dans ses *Mémoires*, qui seront par la suite commentés par dom Hyppolyte Dijon dans l'ouvrage *Le bourg et l'abbaye de Saint-Antoine pendant les Guerres de Religion et la Ligue, 1562-1597*¹⁸, paru en 1900. Ces deux auteurs apportent un éclairage relativement précis sur la vie dans la cité antonine à cette époque.

La plupart des pillages, dans la première partie des conflits, furent l'œuvre des troupes huguenotes de François de Beaumont, le célèbre Baron des Adrets, réputé pour sa terrible cruauté. Selon dom Dijon, celui-ci, ayant besoin d'argent pour subvenir aux besoins de ses hommes, préfère « *prendre le bien de l'Église que fouler la populace*¹⁹ ».

On comprend alors que Saint-Antoine, avec ses richesses bien connues, ait été la cible de si nombreuses dévastations.



Le 1^{er} mars 1562, le massacre des protestants de Vassy par les troupes du Duc de Guise marque le début de la réforme armée protestante en France. Le 20 juin de la même année, les premières destructions ont lieu à Saint-Antoine : trois habitants huguenots, Clément de Frize, Antoine Vignon et Barthélémy Toussaint, réduisent en morceaux la châsse d'argent fabriquée en 1238 pour abriter l'antique châsse de cyprès contenant les reliques du saint thaumaturge qui a, selon la légende, été secrètement mise à l'abri dès les prémices du conflit.

18. Dom H. Dijon, *Le bourg et l'abbaye de Saint-Antoine pendant les guerres de religion et la ligue, 1562-1597*, Grenoble 1900

19. Dom H. Dijon, *Le bourg et l'abbaye de Saint-Antoine pendant les guerres de religion et la ligue, 1562-1597*, Grenoble 1900, p.20

Le premier édit de pacification, l'édit d'Amboise, promulgué en mars 1563, interrompt les conflits pour quelques mois. Mais rapidement, les incursions des calvinistes à Saint-Antoine reprennent de plus belle. En 1567, les troupes du Baron des Adrets détruisent une grande partie des papiers et titres des archives de l'abbaye. Les huguenots espèrent ainsi faire disparaître les preuves écrites de leurs multiples pillages, ainsi que les actes de propriété qui les obligent à se soumettre à différents impôts et redevances. Tous ces titres seront restitués dès 1568 aux religieux, par un décret du Tribunal de Grenoble.

Les diverses dévastations laissent le bourg en piteux état. Un auteur anonyme, cité par Victor Advielle dans son *Histoire de l'Ordre Hospitalier de Saint-Antoine* en 1883, écrit : « *L'église ressemblait à une écurie ; le Monastère à un désert ; les Hôpitaux à des chaumières ravagées*²⁰ ».

Par ressentiment envers les dirigeants protestants, François de Beaumont changera de camp peu après l'incursion de 1567, et se ralliera à l'armée du Roi, obtenant le commandement du Régiment du Dauphiné.

Après la paix de Longjumeau en 1568, les troisième et quatrième guerres de Religion seront plus localisées dans l'Ouest de la France. Le bourg de Saint-Antoine connaît une tranquillité relative pendant cette période.

Le massacre de la Saint-Barthélémy, le 24 août 1572, relance le conflit à l'échelle du pays tout entier. Saint-Antoine possède sa propre milice, catholique, qui combat aux côtés du Dauphin dans la région de Pont-en-Royans. La « paix de Monsieur », signée entre le Roi et son frère à la fin du printemps 1576, interdit aux protestants de faire leurs prêches dans les villes sans la permission du seigneur des lieux. Les protestants de Saint-Antoine se rassemblent chez le Consul Général Jean Besche, dit Lambert, pour la « prière générale ». Mais l'abbé Louis de Langeac, alors également seigneur du bourg, interdit ces réunions. Dès 1577, de nouveaux conflits éclatent en Dauphiné.

L'un des épisodes qui a le plus frappé les esprits est celui qu'on pourrait appeler « l'Affaire Charles d'Arzag ». Le 6 juillet 1580, 140 huguenots entrent à Saint-Antoine, à pied et à cheval ; ils pillent, dévastent le village. Seule la tour

20. V. Advielle, *Histoire de l'Ordre Hospitalier de Saint-Antoine de Viennois et de ses commanderies et prieurés*, 1883, p. 45

fortifiée du cloître échappera à leur soif destructrice, défendue vaillamment par deux religieux, le commandeur de Charny et M. Charreon, qui s'y étaient enfermés. Huit autres religieux sont emmenés par les pilliers, dont le P. Charles d'Arzag, âgé de quatre-vingt-dix ans. Celui-ci, qui a du mal à se déplacer au rythme des chevaux, sera abattu aux portes du bourg. Le gouverneur de Saint-Marcellin, M. de Beaucroissant, arrêtera les huguenots peu de temps après. Il ramènera le butin et les sept religieux survivants à Saint-Antoine. Il sera chargé par la suite de surveiller le bourg, ce qui aura pour effet d'éloigner les conflits pour un temps.

À partir de 1581, Saint-Antoine connaît une période de paix. La dette du bourg, due aux emprunts effectués pour pouvoir payer les impôts, et qui s'élève à 28 000 écus, est rapidement remboursée ; l'année 1582 sera de plus riche en récoltes.

Mais le répit fut de courte durée : le 7 juillet 1585, le Traité de Nemours donne aux catholiques toutes les ressources et les forces de la monarchie et interdit le culte protestant. Les affrontements reprennent, les pillards calvinistes recommencent leurs actions. Ils sont menés à Saint-Antoine par François de Frize. Le village, défendu par sa milice, est ravagé la veille de Noël 1586.

En 1590, les villageois se rebellent ; obligés jusqu'alors d'assurer la subsistance des compagnies et régiments de passage à Saint-Antoine bénéficiant de commissions de leurs commandants supérieurs, ils refusent l'entrée dans le bourg à une troupe huguenote.



La conversion d'Henri IV au catholicisme en août 1593 et son sacre le 27 février 1594 mettront fin à l'existence de la Ligue, qui s'était créée en vue de soustraire le royaume aux influences calvinistes.

Les Guerres de Religion ne furent pas le seul malheur à frapper le Dauphiné en cette fin de XVI^e siècle. De nombreuses épidémies de peste se déclarèrent à la même période, affaiblissant un peu plus des villages déjà épuisés par les conflits entre catholiques et protestants. L'épidémie qui se déclara à Saint-Antoine en septembre 1581, malgré une tentative de quarantaine des premiers malades, fit 140 morts en vingt-deux mois. Celle de 1586, plus meurtrière encore, fit 551 morts en quatorze mois.

Associées à la ruine provoquée par les affrontements religieux, ces terribles pandémies réveillèrent le sentiment religieux des populations. Les saints protecteurs furent invoqués, appelés au secours. Les pèlerinages reprirent de plus belle, à la fois à partir de et vers Saint-Antoine. Dom Hyppolyte Dijon raconte que les pèlerins « implorèrent le ciel d'aide et d'assistance ». L'ordre antonin doit trouver un second souffle pour pouvoir répondre aux nouvelles demandes.

Chap. 2 : la réforme, une condition nécessaire à la survie de l'ordre

Après le décès de l'abbé Louis de Langeac, Antoine Tolosain est élu pour lui succéder. L'objectif de son abbatiat, qui durera de 1597 à 1615, sera de reconstruire l'Ordre, fortement éprouvé moralement et matériellement par trente-cinq années d'affrontements. Il tentera de mettre fin aux dérives de la fin du Moyen Âge, tels que le désintéressement spirituel ou l'appât du gain. Son prédécesseur avait déjà essayé de limiter l'endettement de l'abbaye, préférant diminuer la mense abbatiale pour éviter la vente des biens de l'Église.

Mais les batailles ont laissé une ville exsangue : les deux tiers des bâtiments sont détruits. Il faut essayer de redonner à Saint-Antoine son lustre d'autrefois. Des travaux importants sont alors entrepris, qui dureront plusieurs dizaines d'années. Ce qui a été détruit est reconstruit, comme par exemple les



portes de la ville. Le clocher de l'église et les bâtiments voisins sont rénovés. Plus tard dans le siècle, sous l'abbatiat de Jean Rasse (1645-1673), l'abbaye sera remise à neuf : le cimetière déplacé, de nouveaux murs élevés, le réfectoire rénové, la procure construite (ce bâtiment fait l'intermédiaire entre l'Abbaye et

l'extérieur : on peut y acheter des médailles protectrices, des livres de prière, des objets religieux ; y demander des renseignements). Le chantier de la Grande Eglise reprend après un demi-siècle d'interruption.

La rénovation de l'Ordre après les troubles de la fin du XVI^e siècle ne sera pas que physique : l'abbé Antoine Tolosain, grand prédicateur, consacra une partie de sa vie à redonner à l'Ordre sa grandeur spirituelle passée. La réforme qu'il entreprendra sera poursuivie par Antoine Brunel de Grammont, qui, avant de s'y atteler, s'était assuré que les frères hospitaliers la désiraient réellement. Une certaine résistance de la part des Anciens fut exprimée, mais la réforme apparut nécessaire aux yeux du plus grand nombre. Elle devrait se faire « *dans la vue de*

*la gloire de Dieu et du salut des religieux qui ne vivaient plus dans l'esprit de leur institution*²¹». Peu à peu, des mesures seront prises, visant à stimuler la ferveur des jeunes religieux, comme par exemple l'établissement d'un séminaire dans la Commanderie de Paris. Le Père Desanejean sera l'un des instigateurs principaux de la réforme constituée au fil des ans par ces nouvelles mesures. Elle se fera à Paris dans un premier temps, puis sera élargie à tout le pays, et enfin à toutes les commanderies étrangères, plus réticentes au changement.

Les statuts de la réforme dressés par le Chapitre Général du 14 mai 1616 seront promulgués par l'abbé Antoine Brunel de Grammont le 23 septembre 1630, et confirmés le 8 avril 1634 par le pape Urbain VIII. Les maisons étrangères, refusant la réforme, se détacheront de la maison-mère. En novembre de la même année, l'abbé de Grammont meurt, et sera remplacé par le jeune François de Marchier, les nouveaux statuts interdisant aux Anciens d'élire l'un d'entre eux.

Ce jeune abbé ambitieux persécutera les religieux les plus impliqués dans la réforme, et se servira des richesses de l'abbaye pour financer ses nombreux voyages. En 1636, l'élection de l'abbé Marchier fut déclarée nulle et abusive par le Roi, qui demanda une nouvelle élection. Celle-ci nomma le père Jean Chastain, religieux exemplaire et vertueux, comme abbé général de l'ordre de Saint-Antoine. En 1645, le nouveau Pape Innocent X rétablit le calme en annulant les deux dernières élections (celles de Marchier et de Chastain), et fait procéder à un nouveau vote qui se solde par l'élection de Jean Rasse à la tête de l'Ordre.

Celui-ci règnera pendant vingt-huit ans, et s'éteindra le 20 novembre 1673. Pendant les vingt-huit mois suivant son décès, le Chapitre électeur ne pourra se rassembler, faute d'obtenir une permission légale du Roi. Durant la vacance du siège abbatial, le gouvernement de l'abbaye est confié au Grand Prieur et aux définiteurs. Claude Sup de Chatillon est finalement élu en mars 1676. Il jouera un véritable rôle de pacificateur au sein de l'Ordre.

Peu à peu, l'ordre des Hospitaliers se redresse. Au mois de mai 1648, le Seigneur Jean du Vache, Baron de l'Albenc, offre à l'abbaye une nouvelle châsse pour abriter les reliques du Saint. Réalisée par l'artiste grenoblois Jean Eynardon,

21. *Histoire de l'établissement de l'ordre de Saint Antoine. Et comme cet ordre, étant tombé en décadence, s'est relevé par sa réformation.* Manuscrit de 443 pages, anonyme et non daté. Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble, U.917

elle est ornée de sculptures racontant les épisodes les plus marquants de la Vie d'Antoine. C'est cette châsse que l'on peut voir encore aujourd'hui à Saint-Antoine l'Abbaye.

Pour donner un nouvel attrait au pèlerinage antonin, les frères hospitaliers font également venir de nouvelles reliques à l'abbaye. Les



ossements de dix-huit martyrs sont acquis, dont ceux de Saint Prosper, Saint Hilaire, Saint Just, Saint Eustache, Saint Victor, Sainte Laurence, Saint Prime. La ville retrouve un peu de sa richesse spirituelle passée.

Dans le même temps, la science médicale fait d'énormes progrès. Les médecins présents à l'abbaye appliquent les nouvelles idées scientifiques, augmentant encore la renommée des Hospitaliers de Saint-Antoine. Au début des années 1670, Claude Perrault effectue des travaux sur l'ergot de seigle. Les découvertes sur son lien avec le Mal des Ardents, ainsi qu'une amélioration générale des conditions de nutrition font reculer la maladie. L'Hôpital des démembrés ferme ses portes.

Les efforts des Antonins pour relancer leur ordre sont payants : la foi dans le saint thaumaturge revient, les pèlerinages reprennent. La progression des sciences et le recul simultané des maladies ajoutent au prestige de ces pèlerinages. Mais ce redressement sera de courte durée. De nouveaux malheurs vont frapper la cité antonine.

En 1692 commence en effet une période « glaciaire », qui durera jusqu'en 1718, relatée par Renée Sandell-Dupeley dans son second livre²². Le froid intense engendre des récoltes catastrophiques, et ce début de XVIII^e siècle verra une nouvelle période de famine s'installer. La faim fait oublier les précautions à prendre pour l'utilisation du seigle. On ne trie plus le peu de grains récoltés avant de les moudre, et de nouveau du seigle avarié est utilisé dans l'alimentation de

22. R. Sandell-Dupeley, *Saint-Antoine en Dauphiné, Six siècles de guerre et de paix (1200-1800)*, 1992, p. 121

base. Le pic de froid de 1709 voit la réapparition du Mal des Ardents. Pour pallier la disparition de l'Hôpital des démembrés, l'ordre fait l'acquisition d'une maison située à l'extérieur du village, pour pouvoir loger correctement les malades. Mais le savoir des Frères Antonins est toujours aussi efficace : sur les vingt-sept patients accueillis à l'hiver 1709, dix seulement devront être amputés par le frère chirurgien Bossan, et un seul décédera de la maladie. Comme dans les siècles précédents, les malades guéris avaient la possibilité de rester à Saint-Antoine une fois leur rémission établie, en échange de menus services.

Le XVIII^e siècle marque aussi le début du déclin spirituel de l'ordre de Saint-Antoine, après le nouvel élan de la seconde moitié du XVII^e siècle. Les mentalités changent, les religieux s'éloignent à nouveau de leurs priorités spirituelles.

Après la période « glaciaire » du début du siècle, les épidémies redeviennent rares. L'hygiène de vie s'améliore, les récoltes sont de nouveau correctes. La disparition des maladies, en particulier du Mal des Ardents, fait que les pèlerinages se raréfient en direction du Dauphiné. Les vocations sont de moins en moins fréquentes.

Les Antonins se consacrent alors d'autant plus à leur éternelle passion, la politique. De tous temps, ceux-ci ont occupé des positions diplomatiques influentes. Ils siègent par exemple depuis le XIII^e siècle à l'Assemblée des États Provinciaux du Dauphiné, et ce jusqu'au XVIII^e. Ils occupent également des fonctions politiques importantes : ils sont conseillers, diplomates, ministres.

Les arts deviennent eux aussi une des préoccupations premières des Antonins. L'Ordre, au fil des siècles, a consacré une partie de ses richesses à la constitution d'un véritable « Trésor ». Les quêtes, les dons faits par les visiteurs les plus fameux, les différentes exemptions dont l'ordre des Antonins a bénéficié au cours du temps ont permis à celui-ci de mener une véritable politique de mécénat. Cependant, au début du XVIII^e, les dettes de l'ordre de Saint-Antoine s'accumulent. Malgré cela, les abbés de cette époque chercheront à donner au bourg un nouveau visage, tant par son architecture que par les collections qui y sont présentes.

Chap. 3 : Derniers soubresauts avant la disparition de l'ordre

Les abbés du XVII^e siècle, en particulier Antoine Brunel de Grammont (1615-1634) et Jean Rasse (1645-1673), furent parmi les plus actifs dans la rénovation de la ville de Saint-Antoine au sortir des Guerres de Religion. L'abbatiate d'Antoine Brunel de Grammont concorde avec le règne de Louis XIII (1610-1643) : une nouvelle architecture apparaît, inspirée de l'Antiquité, avec des décors sculptés de fruits et de feuilles. Comme on l'a vu plus haut²³, Jean Rasse fera remettre à neuf toute l'abbaye, avec le réaménagement de l'esplanade, la construction d'un mur, de la procure. Les abbés antonins veulent mettre leurs bâtiments à la nouvelle mode. Tout au long du XVII^e siècle, des jardins à la française sont aménagés, les bâtiments ornés de tapisseries et d'œuvres d'art d'inspiration italienne.

Les activités artistiques sont elles aussi fortement mises en avant. Après l'arrivée de la nouvelle chaise pour abriter les ossements d'Antoine, le trésor de l'abbaye est progressivement reconstitué. Des tableaux, des sculptures sont acquis. L'abbé Nicolas Gasparini (1732-1747) poursuivra au XVIII^e siècle cette politique, destinée à donner à l'ordre antonin une image raffinée et érudite.

1747-1767, l'abbatiate d'Étienne Galland : le passage à l'ère intellectuelle

L'abbé Étienne Galland, qui succède à Nicolas Gasparini après la démission de celui-ci en 1747, restera dans les mémoires comme le dernier à faire des tentatives pour sauver son ordre en perte de vitesse.

Son portrait esquissé par Vital Chomel en 1986 dans la parution *Évocations*²⁴ nous apprend qu'à trente-et-un ans, le futur abbé rejoint la maison antonine de Marseille, qui soigne de nombreux pestiférés. Il était entré dans l'Ordre à l'âge de dix-sept ans, le 24 janvier 1706. Cette vocation précoce ne suffira toutefois pas à donner à son abbatiate la dimension hospitalière qui

23. I. Chap. 2

24. V. Chomel, « Un portrait d'Étienne Galland, Abbé Général de Saint-Antoine, 1747-1767 », in *Évocations* n°2, avril-juin 1986, pp. 41-44

caractérisait l'Ordre dans le passé. Il consacra plutôt sa vie à en accentuer la dimension intellectuelle, à y faire entrer les sciences, les arts et la littérature.

Le XVIII^e siècle est le siège d'une véritable révolution scientifique et idéologique : la nature devient un objet d'émerveillement et d'étude. C'est le siècle des Encyclopédistes, avec le mot d'ordre « tout examiner, tout remuer » ; le siècle des Lumières qui cherchent à libérer l'homme de tout ce qui l'éloigne de la vérité et donc du bonheur. Étienne Galland est parfaitement en phase avec le bouillonnement intellectuel et artistique de son temps : il fait créer des écoles de sciences pour les novices, qui n'attireront toutefois que peu de jeunes religieux ; il fait décorer la sacristie abbatiale de boiseries sculptées. Il constitue en 1752 un cabinet de curiosités, où sont rassemblés divers objets permettant l'étude des phénomènes naturels, en facilitant la compréhension : fossiles, animaux naturalisés, globes, plantes, microscopes... Une autre partie du cabinet de curiosités présente une collection importante de monnaies et de médailles anciennes, qui permet de retracer toute l'histoire de l'Antiquité à travers les personnages que celles-ci représentent.



L'abbatiate d'Étienne Galland est pour l'abbaye une période de faste, à la fois architectural et artistique. Comme Nicolas Gasparini, l'abbé Galland veille à ce que les bâtiments du bourg de Saint-Antoine soient remis au goût du jour. Balan, la résidence d'été des abbés Antonins, maison forte située à quelques kilomètres de l'abbaye, est elle aussi redécorée, afin de répondre au mieux aux besoins raffinés d'Étienne Galland. De nouveaux bâtiments sont construits, comme le bâtiment des étrangers, destiné aux « hostes de qualité ²⁵»

Malgré les efforts de son avant-dernier abbé pour lui donner un nouveau visage, l'ordre de Saint-Antoine paraît voué à disparaître en cette fin de XVIII^e siècle. La population s'urbanise, la misère rurale bien connue des antonins s'amenuise. La plupart des institutions d'assistance se laïcisent, la religion n'est

plus la réponse à tout. Cette tendance, additionnée aux progrès de la médecine qui font reculer les maladies soignées par les frères hospitaliers, pousse Étienne Galland à vouloir faire de son ordre un ordre savant. Mais ses goûts pour l'art, le luxe plutôt que pour la religion le discréditent un peu plus. Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, écrira au sujet des Antonins : « *On ne reproche point à ces religieux de vices scandaleux, mais leur fainéantise, leur immobilité, leur désœuvrement sont publics et constants. À peine l'office divin se célèbre-t-il chez eux et, à la réserve de Belley où ils ont un collège, toutes leurs autres maisons sont entièrement sans objet et sans occupation* »²⁶.

De plus, la gestion de l'abbaye est négligée au profit de l'enseignement scientifique, littéraire, théologique, philosophique. Étienne Galland reste pour certains « *celui qui a ruiné l'ordre* ». À sa mort, la dette des Antonins est évaluée à 300 000 livres²⁷. Ainsi, malgré le nouvel élan – certes provisoire – apporté à l'ordre antonin tout au long de son abbatiat, celui qui avait commencé à son arrivée par arracher le Tau de la tunique de quatre religieux qu'il jugeait indignes de le porter²⁸, reste associé à un changement mal perçu par les Antonins, très attachés à leur tradition.

Loménie de Brienne sera l'un des principaux instigateurs de la disparition de l'ordre de Saint-Antoine. Le rapport mensonger sur les ordres religieux qu'il établit en 1767 pousse Louis XV à proclamer un édit supprimant les monastères comptant moins de vingt religieux, en mars 1768. L'abbaye de Saint-Antoine est directement touchée par cet édit, le nombre de vocations ayant considérablement diminué au cours du XVIII^e siècle. L'archevêque de Toulouse se montrera particulièrement virulent envers les Antonins, comme le montrent les extraits de ses lettres à l'abbé Galland cités par Victor Advielle dans son *Histoire de l'ordre hospitalier de Saint-Antoine de Viennois et de ses commanderies et prieurés en 1883*²⁹ : « *Votre ordre ne pourra subsister en aucun cas ; la conventualité qui vient*

25. G. Mocellin-Spicuzza, *Saint-Antoine l'Abbaye, un trésor en Dauphiné*, p.27

26. P. Chevallier, *Loménie de Brienne et l'ordre monastique,(1776-1789)*, Paris, 1959-1960, t. I, p.130, cité par A. Mischlewski, *Un ordre hospitalier au Moyen-Âge*, p.128

27. P. Chevallier, *Loménie de Brienne et l'ordre monastique,(1776-1789)*, Paris, 1959-1960, t. I, p.130, cité par A. Mischlewski, *Un ordre hospitalier au Moyen-Âge*, p.131

28. V. Advielle, *Histoire de l'ordre hospitalier de Saint-Antoine de Viennois et de ses commanderies et prieurés*, 1883, p. 85 ; Abbé L.T. Dassy, *L'Abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné, essai historique et descriptif*, Grenoble 1844, p. 341

29. V. Advielle, *Histoire de l'ordre hospitalier de Saint-Antoine de Viennois et de ses commanderies*

d'être décrétée assure sa ruine » ; « Ne protestez pas, elle vous sera plus rigide­ment imposée qu'à tout autre ordre ».

Jean-Marie Navarre, qui succède dans la tâche abbatiale à Étienne Galland, décédé au mois de décembre 1767, aura pour mission principale de régler définitivement les affaires de l'ordre³⁰. De Brienne se rendra en personne à Saint-Antoine en 1771 pour accélérer les choses. Il déclarera aux Antonins : « *Toute réflexion est superflue, toute opposition dangereuse*³¹ ». Les frères hospitaliers adresseront des remontrances au Roi, mais celles-ci resteront sans effet. En 1774, un arrêt du Conseil demande aux Antonins de trouver un moyen de « *se rendre plus utiles à l'Église et à l'État* ». L'ordre de Saint-Antoine n'a alors plus que deux solutions : l'extinction ou la réunion avec un autre ordre religieux.

et prieurés, 1883, p. 86 ; Abbé L.T. Dassy, *L'Abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné, essai historique et descriptif*, Grenoble 1844, p. 346

30. V. Advielle, *Histoire de l'ordre hospitalier de Saint-Antoine de Viennois et de ses commanderies et prieurés*, 1883, p. 86

31. Abbé L.T. Dassy, *L'Abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné, essai historique et descriptif*, Grenoble 1844, p. 346

1777, l'ultime solution : l'union de l'ordre de Saint-Antoine à l'ordre de Malte

L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ou ordre de Malte, apparaît alors comme le plus proche de l'ordre de Saint-Antoine, et donc le plus apte à annexer ce dernier. Comme les Antonins, les frères hospitaliers. Leur ordre a été créé au milieu du XI^e siècle. En cette fin de XVIII^e siècle, l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui s'est implanté dans l'île méditerranéenne de Malte, profite de sa localisation pour devenir le lieu où les grands artistes du moment se rencontrent. Les frères de Malte ont eux aussi amassé de nombreuses œuvres d'art, et leur ordre est réputé pour son raffinement. Leurs connaissances médicales sont également très développées, après sept siècles de soins apportés aux malades dans toute la méditerranée.



Dès 1774, les deux ordres commencent à se rapprocher. Le 14 décembre de cette année, un décret de réunion est proclamé. Des inventaires sont établis, et la fusion de l'ordre antonin avec l'ordre de Malte se fera progressivement dans les années suivantes. Le 17 décembre 1776, le pape émet la bulle *Rerum humanarum conditio*, qui les réunit définitivement. L'union sera effective dès l'année suivante, et obligera les frères de Saint-Antoine à « céder tous biens, immeubles, seigneuries et domaines³² » à l'ordre de Malte.

Le 25 juillet 1777, des lettres patentes du Roi sont enregistrées par le Parlement : l'abbaye devient une commanderie de l'ordre de Malte, les chanoines réguliers antonins des chapelains conventuels dirigés par un prieur. L'ordre de Malte doit continuer à exercer l'hospitalité telle qu'établie dans les statuts antonins. Mais les chevaliers de Malte ne se plaisent pas à Saint-Antoine. Le Parlement du Dauphiné, qui estimait avoir des droits sur les biens des Antonins, obtient du Roi l'autorisation pour l'établissement d'un couvent de filles nobles dans le bourg dauphinois dès 1779. Les frères de l'ordre de Malte acceptent de partir à la condition de laisser leur place aux Dames chanoinesses de leur propre ordre.

Après plusieurs années de négociations, le 10 avril 1787, quatorze chanoinesses, venues de Tullins, dirigées par la Grande Prieure Elizabeth de Gallien de Chabons, et accompagnées de vingt-quatre novices, de coadjutrices, et d'aspirantes arrivent à Saint-Antoine. Rapidement, la Grande Prieure organise la vie à l'abbaye en nommant un comité de neuf chanoinesses : trois d'entre elles seront chargées de gérer les finances, trois autres d'étudier et de ranger les archives, et les trois dernières de restaurer les bâtiments de l'abbaye. Toutes les religieuses présentes sont des jeunes filles issues de la noblesse de tout le pays ; les postulantes au noviciat étaient alors nombreuses, et la sélection rigoureuse. Outre la dot de 2 000 livres à verser au couvent, les jeunes filles devaient fournir les preuves de leur noblesse sur plusieurs générations (au moins huit quartiers maternels et paternels ; la plupart en produit seize). Les armes, les titres de la famille étaient vérifiés. La postulante devait être forte, robuste, en état d'observer les règles du chapitre, et digne d'entrer dans l'ordre. Elle devait aussi savoir lire, écrire et connaître les règles du chant. Comme l'observe Victor Advielle³³, certaines des postulantes ne sont pas âgées de plus de cinq ou sept ans. Les nouvelles religieuses seront vite acceptées au sein du village.

La Révolution qui éclate deux ans après leur arrivée à Saint-Antoine portera un coup fatal aux Dames chanoinesses. Le décret du 2 novembre 1789 confisque les biens du clergé, et les met à disposition de la Nation qui les revendra pour rembourser la dette publique. Les chanoinesses de Malte n'y échappent pas, et sont sommées de produire un inventaire de leurs biens, qui seront vendus. Quelques mois plus tard, le 13 février 1790, un nouveau décret supprime les congrégations religieuses régulières et interdit les vœux monastiques. Les religieux qui souhaitent rester sont regroupés dans des monastères ; les religieuses ont le droit de demeurer dans leur couvent. La plupart des religieuses de Saint-Antoine feront ce choix. La Constitution civile du clergé, ratifiée par Louis XVI le 26 décembre 1790 transforme les membres du clergé restants en fonctionnaires salariés de l'État : de nombreuses chanoinesses de Saint-Antoine

32. G. Mocellin-Spicuzza, *Saint-Antoine l'Abbaye, Un trésor en Dauphiné*, 1999, p.20

33. V. Advielle, *Histoire de l'Ordre Hospitalier de Saint-Antoine de Viennois et de ses commanderies et prieurés*, 1883, p.120

décident de rester dans le bourg en tant que citoyennes ordinaires, et louent les appartements qu'elles occupaient auparavant dans le couvent.

En 1792, le bourg de Saint-Antoine est rebaptisé « La Motte-Furan » (du nom d'un des ruisseaux qui l'entourent). Mais le Saint bénéficie encore d'une renommée considérable, et l'appellation révolutionnaire disparaîtra dès 1795.

À la fin de l'année 1792, les chanoinesses, qui ont donné les armes de l'abbaye au mois de juillet, rencontrent d'énormes difficultés financières. Les couvents devaient être pris en charge par l'État, mais les conflits qui éclatent partout dans le pays monopolisent l'argent de la Nation. L'emprisonnement de Louis XVI fait disparaître les derniers espoirs des chanoinesses. Elles sont de plus en plus nombreuses à retourner à la vie civile.

Un événement montre bien l'attachement des villageois à leurs nouvelles chanoinesses. Mme de Montcla, Grande Prieure de l'époque, avait été arrêtée pour être jugée par le Tribunal Révolutionnaire de Grenoble. Les habitants de Saint-Antoine, soutenus par des personnalités de tout le pays à travers des pétitions, manifestèrent leur soutien à la religieuse, et obtinrent sa libération. Celle-ci, comprenant le danger qui la menaçait si elle restait à Saint-Antoine, se retira dans l'une de ses terres proches, à Voiron.



Les villageois de Saint-Antoine prouveront encore une fois leur affection pour l'ordre qui a fait la fierté de leur bourg le 26 novembre 1797 : la population tenta ce jour-là d'empêcher le transfert des tableaux, livres et autres objets d'art ayant appartenu aux Antonins vers le Musée de Grenoble. Mais la police intervint, et le transfert fut fait. Les quelques objets restants furent mis aux enchères quatre mois plus tard dans la bibliothèque des chanoinesses.

En avril 1802, le Concordat redéfinit les rapports entre l'État et la religion. La religion catholique est reconnue comme religion principale des Français, et le clergé doit prêter serment de fidélité à l'État. Les églises sont rouvertes, et à Saint-Antoine, on espère pour un temps un rétablissement de l'ordre renommé. En 1815, un Chapitre de sept anciennes chanoinesses se réunit, espérant obtenir l'autorisation de se reconstituer. Mais, comme l'écrit Victor Advielle, « les fils de ceux qui avaient anéanti les ordres religieux n'étaient pas hommes à les rétablir³⁴ ». L'autorisation leur sera donc refusée, et le bourg de Saint-Antoine ne verra jamais renaître l'ordre qui a fait sa réputation.

34. V. Advielle, *Histoire de l'ordre hospitalier de Saint-Antoine de Viennois et de ses commanderies et prieurés*, 1883, p. 122

Conclusion partielle

Les historiens du bourg de Saint-Antoine et de l'ordre des Antonins sont donc nombreux. On a ainsi connaissance de l'histoire du village tout au long de l'existence de l'ordre hospitalier : on connaît les noms des différents abbés qui se sont succédés à sa tête, les actions notables de certains d'entre eux, à l'instar d'Étienne Galland ; les transformations physiques qu'a subies le village, avec la construction des différentes parties du monastère, indiquées dans les documents officiels ; les changements apportés par les nouveaux statuts, en particulier en 1478. Il y a de plus aujourd'hui une grande volonté de ne pas laisser le village de Saint-Antoine l'Abbaye tomber dans l'oubli, et de lui redonner un peu de la renommée qui fut la sienne pendant la période médiévale, notamment avec les actions d'associations de passionnés telles que celle des Amis de l'Abbatiale. Mais certains aspects de l'ordre restent encore mal connus, voire même inexplorés, comme la bibliothèque.

Tout le travail de recherche sur ce sujet reste encore à faire. Malheureusement, les documents concernant la collection médiévale des Antonins sont rares à avoir survécu à l'Ordre lui-même ; il est nécessaire de laisser une part importante aux hypothèses, aux recoupements logiques à partir de ce que l'on connaît avec certitude sur les personnes, les époques, avec une grande précaution, au vu des risques que cela représente.

Les seuls documents à nous être parvenus, seules preuves tangibles utilisables à l'heure actuelle, sont deux inventaires, l'un réalisé en 1761, concernant le cabinet de curiosités de l'abbaye, et l'autre réalisé en 1792, et concernant la bibliothèque des chanoinesses de l'ordre de Malte installées à Saint-Antoine dès 1787. Leur étude peut nous renseigner sur les choix des Antonins, leur politique face aux livres, leurs préoccupations et leurs goûts. Il nous manque cependant des documents plus anciens, essentiellement d'autres inventaires ; peut-être aurons-nous encore l'opportunité de les découvrir dans les années à venir. On peut également compter sur une part de chance et de hasard, comme ce fut mon cas à la bibliothèque d'étude et d'information de Grenoble, pour trouver des ouvrages ayant un jour appartenu aux collections antonines, grâce aux ex-libris figurant sur ceux-ci.

L'histoire « générale » de l'Ordre, bien connue, sert de base aux hypothèses et enquêtes menées sur la bibliothèque et les rapports des Antonins aux livres ; il était donc nécessaire de la faire apparaître dans ce mémoire, et difficile de la résumer plus que je ne l'ai fait. La deuxième partie, plus importante, constitue le cœur de mon étude : elle présente, avec les travaux que j'ai pu effectuer sur les deux inventaires, mes conclusions sur la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine et les préoccupations des religieux la concernant.

- Partie II -



La bibliothèque de l'abbaye,
fierté des Antonins

II – La bibliothèque de l'abbaye, fierté des Antonins

Chap. 1 : destinées de la collection au fil du temps

Comme tout monastère médiéval, et à plus forte raison en tant que maison-mère d'un ordre monastique influent, l'abbaye de Saint-Antoine comprenait en son sein une bibliothèque, fort renommée en son temps. Dans son *Traité des plus belles bibliothèques*³⁵, paru en 1644, le père Louis Jacob en mentionne l'existence : « *Auparavant les troubles de France pour la religion de Calvin, il y avait une riche bibliothèque dans l'abbaye de Saint-Antoine, chef de son ordre* ». Cette collection a malheureusement subi des dommages importants, au fil des ans et des difficultés rencontrées par l'ordre des Antonins que nous avons étudiées dans la première partie de ce mémoire. Elle a été dispersée, détruite en partie au cours des guerres de religion ; vendue, pillée lors du passage des Hospitaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Saint-Antoine au XVIII^e siècle ; confisquée lors des saisies révolutionnaires à la fin du même siècle.

Mais la bibliothèque constituait un pilier essentiel de l'abbaye. Les religieux de Saint-Antoine ont donc cherché, à chaque fois qu'elle était détruite, partiellement ou en totalité, à la reconstituer à tout prix. Elle a même parfois servi de soutien au renouveau de l'Ordre, lorsque celui-ci connaissait des périodes difficiles.

Il ne reste aujourd'hui plus de documents concernant la collection médiévale ; il est donc impossible de savoir quels ouvrages la constituaient alors. Seuls deux inventaires, datant de 1761 et 1792, nous sont parvenus. Le premier ne concerne pas la « grande » bibliothèque de l'abbaye, mais une deuxième bibliothèque, plus petite, accolée à un cabinet de curiosités³⁶. Le deuxième a été réalisé avant les saisies révolutionnaires de 1797, et concerne donc la collection

35. L. Jacob, *Traité des plus belles bibliothèques, publiques et particulières, qui ont été et qui sont à présent dans le monde*, Paris, 1644, p. 649

36. *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine* (manuscrit), 1761, folios 505 à 513. Cote : R.4743

constituée par les chanoinesses de l'ordre de Malte³⁷. L'étude de ces deux inventaires fera l'objet d'une partie ultérieure, et nous permettra de déterminer les rapports entretenus par les Antonins avec l'écrit, du moins au XVIII^e siècle.

La partie qui suit s'intéresse aux différentes circonstances entourant la bibliothèque selon les époques. Plusieurs périodes-clés se détachent : les statuts réformés de 1478, la constitution de la deuxième bibliothèque, attenante au cabinet de curiosités, en 1752, la mainmise des religieux de l'ordre de Malte sur Saint-Antoine en 1777, et enfin l'arrivée des chanoinesses du même ordre, en 1787.

[Les périodes de splendeur de la bibliothèque](#)

[- Les statuts de 1478 : le combat contre l'ignorance](#)

S'il est impossible de connaître avec précision le contenu de la bibliothèque médiévale de Saint-Antoine, nous pouvons en revanche nous intéresser au contexte dans lequel elle se situait, notamment à travers des textes de l'époque, comme par exemple les statuts réformés de l'ordre antonin, datant de 1478.

Avant de commencer cette partie, il convient de préciser que je n'ai pu avoir accès directement aux statuts réformés de 1478. L'exemplaire conservé aux archives départementales de l'Isère, à Grenoble, a en effet été égaré au cours des dernières années. Tous les renvois à ces statuts que j'utiliserai ici proviennent donc des travaux de Bernadette Lapasset³⁸ et Yves Kinossian³⁹. Aucun de ces deux auteurs n'a retranscrit dans leur intégralité les statuts de 1478.

37. Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792. (manuscrit), 1792. Cote : R.8153

38. B. Lapasset, *Les statuts réformateurs de Saint-Antoine en Viennois – 1477*, T.E.R. d'Histoire Médiévale, 1979-1980, Grenoble II

39. Y. Kinossian, « Le chanoine dans l'abbaye de Saint-Antoine aux XIV^e et XV^e siècles : être et paraître », in *Les cahiers du CRHIPA* n°4, 2001, pp. 217 à 241

À la fin du XV^e siècle, l'ordre antonin, comme beaucoup d'autres ordres religieux, connaît une période de déclin spirituel. Les religieux sont accusés d'être devenus paresseux, indisciplinés, cupides, n'hésitant pas à vendre les biens de l'Église pour leur bénéfice personnel. L'ignorance apparaît alors comme la cause principale de ce déclin ; il leur faut se recentrer sur leurs activités liturgiques et intellectuelles. La réforme initiée par l'abbé Jean de Polley entre 1427 et 1438 est poursuivie et menée à terme par Jean Jouguet en 1478. Les nouveaux statuts qui sont proclamés à cette date concernent en grande partie les activités intellectuelles, trahissant ainsi le désir des Antonins de retrouver leur prestigieuse image de chanoines instruits, à l'instar de nombreux religieux de l'époque. Dans son ouvrage *Le monachisme clunisien des origines au XV^e siècle*, paru en 1935, Guy de Valous remarque ainsi que « à mesure que l'on avance dans le temps, le travail manuel disparaît des monastères pour faire place à des occupations plus intellectuelles⁴⁰ ».

Pour Yves Kinossian⁴¹, le déclin des Antonins au cours du XV^e siècle est dû à une double évolution de leur univers. En premier lieu, la progressive disparition du Mal des Ardents modifie le quotidien des chanoines réguliers : ayant de moins en moins de patients à soigner, ceux-ci se tournent vers d'autres activités, en particulier la prière. De plus, ils doivent faire face au développement de la nouvelle réputation dont bénéficie leur saint Patron : saint Antoine, autrefois vu comme un saint protecteur et guérisseur, se trouve à ce moment pourvu d'une réputation de saint vengeur, capable d'infliger les pires souffrances à l'incroyant. Associés aux dettes récurrentes de l'Ordre, ces changements poussent les frères hospitaliers à donner un nouveau souffle à leurs statuts.

Au sein des statuts réformateurs établis en 1478, de nombreux articles concernent les activités intellectuelles des chanoines : cela confirme la place prédominante qu'elles ont occupée et occuperont dans l'Ordre. Plus particulièrement, la bibliothèque bénéficie d'un grand nombre de mentions dans ces nouveaux statuts. Plusieurs règles sont établies, visant à régulariser l'usage des livres au sein de l'abbaye.

40. Cité in B. Lapasset, *Les statuts réformateurs de Saint-Antoine en Viennois – 1477, T.E.R. d'Histoire Médiévale, 1979-1980, Grenoble II*, p. 87

41. Y. Kinossian, « Le chanoine dans l'abbaye de Saint-Antoine aux XIV^e et XV^e siècles : être et paraître », in *Les cahiers du CRHIPA* n°4, 2001, pp. 217 à 241, p. 239

Ainsi, le Grand Sacristain est désigné comme responsable des livres dans l'abbaye. Son office ne mentionne pas de rôle dans la tenue de la bibliothèque elle-même, mais il est par exemple chargé de conserver les ouvrages liturgiques dans la sacristie. Yves Kinossian rappelle également que le Grand Sacristain est le seul officier de l'Ordre à rencontrer le relieur, qui vient faire des réparations. Il est enfin chargé, à chaque réunion du Chapitre général, de produire un inventaire des ouvrages dont il a la garde.

Le prêt des livres de la bibliothèque est lui aussi organisé par les nouveaux statuts. Seuls les livres présents en double exemplaire peuvent être empruntés ; ceux qui voudraient emprunter un ouvrage unique doivent en demander l'autorisation à l'abbé et au chapitre conventuel. Le prêt est alors fait pour une durée réduite, et l'emprunteur doit laisser une caution.

Les frères ayant emprunté des livres avant la promulgation des statuts réformateurs doivent les ramener à la bibliothèque dans les trois mois ; ceux qui les ont vendus ou égarés doivent les rembourser à l'abbaye. Il est également interdit à partir de ce moment de faire sortir du monastère les ouvrages que l'on emprunte.

La désobéissance à toutes ces nouvelles règles est punissable d'excommunication, la plus grave peine applicable à un religieux. Ces nombreuses mesures cherchent à limiter les pertes et les vols qui fragiliseraient la bibliothèque, et montrent l'importance que celle-ci a au sein de l'ordre antonin.

Les statuts de 1478 précisent également que les ouvrages de théologie sont les seuls à échapper à la règle de la dépouille⁴². La dépouille est la règle selon laquelle tous les biens matériels d'un moine défunt sont transmis à la communauté toute entière : bétail, linge, nourriture, économies,... Les nouveaux statuts interdisent aux supérieurs de s'approprier ces biens. Le fait que seuls les ouvrages théologiques intéressent la bibliothèque montre que les frères antonins considéraient alors leur fonds religieux comme insuffisamment complet pour permettre un travail satisfaisant.

42. B. Lapasset, *Les statuts réformateurs de Saint-Antoine en Viennois – 1477, T.E.R. d'Histoire Médiévale, 1979-1980, Grenoble II*, p.

On peut enfin noter que les statuts réformés de 1478 sont les premiers à faire mention des archives de l'abbaye : jusqu'à cette date, aucune obligation n'était faite aux officiers de l'ordre de conserver les actes relatifs à leur fonction. Les nouveaux statuts désignent comme lieu d'archivage de ces documents une armoire située dans la Chapelle de tous les Saints et nomment l'ouvrier de l'abbaye archiviste.

Toutes ces nouvelles mesures permirent aux Antonins de rassembler au sein de l'abbaye-mère de leur ordre une collection renommée dans toute la Chrétienté. Aucun inventaire de cette époque n'est parvenu jusqu'à nous ; on ne peut donc que supposer de quels ouvrages était composée la bibliothèque antonine au XV^e siècle. Les inventaires plus tardifs ne peuvent être utilisés pour identifier des titres : celui de 1792 fait bien mention d'ouvrages « provenant de l'Ancienne Bibliothèque des Antonins », mais il est impossible de savoir avec certitude desquels il s'agit. De plus, parmi les ouvrages datés dans cet inventaire, le plus ancien est publié en 1541 ; l'inventaire fait en outre mention de nombreux ouvrages non inventoriés précisément, « *la plupart vieux boucains* ». Peut-être se trouve-t-il parmi ceux-là des livres issus d'une période plus ancienne, mais nous ne pouvons plus en connaître les titres. Il faut donc laisser la place aux hypothèses. On a vu que les chanoines de Saint-Antoine portaient un grand intérêt aux questions d'éducation ; les enseignements se faisant autour de la Bible et des textes des pères de l'Église, il apparaît vraisemblable que la bibliothèque possédait ces ouvrages, ainsi que les commentaires les accompagnant. On a aussi vu le goût des Antonins pour les études de droit canonique et les responsabilités politiques : des livres de droit devaient également se trouver dans la bibliothèque de l'abbaye. Enfin, la vocation hospitalière des chanoines de l'ordre de Saint-Antoine nous amène à penser que ceux-ci possédaient aussi un certain nombre de traités de médecine, de chirurgie ou encore de botanique. De tels ouvrages permettaient la transmission des techniques chirurgicales et des différentes manières de soigner les malades au sein de l'ordre. On peut ici citer un extrait de l'*Epitome Chirurgiae*⁴³ de Guy Didier, médecin de l'abbaye, qui préconise, pour faire disparaître la gangrène des membres infectés, d'appliquer

43. Abrégé de chirurgie publié en 1560, cité in G. Mocellin-Spicuzza, *Chroniques d'une abbaye au Moyen-Âge, guérir l'âme et le corps*, Saint-Antoine l'Abbaye, 2002, p. 145

« sur la partie atteinte, lorsqu'elle commence à se ramollir et à perdre sa propre couleur, de la terre sigillée mélangée avec du vinaigre. Et si la putréfaction ne cède pas à ces traitements, l'endroit est incisé profondément, des sangsues sont appliquées et le sang est extrait par les petits vaisseaux... si cette thérapeutique reste en défaut, le cautère séparera le corrompu du sain. Mais le cautère peut être réalisé par une pulvérisation d'asphodèle, par la chaux vive, par le vitriol, par la myrrhe, par l'aristoloche rouge, ou bien par l'arsenic seul, ou bien mélangé à du vin sublimé... Mais si le mal ne cède pas à tous ces remèdes, alors on aura recours au fer pour amputer le corrompu ». De telles indications ont dû être d'une aide précieuse pour les chirurgiens et médecins exerçant dans les différentes commanderies antonines et pour leurs successeurs.

À la fin du XVI^e siècle, les Guerres de Religion apporteront ruine et dévastation dans l'enceinte du bourg de Saint-Antoine : la bibliothèque comme les archives seront la cible des pilliers, qui les réduiront en cendres, à l'exception de quelques rares ouvrages mis à l'abri par les religieux dans la tour du cloître. Tout au long des siècles suivants, les Antonins auront à cœur de reconstituer leur précieuse collection.

- Étienne Galland et le cabinet de curiosités : une nouvelle stratégie pour attirer de nouveau les fidèles à Saint-Antoine

Les descriptions faites par les bénédictins dom Edmond Martène et dom Ursin Durand dans leur *Voyage littéraire*⁴⁴ publié en 1717, montrent que la Bibliothèque des Antonins a retrouvé, un siècle après les troubles religieux, une partie de sa renommée. Ils insistent particulièrement sur la qualité des ouvrages qu'on y trouve, et qui semble compenser, du moins à leur yeux, la taille relativement restreinte de la collection : « *La bibliothèque n'est pas fort grande, mais les livres sont assez bons* ». L'ouvrage le plus remarqué par les deux religieux est un exemplaire manuscrit des livres de *l'Imitation de Jésus-Christ*, qu'ils datent du XV^e siècle, et qui se trouve assemblé avec « un ouvrage de S. Bonaventure et des méditations du Cardinal de Turrecremata » datées de l'année 1407⁴⁵. Ils notent également la présence dans la bibliothèque d'une lettre écrite par Érasme. Cette lettre, adressée par le célèbre humaniste à son ami Conrad Pellican, avait déjà été inventoriée parmi les titres de l'abbaye en 1682⁴⁶. A l'entrée dans le siècle des Lumières, l'ordre de Saint-Antoine a donc retrouvé un peu de sa grandeur passée.

Mais c'est l'abbatiate d'Étienne Galland, entre 1747 et 1767, qui lui redonne toute sa splendeur. L'abbé Dassy, revenant sur les actions de promotion de l'éducation de l'abbé Galland, écrit au siècle suivant : « *Son plan était de faire de l'abbaye une maison de science où se formeront en même temps des prédicateurs, des théologiens, des controversistes, des mathématiciens, des professeurs de littérature, des antiquaires, des artistes, etc... avec le but persévérant de n'avoir en vue que les intérêts de l'Église*⁴⁷ ». Étienne Galland a en effet à cœur, tout au long de ses années à la tête de l'Ordre, d'amener les

44. D. E. Martène et D. U. Durand, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de St-Maur*, Paris 1717, p. 262

45. Il apparaît que les *Méditations* du Cardinal de Turrecremata dateraient plutôt de 1467. De plus, on retrouve un exemplaire de *l'Imitation de Jésus-Christ* dans l'inventaire de la bibliothèque des chanoinesses ; il s'agit alors de la traduction de Pierre Corneille, publiée en 1656. Il est difficile de savoir s'il s'agit du même ouvrage.

46. G. Mocellin-Spicuzza, « Le cabinet de curiosités de Saint-Antoine l'Abbaye et sa bibliothèque », in A. Vanautgaerden (dir.), *Érasme ou l'éloge de la curiosité à la Renaissance, Cabinets de curiosités et jardins de simples (Le cabinet d'Érasme – Volume 1)*, Bruxelles 1997, p.27

47. Abbé L.T. Dassy, *L'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné, un essai historique et descriptif*, Grenoble 1844, p.341

Antonins sur les chemins de la connaissance. Il est admiratif des nouvelles sciences qui se développent dans son siècle : la physique, la biologie, la médecine, la botanique passionnent alors les classes les plus cultivées. Les intellectuels du XVIII^e siècle cherchent à étancher leur soif de connaissance ; ils veulent pouvoir nommer toutes les choses du monde, les connaître pour pouvoir les maîtriser⁴⁸. Des progrès scientifiques et techniques remarquables sont effectués : la méthode expérimentale devient prédominante, on fait des hypothèses à partir de plusieurs observations. De cette manière, des recherches sur la classification, l'origine et la reproduction des êtres vivants sont menées. La mode des cabinets de curiosités reflète ce besoin de découverte du monde et d'organisation des connaissances. Soucieux de redynamiser son ordre et de lui rendre un peu de sa formidable renommée, Galland crée des écoles de sciences pour ses novices, ainsi que plusieurs autres établissements d'éducation dès 1750.



Des professeurs en théologie, en philosophie, en lettres viennent enseigner à l'abbaye. Peu à peu, l'abbaye de Saint-Antoine se dote d'une nouvelle réputation, basée sur l'érudition de ses chanoines et le faste des cérémonies qui s'y déroulent, qui s'est lui aussi développé sous l'impulsion de l'abbé Galland, ce dernier cherchant à donner un nouveau souffle à son ordre, qui se retrouve à l'époque désarmé devant le recul puis la disparition de la plupart des maladies habituellement soignées à l'abbaye. Très vite, il apparaît évident que la bibliothèque doit être un élément central dans l'abbaye, et des travaux de rénovation sont initiés. Elle est alors située au deuxième étage de l'aile sud de la Maison des Novices⁴⁹.

48. F. Guinot, *De la maîtrise à la symbiose, évolution de la Relation entre l'Homme et la Planète depuis Buffon et Linné*, Journée Carl von Linné, Uppsala, 10 mai 2007, pp.3-7

49. G. Mocellin-Spicuzza, « Le cabinet de curiosités de Saint-Antoine l'Abbaye et sa bibliothèque », in A. Vanautgaerden (dir.), *Érasme ou l'éloge de la curiosité à la Renaissance, Cabinets de*

En 1752, Étienne Galland confie au religieux Jacques Deschamps la création d'un cabinet de curiosités au sein de l'abbaye.

Depuis la Renaissance, la curiosité des hommes pour la nature et l'histoire s'est particulièrement développée. Les plus fortunés font aménager des pièces où ils rassemblent des objets divers, œuvres d'art autant que cartes géographiques ou objets fantastiques, tels que corne de licorne ou sang de dragon : ce sont les *studiolo*, ou théâtres de mémoire, ancêtres des cabinets de curiosités. Ces derniers apparaissent dès 1550. Contrairement aux théâtres de mémoire, ils sont organisés selon un véritable esprit de classification. Les collections sont souvent structurées en deux parties : les *naturalia*, ou choses de la nature, représentant les trois règnes, animal, végétal et minéral ; et les *artificialia*, objets créés par l'homme, peintures, sculptures, globes terrestres. Ces « chambres des merveilles », comme on les appelle aussi, ont pour finalité d'offrir une vision encyclopédique du monde, de permettre d'englober la Création toute entière d'un seul regard, de voyager sans se déplacer. Mais les raisons qui poussent certains collectionneurs à se créer un cabinet de curiosités peuvent être plus matérielles : ils sont aussi une marque de prestige, de pouvoir, un moyen de reconnaissance sociale. Ils reflètent la soif de connaissance de leurs commanditaires, et sont la preuve de leur instruction. L'acquisition de certaines pièces rares peut parfois pousser le collectionneur à dépenser des sommes considérables (cela sera reproché à Etienne Galland à sa mort par ses détracteurs, tels Charles de Loménie de Brienne, qui le considérait comme « *celui qui a ruiné de fond en comble l'Ordre par vingt et un ans de gouvernement*⁵⁰ »). Les progrès considérables des sciences au cours du Siècle des Lumières annoncent toutefois la fin des cabinets de curiosités. L'intérêt pour les choses rares décline, et en 1750, la plupart d'entre eux ont déjà disparu.

C'est pourtant à cette époque qu'Étienne Galland choisit d'en créer un à Saint-Antoine. Ce retard peut s'expliquer par la distance, le décalage entre les modes parisiennes et la province. L'abbé Galland installe dans son cabinet les

curiosités et jardins de simples (Le cabinet d'Érasme – Volume 1), Bruxelles 1997, p.27
50. P. Chevallier, *Loménie de Brienne et l'ordre monastique (1776-1789)*, tome I, Paris 1959-1960, p.130, cité in A. Mischlewski, *Un ordre hospitalier au Moyen-Âge*, Grenoble 1995, p. 128

collections déjà acquises par l'Ordre, et y fera intégrer les nouveaux objets, acquis après 1752. Ce cabinet, comme beaucoup d'autres, est conçu pour être le reflet de la personnalité de son propriétaire : il témoigne de la magnificence de l'abbé Galland et de l'ordre de Saint-Antoine dans son ensemble. On peut alors y trouver une collection relativement importante de monnaies et de médailles. En effet, le religieux Jacques Deschamps, en numismate accompli, en rassemblera plus de 5 400 en ce lieu, issues de différentes époques. Le cabinet comprend également de nombreux antiques (bronzes, amphores,...), ainsi que quelques minéraux et spécimens empaillés.

Au même moment, une nouvelle bibliothèque, plus petite, attenante au cabinet de curiosités, est créée à Saint-Antoine. L'inventaire aujourd'hui conservé à la Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble⁵¹ nous apprend qu'elle comprenait des ouvrages traitant des sujets abordés par les objets de la collection du cabinet de curiosités : Antiquité, en particulier égyptienne, avec *La description de l'Égypte sur les mémoires de M. Maillet par M. l'abbé le Masesier*⁵² ; histoire naturelle, sous divers angles, avec des titres tels que *La lithologie et la conchyliologie*⁵³, *L'orictologie*⁵⁴, ou encore *La zoomorphose ou représentation des animaux à coquilles*⁵⁵. La grande majorité des livres a trait à la numismatique, les médailles antiques représentant la majeure partie de la collection antonine. Les ouvrages présents dans cette petite bibliothèque servent alors de support à l'apprentissage, à l'approfondissement des découvertes offertes par le cabinet de curiosités. Les deux bibliothèques cohabiteront jusqu'à la fin de l'ordre des Antonins, quelques années plus tard.

L'inventaire du cabinet de curiosités est dressé par Jacques Deschamps en 1761, recensant toutes les monnaies et les divers objets s'y trouvant. Au folio 505

51. *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine* (manuscrit), 1761, folios 505 à 513. Cote : R.4743

52. *La description de l'Égypte sur les mémoires de M. Maillet par M. l'abbé le Masesier*, Paris, 1735, un volume in quarto. in *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine* (manuscrit), 1761, folio 513

53. *La lithologie et la conchyliologie*, auteur inconnu, Paris 1742, deux volumes in quarto. in *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine* (manuscrit), 1761, folio 513

54. *L'orictologie*, auteur inconnu, Paris 1755, un volume in quarto. in *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine* (manuscrit), 1761, folio 513

55. *La zoomorphose ou représentation des animaux à coquilles*, auteur inconnu, Paris 1757, un volume in quarto. in *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine* (manuscrit), 1761, folio 513

du tome I, on trouve le catalogue des livres présents dans la bibliothèque du cabinet de curiosités⁵⁶, annoté en marge plus tardivement, et faisant mention de ventes éventuelles à divers acquéreurs, parmi lesquels des grenoblois, tels que Brette ou Gagnon. L'inventaire est divisé en deux parties, les ouvrages in-folio d'un côté, les ouvrages in-quarto de l'autre, probablement selon le classement que l'on devait retrouver dans la bibliothèque. La plupart d'entre eux sont rédigés en latin. Nous reviendrons plus tard sur l'étude de cet inventaire.

Enfin, cet inventaire, intitulé *Catalogue des livres du cabinet de curiosités de l'abbaye de Saint-Antoine*, fait mention de la collection conservée dans la « Grande » bibliothèque de l'abbaye en plusieurs endroits, notamment pour signaler un ouvrage présent dans les deux collections. Cependant, cette mention reste assez rare tout au long de l'inventaire, dénotant une certaine indépendance de ces deux bibliothèques l'une par rapport à l'autre, et une relative dissemblance entre elles.

56. *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine* (manuscrit), 1761, folios 505 à 513. Cote : R.4743

Une lente disparition

- [L'union de l'ordre Antonin avec l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem : dispersion de la « grande » collection](#)

À la fin du XVIII^e siècle, l'ordre de Saint-Antoine, accablé de dettes, ne peut plus faire face par lui-même aux nombreuses difficultés que rencontre la religion en général. La seule solution pour éviter l'extinction totale est alors la fusion avec un autre ordre. L'ordre de Malte, par ses affinités avec l'ordre de Saint-Antoine (il s'agit également d'un ordre hospitalier), sera choisi par les Antonins dès 1774. L'union entre les deux ordres, signée en décembre 1776 et effective en 1777, enjoint les religieux de Saint-Antoine de céder tous leurs biens aux Maltais. Ces derniers laissent aux Antonins la jouissance d'une partie des meubles ; mais ils gardent pour eux la bibliothèque, qui sera au centre de nombreuses querelles durant la période difficile de l'installation de l'ordre de Malte dans l'abbaye de Saint-Antoine.

Avant que les Chevaliers de Malte n'arrivent à Saint-Antoine, les Antonins lèguent à la Bibliothèque de Grenoble une grande partie de leurs collections. Ainsi, l'intégralité des objets conservés dans le cabinet de curiosités de l'abbé Galland est transportée à Grenoble, livres comme antiques, médailles comme sculptures. Ces dons seront plus tard répartis entre la Bibliothèque, le Muséum d'Histoire Naturelle et le Musée de Grenoble, dont la première section d'égyptologie sera constituée à partir des antiquités antonines. Le choix de la Bibliothèque de Grenoble est alors dicté par les bonnes relations qu'elle entretient depuis plusieurs années avec l'abbaye. En 1772, par exemple, lorsque la Bibliothèque avait fait l'acquisition des collections de Monseigneur de Caulet, évêque de Grenoble de 1725 à 1771, l'Ordre avait participé, par une souscription de 3 000 livres. On peut encore aujourd'hui retrouver certains des ouvrages cédés à la Bibliothèque de Grenoble, notamment grâce aux ex-libris y figurant parfois ; nous reviendrons sur ces ouvrages à la fin de cette partie.

La « grande » bibliothèque est donc la seule à être cédée à l'ordre de Malte à son arrivée en 1777.

Très rapidement, des difficultés surviennent pour les frères maltais⁵⁷. Dès 1779, le Parlement de Grenoble, voulant démontrer ses droits sur Saint-Antoine, demande l'établissement d'un chapitre de filles nobles, plus adapté que les conventuels maltais. Le roi accepte cette demande par le brevet du 9 décembre de la même année, et unit à ce nouveau chapitre le prieuré de Notre-Dame-de-Grâce de Tullins, dépendant lui aussi de l'ordre de Malte. Les statuts de 1780 confient aux chanoinesses la garde de la bibliothèque et des archives.

Voulant s'installer dans le bourg de Saint-Antoine pour mieux remplir leurs nouvelles fonctions, les chanoinesses en font la demande à leur supérieur, le Grand Prieur d'Auvergne, au procureur général et à l'ambassadeur de Malte. Une ordonnance du Grand Prieur, datée du 29 mars 1785, leur interdit de déménager le chapitre de Tullins à Saint-Antoine, devant le manque de précision des lettres patentes autorisant la création du chapitre de chanoinesses, sur la question des biens et des droits associés à cette création.

Voyant la situation se dégrader et l'ordre de Saint-Antoine leur échapper peu à peu, les religieux de l'ordre de Malte cherchent à accaparer les biens de l'abbaye antonine. La majeure partie des archives de l'Ordre est transportée à la commanderie maltaise de Saint-Georges de Lyon. Ces archives sont aujourd'hui conservées aux archives départementales du Rhône.

La Bibliothèque fait quant à elle l'objet de véritables pillages : les religieux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem font transporter cent cinquante ouvrages parmi les plus précieux de la collection antonine à Malte. Ils s'y trouvent probablement encore à l'heure actuelle, bien qu'il soit difficile d'obtenir des informations précises sur ce sujet⁵⁸. Les autres livres de la bibliothèque, moins précieux, sont vendus au libraire et imprimeur grenoblois François Brette, qui avait déjà acquis quelques années plus tôt certains ouvrages de la bibliothèque du cabinet de curiosités, comme mentionné sur l'inventaire de celui-ci⁵⁹. La vente semble avoir été effectuée dans la précipitation et avec l'intention apparente de

57. A. Mazimbert, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine*, Petite revue des bibliophiles dauphinois, T.I, 1921-4, p. 269

58. Géraldine Mocellin-Spicuzza, actuellement directrice du musée départemental de Saint-Antoine l'Abbaye, a en effet adressé des demandes à la Bibliothèque Nationale de La Valette, où se trouvent les ouvrages en question. Elle n'a pu obtenir de réponse concernant une éventuelle liste, ou des pistes de recherche.

59. *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine* (manuscrit), 1761, folios 505 à

vider la bibliothèque de tout son contenu ; en effet, outre les livres, le libraire prétendait s'être porté acquéreur des étagères et des boiseries de la bibliothèque.

Les dames chanoinesses, responsables de la bibliothèque, et qui n'avaient pas été informées de la vente, firent part de leur mécontentement dès l'instant où elles en eurent connaissance. La Grande Prieure Madame de Chabons adressa alors des remontrances au libraire, ainsi qu'au régisseur de l'ordre de Malte. Un exemplaire de ces protestations, daté du 27 février 1786, est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque d'Étude et d'Information de Grenoble⁶⁰. On peut y lire ceci :

« De la part de Madame la grande prieure du Chapitre des dames chanoinesses de Malte érigé à St Antoine.

Il est remontré au Sieur Brette libraire à Grenoble qu'elle vient d'apprendre que M. le Commandeur de Menon lui a vendu, sans droit, ni titre la bibliothèque de l'abbaye de St Antoine comprise, et faisant une dépendance des biens de la dite abbaye qui forment le patrimoine du chapitre des dames chanoinesses qui a été érigé et établi à St Antoine, qu'en conséquence la dame remontrante s'oppose formellement à ce que le dit Sieur Brette déplace aucun des livres de la dite bibliothèque qu'il n'aurait pas dû acquérir de Monsieur de Menon. La dame remontrante s'opposant aussi à ce que le dit Sieur Brette paye aucune somme à raison de la dite vente qui ne peut être légale

(...) »

513. Cote : R.4743

60. Protestations de Mme de Chabons, Grande Prieure, contre la vente de la bibliothèque de Saint-Antoine consentie par M. de Menon au Sieur Brette, libraire à Grenoble, in *Recueil des pièces relatives à l'établissement du Chapitre des Chanoinesses de Malte à Saint-Antoine de Viennois*, folio 28, 1786.

Après ces protestations des dames chanoinesses, la vente, dont le montant n'est pas connu, aura très probablement été annulée, des biographies du libraire Brette telles que celle d'Edmond Maignien⁶¹ n'en faisant aucune mention.

Cet événement marque le début d'un différend autour de la gestion de la bibliothèque, opposant l'ordre de Malte et les dames chanoinesses, chacune des parties estimant être responsable de l'administration des biens du Chapitre. En réponse aux réclamations de l'ordre de Malte, un arrêt du Conseil du Roi intime aux chanoinesses l'ordre de rester à Tullins, le 8 avril 1786.

Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble (manuscrit), cote : R.5784
61. In *L'imprimerie, les imprimeurs et les libraires à Grenoble du XV^e au XVIII^e siècle*, p. CXI, cité in A. Mazimbert, *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine*, Petite revue des bibliophiles dauphinois, tome I, 1921-24, p. 275

- [1787 : l'ultime tentative des chanoinesses de l'ordre de Malte pour recréer une bibliothèque digne de ce nom à l'abbaye](#)

Le Parlement de Grenoble adresse alors des remontrances au Roi, et ordonne la vérification de l'état des collections de l'abbaye par un commissaire de la cour. Celui-ci donnera raison aux chanoinesses, constatant la disparition effective d'un certain nombre d'éléments, tels que des livres ou autres objets précieux. La décision de remettre les clés de la bibliothèque aux dames chanoinesses est alors prise par les parlementaires grenoblois. Mais le Conseil du Roi ne l'entend pas de cette oreille, et interdisant l'accès à la bibliothèque aux deux chanoinesses désignées responsables, Madame de Murat et Madame de Gallien de Chabons, en confie la garde à un cavalier de la maréchaussée de la brigade de Romans, en attendant que le libraire Brette puisse venir chercher les ouvrages qui lui reviennent, selon les termes de la vente effectuée par Monsieur de Menon.

Après plusieurs négociations entre le Parlement de Grenoble et le Conseil du Roi, il est reconnu que les dames chanoinesses de Malte sont autorisées à avoir « une bibliothèque analogue à leur état et à leur sexe⁶² ». L'inventaire effectué en 1792, et aujourd'hui conservé à la bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble montre en effet que les chanoinesses ont rassemblé au fil des ans des ouvrages de piété, d'histoire, de philosophie : plusieurs thèmes en lien avec leurs préoccupations.

En 1787, les dames chanoinesses de l'ordre de Malte sont donc officiellement nommées responsables de la bibliothèque de Saint-Antoine. Leur Chapitre est toujours organisé selon les statuts proclamés lors de l'union de l'ordre de Saint-Antoine à l'ordre de Malte. Selon les articles III et VI du chapitre premier de la seconde partie du règlement de leur Chapitre⁶³, il y aura à Saint-Antoine un Comité Intérieur, présidé par la Grande Prieure et chargé de l'administration des

62. *Remontrances du Parlement de Dauphiné, au sujet de plusieurs Arrêts du Conseil, concernant l'établissement d'un chapitre de chanoinesses de l'ordre de Malte*, datées du 11 avril 1787, et citées in A. Mazimbert, *La bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Antoine*, Petite revue des bibliophiles dauphinois, tome I, 1921-24, p.275

63. *Recueil des pièces portant suppression de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois, et union dudit ordre et de ses biens et revenus à l'ordre de Malte*, 1784, Archives départementales de l'Isère, 1J1063

biens et des droits du Chapitre : entretien des bâtiments, conservation des papiers et des titres, surveillance de la bibliothèque. Il sera composé de neuf chanoinesses, trois issues de chaque classe (professes, novices, coadjutrices) et élues par chacune de ces classes. Parmi elles, le Chapitre nommera trois trésorières, trois fabriciennes et trois archivistes (une de chaque classe, selon l'article VII).

L'article XI décrit les tâches dont seront chargées les trois chanoinesses élues archivistes, notamment concernant la bibliothèque : « *Les dames archivistes seront chargées, entre autres, du soin de la bibliothèque, pour laquelle il y aura un registre, sur lequel seront mentionnés les livres remis aux personnes de la maison, et les noms de ces personnes écrits par elles-mêmes, et sur lequel aussi seront inscrites les recettes et dépenses des fonds destinés à l'entretien et l'augmentation de ladite bibliothèque. Il y aura aussi un catalogue desdits livres, sur lesquels on inscrira les nouveaux qui pourraient être acquis ou donnés.* » Ce sont les deux chanoinesses archivistes les plus âgées qui sont chargées, alternativement chaque année, de tenir les registres des archives et de la bibliothèque.

Suivant ces règles, les chanoinesses s'établissent donc à Saint-Antoine en 1787, et gèrent la bibliothèque du mieux qu'elles le peuvent. Mais le répit sera de courte durée : la Révolution française, qui débute deux ans plus tard, marquera la fin des ordres religieux, du moins sous la forme qu'ils ont connu jusqu'alors. Le décret voté par l'Assemblée constituante le 2 novembre 1789 déclare que les biens du clergé seront mis « *à disposition de la nation* », dans la perspective de sortir la France de la terrible crise financière dans laquelle elle se trouve. La nation, supposée prendre en charge les frais de culte et salarier les hommes d'Église, s'occupera en priorité des frais occasionnés par les nombreux conflits, laissant les ordres religieux sombrer peu à peu.

Les chanoinesses de l'abbaye de Saint-Antoine sont sommées de rendre un inventaire de leurs biens, pour qu'ils puissent ensuite être vendus. L'inventaire aujourd'hui consultable à la Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble est daté du « *31 8.bre 1792*⁶⁴ ». Il est donc fort probable qu'il s'agisse d'un inventaire établi en vue de lister tous les biens vendables dans la

bibliothèque. Ainsi, on y trouve répertoriés, outre les livres, deux « vieux globes sur leurs supports en noyer », vestiges possibles de l'ancien cabinet de curiosités de l'abbé Galland. Les ouvrages qu'on peut retrouver dans cet inventaire traitent de sujets relativement proches des préoccupations des chanoinesses (« *analogue à leur état et à leur sexe* », comme on l'a déjà vu) : ouvrages religieux ou de piété, dictionnaires, livres d'histoire, recueils de poésie, livres d'art, traités de philosophie. Deux cahiers différents composent l'inventaire. Ils comportent quelques similarités, mais ne sont pas identiques ; ils ont probablement été dressés à des dates différentes, bien que seul le premier soit daté. Il porte en effet le titre suivant : « *Extrait de l'inventaire des Cy Devant Chanoinesses de Malte à Saint-Antoine du 31 8.bre 1792*⁶⁵ ». Cela pourrait signifier qu'il a été réalisé un inventaire plus large, non limité à la bibliothèque seule, des biens des chanoinesses, relatif à la nationalisation des biens du clergé. Un tel document n'a toutefois jamais été retrouvé. Nous reviendrons sur une étude plus poussée de ces inventaires ultérieurement.

L'inventaire a été réalisé en présence de la bibliothécaire, *Helaine Felicité Varax*⁶⁶. Celle-ci « *a déclaré que les livres cy dessus inventoriés sont les seuls qui dépendent de leur Bibliothèque et qu'il n'est pas déjà connoissance qu'on en ay soustrait, observant qu'ils ont été déposé dans laditte bibliothèque par les cy-devant chanoinesses qui les ont achettés en partie de leurs propres deniers, le surplus provenant de l'ancienne Bibliothèque des Antonins, se reservant de réclamer la Distraction des volumes qui leur appartiennent (...)* ». Il décrit chaque livre, son titre, son format, sa reliure parfois. Si des volumes manquent à un ouvrage, cela est également indiqué.

La conclusion de l'inventaire nomme comme responsable de la bibliothèque, à la place de la chanoinesse bibliothécaire, un officier municipal à qui les clés sont remises : « *Nous avons établi gardien desdits livres ledit Maisolet*⁶⁷ *officier municipal a qui les clefs de laditte Bibliothèque ont été remises* ». Ce détail montre lui aussi que l'on cherche à retirer aux chanoinesses tout contact avec la bibliothèque de l'abbaye, et plus généralement avec tous les biens de l'ordre.

64. 31 octobre 1792

65. *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792. Cote : R.8153*

66. Orthographe incertaine...

67. Idem (Nievolet ?)

Les saisies révolutionnaires les plus importantes à Saint-Antoine auront finalement lieu quelques années plus tard, en 1797⁶⁸. Elles marqueront la fin définitive de l'existence de la bibliothèque autrefois prestigieuse des Antonins.

68. G. Mocellin-Spicuzza, *Saint-Antoine l'abbaye, Un trésor en dauphiné*, 1997, p.33.

Chap. 2 : les raisons d'être de la bibliothèque

Les bibliothèques monastiques au Moyen-Âge

À la fin de l'Empire Romain d'Occident, au V^e siècle, les grandes bibliothèques publiques disparaissent. Les bibliothèques monastiques qui apparaissent alors ont donc pour tâche de conserver et diffuser les cultures latine et grecque, comme indiqué par exemple dans les règles du couvent de Vivarium, édictées par le romain Cassiodore en 546. Celles-ci enjoignent aux moines de recopier les textes des Pères de l'Église, mais aussi d'œuvres profanes. La règle de Saint-Benoît, qui demande aux religieux de lire des textes sacrés, aura elle aussi pour conséquence le développement des bibliothèques monastiques, et plus particulièrement des ateliers de copistes, ou *scriptoria*, qui leur sont très souvent rattachés. Ces ateliers permettent également de pallier le problème de la rareté des manuscrits : les échanges et les prêts entre monastères, en particulier au sein d'un même ordre, se développent⁶⁹.

Le renouveau intellectuel et artistique de la seconde moitié du X^e siècle participera à l'apogée des bibliothèques. Au cours du XI^e siècle, les abbayes se transforment, la culture religieuse devient prédominante. Mais une grande place sera toujours accordée aux textes de l'Antiquité. Les textes que l'on retrouve le plus souvent dans les bibliothèques du Moyen Âge sont, bien entendu, les textes des Pères de l'Église (notamment ceux d'Augustin, en particulier dans les monastères placés sous la règle du Saint ; ceux de Grégoire le Grand ou encore ceux d'Origène), mais aussi ceux des auteurs précarolingiens, comme Bède le Vénérable, les Vies de Saints, et les textes bibliques de toutes époques, annotés de commentaires⁷⁰.

Il y a parfois au sein du monastère un bibliothécaire, l'*armarius*, chargé de la garde des collections ; mais il arrive qu'un autre officier remplisse cette fonction. C'est lui qui tient l'inventaire des livres et qui gère leur prêt. Il est également chargé de fournir le matériel aux copistes (plumes d'oie, grattoirs, cornets à

69. A. Labarre, *Histoire du Livre*, Paris 2001, p.22

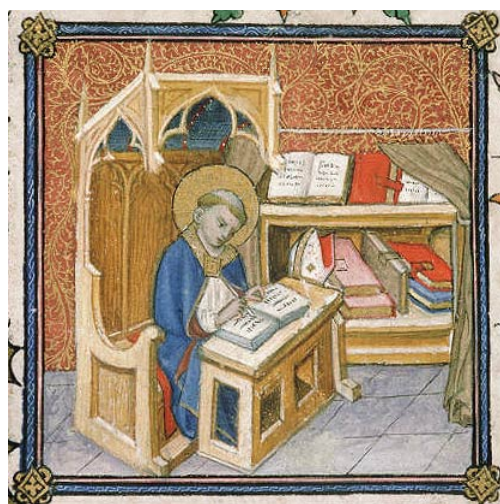
70. A. Vernet (dir.), *Les bibliothèques médiévales du VI^e siècle à 1530 (Histoire des bibliothèques françaises, tome I)*, 1989, p.XXII

encre). Les feuilles de parchemin, coûteuses, sont souvent fournies par l'abbé. L'*armarius* est aussi chargé d'embaucher des copistes étrangers au monastère, de les payer, ainsi que de surveiller le travail de copie dans l'atelier.

Le scribe lui-même travaille rarement seul ; en moyenne, sept ou huit copistes œuvrent dans le *scriptorium* en même temps. Ce sont eux qui effectuent la première étape de la copie d'un livre. Parfois, le scribe sait à peine lire ce qu'il recopie ; il se contente de le retranscrire le plus fidèlement possible. C'est alors qu'intervient le responsable de l'atelier, en tant que *revisor* : il relit le manuscrit, corrige la ponctuation et l'orthographe, rectifie dans la marge un mot indéchiffrable. Une fois le manuscrit corrigé, il passe entre les mains du peintre, qui l'orne d'illustrations et de lettrines colorées. La dernière étape consiste à relier le livre, après avoir plié les folios qui le composent.

Le livre accompagne le moine dans grand nombre de ses activités : office, méditation, étude. Des lectures sont faites en plusieurs endroits : au Chapitre, au cloître, au réfectoire. Le livre est un support irremplaçable pour les religieux : il est un soutien pour la formation, puis pour le travail intellectuel et spirituel qu'ils effectuent chaque jour. Les monastères se munissent des livres qui leur seront le plus utile, comme les livres d'étude pour ceux qui forment de jeunes novices par exemple.

Ces usages multiples ont pour conséquence une certaine multiplicité des lieux de conservation des livres⁷¹. Jusqu'au XIII^e siècle environ, il n'existe pas de lieu « bibliothèque » à proprement parler. Les ouvrages sont stockés dans des coffres, des placards appelés *armaria*⁷² (d'où l'appellation d'*armarius* pour le responsable des livres) et fixés sur le mur du cloître ou dans d'autres lieux. Des pupitres sont aménagés à proximité pour permettre la lecture. Mais



71. M.-C. Garand, « Les anciennes bibliothèques du XIII^e au XV^e siècle », in A. Vernet (dir.), *Les bibliothèques médiévales du VI^e siècle à 1530 (Histoire des bibliothèques françaises, tome I)*, 1989, pp. 45-63. p.53.

72. *Armarium* au singulier. A. Vernet (dir.), *Les bibliothèques médiévales du VI^e siècle à 1530 (Histoire des bibliothèques françaises, tome I)*, 1989, p.XXII.

rapidement, ces conditions de travail difficiles poussent les moines à aménager des locaux spécifiques. À la même époque, pour empêcher les vols, se développe l'usage d'attacher les manuscrits aux étagères ou aux pupitres à l'aide de chaînes. Certains ouvrages sont toutefois toujours conservés dans des endroits différents, selon leur usage ou leur préciosité : dans la chapelle, le chœur, le réfectoire ; dans la sacristie, dans les appartements de l'abbé ou au sein du Trésor de l'abbaye, qui rassemble tout ce que celle-ci possède de plus précieux en dehors des reliquaires. Des ouvrages dépendant de la bibliothèque peuvent également se trouver dans des églises rattachées au monastère.

Les collections médiévales comptent très rarement un grand nombre d'ouvrages : en général, seuls une dizaine de titres les composent. Les inventaires effectués sont souvent incomplets, car des ouvrages sont prêtés, volés, perdus. Ces inventaires nous renseignent peu sur le classement des ouvrages dans les bibliothèques : ils sont parfois effectués suivant l'ordre alphabétique, parfois suivant des habitudes intellectuelles de l'époque, et qui nous sont difficilement accessibles. Dans le cas de la bibliothèque de Saint-Antoine, sur lequel nous reviendrons plus en profondeur ultérieurement, les ouvrages semblent classés par format et par thème. Toutefois, il faut garder à l'esprit que rien ne permet de savoir si le classement utilisé dans les inventaires est purement théorique ou s'il reflète une réalité topographique. Les collections étaient des collections fermées : les livres n'en sortaient pas (ou tout du moins n'étaient pas censés en sortir).

On l'a vu, lors de la fondation d'une bibliothèque, les ouvrages qu'on y trouve sont les plus indispensables. Mais au fur et à mesure de son expansion, la collection s'enrichit de nouveaux titres. Ajoutée à cela, la propension plus tardive des religieux à délaissier la piété pour s'intéresser au luxe et au raffinement les pousse à acquérir des ouvrages plus précieux. Au fil des ans, la bibliothèque se fait plus riche, dans tous les sens du terme. De plus, la politique de copie très développée des monastères leur permet la plupart du temps de se constituer des collections remarquablement complètes⁷³.

73. B. Munk Olsen, « Les bibliothèques bénédictines et les bibliothèques de cathédrales : les mutations des XI^e et XII^e siècle, in A. Vernet (dir.), *Les bibliothèques médiévales du VI^e siècle à 1530 (Histoire des bibliothèques françaises, tome I)*, 1989, pp. 31-43. p. 40.

On peut enfin noter que le développement des cabinets de curiosités au XVIII^e siècle donne une nouvelle dimension aux bibliothèques auxquelles ils sont souvent accolés : les nouvelles acquisitions d'ouvrages sont destinées à expliquer les objets qu'on y observe. On retrouve une telle collection à Saint-Antoine au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

L'abbaye de Saint-Antoine ne pouvait donc se passer d'une bibliothèque digne de ce nom. On rencontre bien évidemment une grande partie des caractéristiques historiques mentionnées ci-dessus dans le développement de cette collection. Nous allons donc maintenant en voir les particularités, à travers les quelques éléments sur les rapports entre les Antonins et leurs livres qui nous sont parvenus.

L'éducation : une priorité affirmée des antonins, des origines de l'ordre à sa disparition

Un proverbe, cité par Pierre Riché dans son article *Dans l'atelier des scribes*⁷⁴, dit : « *Une abbaye sans bibliothèque, c'est un arsenal sans armes* ». L'abbaye de Saint-Antoine ne fait pas exception à la règle ; bien que peu de documents soient parvenus jusqu'à notre époque, il a été établi que le monastère contenait en son sein une bibliothèque renommée. Dans leur célèbre *Voyage littéraire*⁷⁵, en 1717, Dom Martène et Dom Durand, deux religieux bénédictins, font l'observation suivante : « *La bibliothèque n'est pas fort grande, mais les livres sont assez bons* ». Quelques décennies plus tôt, en 1644, le père Louis Jacob écrivait quant à lui dans son *Traité des plus belles bibliothèques*⁷⁶ : « *Auparavant les troubles de France pour la religion de Calvin, il y avait une riche Bibliothèque dans l'abbaye de Saint-Antoine, chef de son ordre ; mais elle fut dissipée au grand regret de ces religieux, qui tâchent peu à peu de la rétablir* ». Cette dernière remarque montre l'attachement incontestable des Antonins aux questions d'ordre intellectuel et littéraire, qui s'est exprimé dès les premières années d'existence de l'Ordre.

La bulle du pape Innocent IV du 22 avril 1247, qui fonde le monastère antonin, place les moines sous la règle de Saint Augustin. Celle-ci comporte plusieurs paragraphes se rapportant aux règles dans la bibliothèque ou aux pratiques de la lecture au sein du monastère. Les livres de la bibliothèque ne peuvent par exemple être empruntés qu'à une heure précise de la journée ; une lecture est faite aux moines pendant les repas, pour qu'ils soient pleinement imprégnés de la parole divine. De plus, les religieux ont pour obligation de relire la règle de Saint-Augustin chaque semaine, afin de l'appliquer au mieux et de n'en oublier aucun détail.

74. P. Riché, « Dans l'atelier des scribes (V^e-XIII^e siècles) », in *Historia spécial* n°19 (*Les templiers et les hospitaliers, Le temps des monastères*), Septembre-octobre 1992, pp. 85-97

75. D. E. Martène, D. U. Durand, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de St-Maur*, Paris 1717, p.262

76. L. Jacob, *Traité des plus belles bibliothèques, publiques et particulières, qui ont été et qui sont à présent dans le monde*, Paris 1644, p.649

Règle de Saint Augustin, extraits⁷⁷ :

(...) Ceux qui sont chargés du cellier, du vestiaire ou de la bibliothèque serviront tous les frères sans murmure. Il y aura chaque jour une heure fixée pour demander les livres. En dehors de cette heure on n'en donnera point.

(...)

Depuis le moment où vous vous mettez à table jusqu'à ce que vous en sortiez, écoutez sans bruit et sans dispute ce qu'on vous lit selon la coutume ; votre corps ne doit pas seul prendre sa nourriture, votre esprit doit aussi avoir faim de la parole de Dieu.

(...)

Ces règles marquent le début d'une tradition intellectuelle profonde, qui caractérisera l'ordre de Saint-Antoine pendant plusieurs siècles.

En effet, la formation intellectuelle et spirituelle des frères antonins sera pour l'ordre une préoccupation permanente.

Les statuts de 1367 indiquent que les candidats qui souhaitent se présenter pour entrer dans l'ordre doivent savoir lire et chanter, au même titre qu'ils doivent prouver la légitimité de leur naissance ou faire vœu de chasteté et de pauvreté⁷⁸. Les études sont un moyen de promotion au sein de l'abbaye et de l'ordre : les plus instruits sont ceux qui occupent les plus hautes fonctions. Le capiscol est chargé de l'instruction des novices, secondé par un maître des écoles après 1420 (*magister scholarum*). La formation de base que reçoivent les jeunes au monastère

77. Règle de Saint Augustin pour les serviteurs de Dieu, in *Oeuvres complètes de Saint Augustin*, tome III, Bar-le-Duc 1864 (traduction de M. l'abbé Raulx), pp. 587-591
www.abbaye-saint-benoit.ch/saints/augustin/regle/index.htm

Cf. annexe n° 1

78. Y. Kinossian, « Le chanoine dans l'abbaye de St-Antoine aux XIV^e et XV^e siècles : être et

comprend des cours de grammaire, de chant et de musique : les matières nécessaires aux tâches liturgiques quotidiennes qu'auront à accomplir les futurs religieux. Les élèves les plus capables sont évidemment appelés à suivre des études universitaires hors de l'abbaye. Le mode de sélection de ces novices est mal connu de nos jours, mais on sait qu'en 1478, la décision revient aux définiteurs du Chapitre général et à l'abbé. Peu de novices sont autorisés à poursuivre leurs études hors de l'abbaye, car cela suscite beaucoup d'inquiétude chez les membres du Chapitre : les étudiants pourraient égarer les livres qu'ils emmènent avec eux, errer et être distraits de leurs tâches. Une autorisation est donnée pour trois ans : à la fin de cette période, les progrès accomplis par l'élève sont examinés, et s'ils ne sont pas satisfaisants, l'autorisation lui est retirée. À la même époque, on note que les familles les plus aisées font en sorte que leurs enfants soient sélectionnés parmi les meilleurs élèves.



Les jeunes religieux étudient le droit canonique, plus rarement la théologie : Yves Kinossian fait remarquer que les actes de l'Ordre ne mentionnent que deux théologiens entre le XIV^e et le XV^e siècle, Jean de Redon en 1426, et Philippe de l'Épine en 1443⁷⁹. L'ordre finance ces études, à la condition qu'elles soient faites dans une université dépendant de l'Ordre lui-même : Paris, Montpellier, Avignon, Turin, Pavie, Bologne (Italie), Cologne, Fribourg (Allemagne) ou Lerida (Espagne). Les Antonins sont donc majoritairement des canonistes : les plus compétents d'entre eux défendent les intérêts de l'Ordre. Ils jouent un rôle important dans les conflits, notamment dans celui avec l'abbaye de Montmajour, au début du XV^e siècle : Bernard de Luppo ou Robert de St-Aignan entre autres se font les avocats de leur ordre lors de ces tensions. D'autres occupent des fonctions diplomatiques importantes dans le monde chrétien, participant à de nombreux conciles, comme le Concile de Bâle au début du XV^e siècle.

paraître », in *Les cahiers du CRHIPA* n°4, 2001, pp. 217 à 241, p. 219
79. Y. Kinossian, « Le chanoine dans l'abbaye de St-Antoine aux XIV^e et XV^e siècles : être et paraître », in *Les cahiers du CRHIPA* n°4, 2001, pp. 217 à 241, p. 223

À la fin du XV^e siècle, le capiscol délègue sa tâche de responsable de la formation des jeunes religieux au maître des enfants, ou maître des novices. Au fil du temps, l'érudition des moines antonins fera de l'ordre de Saint-Antoine un ordre puissant et renommé dans toute la chrétienté.

Les XVII^e et XVIII^e siècles verront l'Ordre se plonger plus encore dans les arts et la littérature. Les abbés de l'époque chercheront à donner à l'abbaye un nouveau visage, physique et moral, en accord avec l'architecture et les idées de ce siècle des Lumières.

L'ordre des Hospitaliers de Saint-Antoine, fort de nombreux privilèges dès sa création, est rapidement devenu un ordre opulent et fortuné. Cette richesse a poussé les religieux de l'abbaye dauphinoise, au cours des siècles, à acquérir de nombreux ouvrages, parfois précieux, à faire venir des copistes et des artistes renommés afin d'accroître la collection de leur grande bibliothèque. Ainsi, au fil des ans, celle-ci s'est dotée d'une réputation considérable dans l'Europe chrétienne. Les autres commanderies antonines ne sont pas en reste : celles de Bar-le-Duc ou de Marseille possèdent elles aussi un grand nombre d'ouvrages⁸⁰. Le commandeur de Memmingen, Pierre Mitte, disposait quant à lui d'une collection de plus de deux cents livres sur des thèmes variés tels que la théologie, le droit, la médecine ou la philosophie.

Malheureusement, de nombreuses destructions ont eu lieu au cours de l'existence de la bibliothèque de l'abbaye-mère : incendies (comme en 1422), dévastations durant les guerres de religion (1567, 1580), qui auront une première fois raison de la collection. Mais comme l'a signalé le père Louis Jacob⁸¹, les Antonins n'étaient pas hommes à laisser l'ordre orphelin de l'un des attributs qui avaient fait sa renommée, et ils s'attelèrent rapidement à la reconstituer.

La bibliothèque, au fil des siècles, a donc connu des périodes de splendeur entrecoupées de pillages en tous genres. Elle fut au centre de nombreux conflits lors de l'extinction progressive de l'ordre, lorsqu'elle passa entre les mains des Hospitaliers de Malte en 1777, puis des Dames chanoinesses du même ordre, dix

80. Selon G. Mocellin-Spicuzza, *Chroniques d'une abbaye au Moyen-Âge, guérir l'âme et le corps*, Saint-Antoine l'Abbaye 2002, p.77 : au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, la bibliothèque de Bar-le-Duc possède mille soixante-dix-neuf ouvrages, et celle de Marseille en possède huit cents.

81. L. Jacob, *Traité des plus belles bibliothèques, publiques et particulières, qui ont été, et qui sont*

ans plus tard. La Révolution française, avec la confiscation des biens du clergé, a fait disparaître les dernières traces de la bibliothèque, rendant plus qu'ardue la tâche de retracer son histoire avec précision. C'est pourtant à cette tâche que je me suis attelée, au cours de la réalisation de ce mémoire, afin de donner, à travers l'étude des quelques éléments disponibles aujourd'hui, une image aussi précise que possible de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine au cours de son existence.

Chap. 3 : les rapports à l'écrit entretenus par les religieux de Saint-Antoine, à travers l'étude de deux inventaires

Aujourd'hui, les seuls documents subsistants concernant exclusivement les collections antonines sont deux inventaires, l'un concernant la bibliothèque du cabinet de curiosités, daté de 1761, l'autre concernant la bibliothèque des chanoinesses de Malte et daté du 31 octobre 1792. Les deux manuscrits sont actuellement conservés à la bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble. Leur dépouillement est une étape essentielle pour comprendre les rapports que les religieux de l'abbaye de Saint-Antoine ont pu entretenir avec leurs livres à différentes époques.

En effet, l'étude d'un inventaire permet de prendre connaissance de nombreux paramètres⁸². Le classement des ouvrages en cinq grandes catégories, théologie, jurisprudence, sciences et arts, belles lettres et histoire, établi dès 1810 par Jacques-Charles Brunet dans la table méthodique de son *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*⁸³, et l'observation de la répartition des titres selon leur date de parution, puis la mise en parallèle de ces résultats avec les grandes tendances de l'époque permet de rendre compte du dynamisme d'une collection, de l'attachement de ses propriétaires aux domaines les plus en vogue au moment de sa création. On peut noter que les ouvrages ne sont pas toujours acquis à leur date de parution ; mais il reste rare qu'une bibliothèque achète un livre publié longtemps auparavant. Dans le cas d'une bibliothèque monastique, il est également intéressant de voir si les religieux sont ouverts à la production profane ou non.

L'inventaire peut également permettre d'entrevoir un classement de la collection : les ouvrages recensés peuvent être listés dans l'ordre dans lequel ils se trouvent sur les étagères de la bibliothèque, par ailleurs souvent selon leur

82. M.-H. Froeschlé-Chopard, B. Dompnier, « Le livre au couvent » ; J. Foulleron, « Tradition et modernité dans le miroir des livres, La bibliothèque des minimes de Béziers à la fin du XVIII^e siècle » ; D. Blanchard, « Une archéologie du livre, Les marques manuscrites comme source de l'histoire des bibliothèques bénédictines sous l'Ancien Régime », in M.-H. Froeschlé-Chopard, B. Dompnier (dir.), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne*, Clermont Ferrand 2000, pp. 9-18, 87-107 et 195-212

83. J.-C. Brunet, *Table en forme de catalogue raisonné, Manuel du libraire et de l'amateur de livres* tome VI, Paris 1810

format ; l'inventaire peut également faire mention de cotes, trahissant un classement particulier.

L'étude de la part de chaque format, in-folio, in-quarto, in-octavo, in-douze... au sein de la collection, peut également donner une indication de richesse de la bibliothèque, suivant le pourcentage d'ouvrages précieux qu'elle contient.

Cependant, l'étude des inventaires présente quelques lacunes : le problème principal réside dans l'absence d'information concernant le mode de constitution de la collection. On ne peut que très rarement savoir si les ouvrages ont été choisis par les propriétaires de la bibliothèque, ou ont fait l'objet de dons ou de legs. Une telle déficience peut fausser les observations sur l'intérêt porté aux domaines intellectuels en vogue, les sujets des ouvrages acquis par dons ou legs n'étant pas maîtrisés.

De plus, les inventaires laissent apparaître des volumes parfois acquis à des époques largement antérieures à la date du recensement, devenus sans intérêt et inutilisés. Les inventaires ne trahissent aucune indication d'utilisation des différents ouvrages, qui pourraient renseigner sur les domaines intéressant les usagers du fonds. Seules les indications d'usure de certains titres peuvent être interprétées comme des signes d'utilisation intensive de la part des lecteurs. Il faut cependant être prudent dans ces hypothèses, l'usure d'un ouvrage pouvant simplement être le résultat de son ancienneté, ou d'un usage intensif passé, puisqu'une fois de plus, les inventaires ne donnent pas d'indication de date d'utilisation.

De telles lacunes sont comblées par l'examen des registres d'acquisition de la bibliothèque. Ces documents permettent de connaître le rythme d'accroissement de la collection, ainsi que le mode d'acquisition. Ils peuvent de cette manière montrer précisément quels ouvrages intéressent véritablement les propriétaires du fonds, puisqu'ils indiquent quels ouvrages ces derniers ont décidé d'acheter. Malheureusement, de tels documents sont extrêmement rares, et Saint-Antoine ne fait pas exception à la règle, puisqu'on l'a vu, les deux inventaires sont les seuls documents retrouvés à ce jour. On ne peut donc qu'émettre des hypothèses quant à l'utilisation des ouvrages mentionnés. Toutefois, dans les deux cas qui nous intéressent, on a affaire à deux collections essentiellement

constituées au cours de la décennie précédant l'inventaire ; la bibliothèque du cabinet de curiosités étant totalement indépendante de la grande bibliothèque des Antonins, et celle des chanoinesses de Malte, bien que constituée en partie à partir des vestiges de cette grande bibliothèque, faisant mention d'un « *surplus provenant de l'Ancienne Bibliothèque des Antonins* » et de « *vieux boucains* » en grand nombre (plus de trois cents)⁸⁴, non inventoriés précisément. Il est donc probable que ces ouvrages aient été les moins utilisés par les chanoinesses, et par conséquent ceux qu'elles n'ont pas choisis lors de la constitution de leur collection.

Pour conclure, lors de l'étude d'une bibliothèque, il faut se poser les questions suivantes : qui décide de l'acquisition de tel ou tel ouvrage ? Quelle attitude adoptent les responsables de la bibliothèque face aux dons et aux legs ? Quels types d'ouvrages recherchent-ils ? Qui est responsable des prêts, comment se déroulent-ils ? Comment sont entretenus les locaux, les livres ? L'étude d'un inventaire de la bibliothèque peut permettre d'apporter des réponses à un certain nombre de ces questions.

Nous allons donc maintenant nous pencher plus avant sur les seuls inventaires concernant les collections antonines encore visibles aujourd'hui : l'inventaire de la bibliothèque du cabinet de curiosités⁸⁵, daté de 1761, et l'inventaire de la bibliothèque des chanoinesses de Malte⁸⁶, daté de 1792, tous deux conservés à la bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble.

84. *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* Cote : R.8153

85. *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine* (manuscrit), 1761, folios 505 à 513. Cote : R.4743 – cf. Annexe n° 2

86. *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* Cote : R.8153 – cf. Annexe n° 3

[L'inventaire de la bibliothèque du cabinet de curiosités : le prestige avant tout](#)

Comme nous l'avons vu plus tôt, le cabinet de curiosités de l'abbaye de Saint-Antoine a été créé en 1752, sous l'impulsion de l'abbé Étienne Galland. Celui-ci, érudit et féru de nouvelles découvertes, comme les intellectuels de son siècle, cherche alors à donner une nouvelle image à son ordre, mêlée de sagesse et de connaissance. Le frère Jacques Deschamps, chargé de constituer la collection du cabinet de curiosités, lui adjoint alors une bibliothèque, dont les ouvrages servent de support, de source d'approfondissement aux thèmes abordés par les objets exposés.

L'inventaire conservé à la bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble a été dressé par le même Jacques Deschamps en 1761, neuf ans après la création du cabinet de curiosités. Il est composé de trois volumes : les deux premiers présentent les collections d'objets du cabinet, et on trouve au folio 505 du premier tome l'inventaire de la bibliothèque, qui nous intéresse ici. Le troisième volume est quant à lui considéré comme un ouvrage à part entière pour Jacques Deschamps, qui le fait apparaître dans son inventaire sous le titre *Suite des rois, empereurs, impératrices et tyrans*⁸⁷. Il est donc fort probable que les deux ouvrages aient été fondus en un seul ultérieurement, reliés de manière identique et conservés ensemble jusqu'à nous parvenir, bien qu'ils n'aient de commun que leur auteur.

L'inventaire de la bibliothèque ne représente qu'une partie infime de l'inventaire total : il ne comprend que six pages, auxquelles on peut ajouter quelques pages laissées blanches, probablement en prévision d'acquisitions ultérieures. Les livres sont classés en deux parties, selon leur format. Au sein de ces parties, il ne semble pas y avoir de classement particulier. Des cotes apparaissent dans la marge⁸⁸, mais elles ne sont pas elles-mêmes mises en ordre. La collection de livres du cabinet de curiosités n'est pas une grande

87. L'ouvrage lui-même porte le titre *Suite des Rois, des empereurs romains, des impératrices et tyrans* ; l'inventaire en deux tomes apparaît lui sous le titre *Musei Antoniani. Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine* (manuscrit), 1761, folio 507

88. Sous la forme de numéros à quatre chiffres, parfois portant la mention « bis » ou « ter »

collection : elle ne comprend que quarante-huit ouvrages, pour un total de soixante-quatorze volumes.

Malgré cette taille réduite, la bibliothèque du cabinet de curiosités est une bibliothèque riche, du point de vue de la préciosité des ouvrages. Elle n'est composée que d'ouvrages de grande taille : vingt-six titres in-folio (quarante-huit volumes) et vingt-deux titres in-quarto (vingt-six volumes). Ces formats sont habituellement réservés aux ouvrages prestigieux, illustrés. Le choix de tels ouvrages reflète parfaitement le rôle de vitrine que peut jouer le cabinet de curiosités, son rôle de mise en avant du pouvoir et de l'instruction de son propriétaire.

De la même manière, les thèmes abordés par les ouvrages de la bibliothèque correspondent aux domaines auxquels appartiennent les objets présentés dans le cabinet : ils permettent de les expliquer, de les comprendre. La *Suite des Rois, des empereurs romains, des impératrices et tyrans*, dernier volume de l'inventaire du cabinet, dont j'ai parlé plus haut, est une parfaite illustration de ce rôle de support à la découverte. La préface de ce troisième volume le présente comme un « *précis très court de l'histoire romaine pour l'intelligence des médailles et des statues antiques* », et Jacques Deschamps, dans sa préface, exprime ainsi le but qu'il donne à son ouvrage : « *Mon intention, en entreprenant cet ouvrage, n'a point été de me donner pour auteur d'une histoire Romaine ; tant d'habiles gens ont si bien traité et tellement épuisé cette matière qu'il ne conviendrait pas d'y revenir après eux, mon dessein est simplement de jeter sur ce tapis quelques traits principaux de la vie des Roys, Empereurs, Impératrices et Tyrans de cet Empire du Monde, afin de pouvoir satisfaire plus aisément la curiosité de ceux qui voudront apprendre quelque chose de plus, que le nom des médailles ou statues que je leur montrerai dans le cabinet de l'abbaye de St Antoine : mes vœux seront comblés et mon travail bien récompensé s'il peut être utile, ou procurer quelque satisfaction à ceux qui me succéderont dans cet emploi* ».

On trouve donc dans la bibliothèque du cabinet de curiosités fondé par le numismate Jacques Deschamps de nombreux ouvrages traitant de numismatique,

et d'histoire antique : le *Traité historique des monnaies de France*⁸⁹ par le Blanc, le *Discours de la religion des anciens romains*⁹⁰ par Guillaume Du Choul, ou encore le *Thesaurus numismaticus*⁹¹ d'Andrea Morelli.

Les sciences naturelles et l'observation de la nature représentent elles aussi une grande partie de la collection d'objets du cabinet : on trouve par conséquent quelques ouvrages traitant de ces sujets dans la bibliothèque, tels que *La zoomorphose ou représentation des animaux à coquilles*⁹² ou *La lithologie et la conchyléologie*⁹³.

On peut toutefois trouver dans la bibliothèque des volumes traitant de sujets moins directement liés aux objets du cabinet : on rencontre ainsi un traité d'iconologie⁹⁴, ou encore un ouvrage traitant de l'art de la gymnastique⁹⁵.

Le cas de la bibliothèque du cabinet de curiosités est un cas particulier : sa finalité empêche la collection d'être totalement en phase avec les tendances de l'édition au XVIII^e siècle⁹⁶. En effet, la collection ne compte aucun ouvrage de littérature, malgré le développement fulgurant des belles-lettres au cours de ce siècle. Dans la même période, la production de titres ayant trait à l'Antiquité connaît un fort ralentissement ; ces livres constituent pourtant une part importante de la collection antonine. On a déjà vu que le cabinet de curiosités de l'abbaye de Saint-Antoine avait été constitué à une date ultérieure à la période de fort développement de ces chambres des merveilles dans l'Europe toute entière ; il est fort probable que le désir d'Étienne Galland et de Jacques Deschamps de fournir à l'abbaye une vitrine digne de l'érudition de ses religieux ait prévalu sur le souci de coller à l'actualité de l'édition. Il leur importait plus d'acquérir des ouvrages prestigieux et liés aux sujets les intéressant.

89. *Traité historique des monnaies de France* par le Blanc, Paris 1690, un volume in quarto. in *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine*, 1761, folio 512

90. *Discours de la religion des anciens romains* par Guillaume Du Choul, Lyon 1567, un volume in quarto. in *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine*, 1761, folio 512

91. *Thesaurus numismaticus andrea morelli*, Amsterdam 1734, deux volumes in folio. in *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine*, 1761, folio 506

92. *La zoomorphose ou représentation des animaux à coquilles*, auteur inconnu, Paris 1757, un volume in quarto. in *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine*, 1761, folio 513

93. *La lithologie et la conchyléologie*, auteur inconnu, Paris 1742, deux volumes in quarto. in *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine*, 1761, folio 513

94. *Iconologie par Jacques de pie*, Paris 1636, un volume in folio. in *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine*, 1761, folio 506

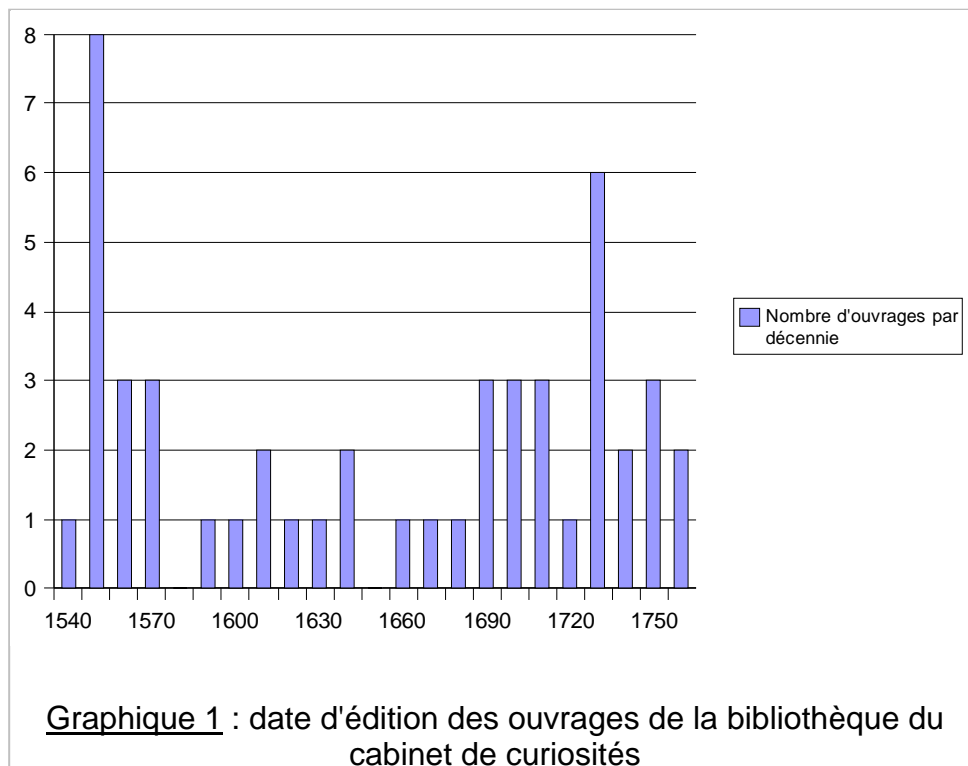
95. *Ars gymnastica hyeronimi mercurialis*, Paris 1577, un volume in quarto. in *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine*, 1761, folio 512

96. J. Quéniart, *Culture et société urbaines dans la France du XVIII^e siècle*, Paris 1978, p.308

La collection de la bibliothèque du cabinet de curiosités de l'abbaye de saint-Antoine se compose de volumes publiés entre 1540 et 1761 (cf. Graphique 1). On y trouve donc des ouvrages récents : dix-huit titres publiés dans les cinquante ans précédant la fondation du cabinet, en 1752, soit 37,5 % de la collection. Jacques Deschamps continue, au long de l'existence de la chambre des merveilles, à enrichir sa bibliothèque : on trouve dans l'inventaire daté de 1761 cinq ouvrages parus après 1752. Cela trahit une certaine volonté de parfaire la collection antonine, d'y apporter au fil des ans les livres les plus intéressants et les plus valorisants.

On constate un second pic dans les dates d'édition : quinze titres présents sur les étagères du cabinet de curiosités ont été publiés entre 1540 et 1579, soit plus de 31 % de la collection. Ces ouvrages sont, à l'exception de l'*Ars gymnastica* de 1577, des ouvrages d'histoire ou de numismatique. D'après Frédéric Barbier⁹⁷, l'histoire représente au XVI^e siècle une part relativement importante de l'édition, avec 15 % des publications, même si elle reste loin derrière les belles-lettres, qui initient alors le développement considérable qui sera le leur au cours des deux siècles suivants, et derrière la production religieuse, malgré un certain affaiblissement de celle-ci. Par la suite, le nombre d'ouvrages d'histoire publiés s'accroît, mais en se concentrant sur un petit nombre de sujets, tels que l'histoire de France. Pour pallier cet inconvénient, et obtenir un fonds plus varié, Jacques Deschamps a dû se tourner vers des titres plus anciens.

97. F. Barbier, *Histoire du Livre*, Paris 2006, p. 165



En ce qui concerne les lieux d'édition, la collection antonine se répartit entre les grands centres d'édition de l'époque et les villes où se trouvent des préceptories ou commanderies antonines, telles que Cologne ou Strasbourg, et avec lesquelles la maison-mère entretient des échanges intellectuels (cf. Graphique 2). La majorité des ouvrages provient d'éditeurs français, en particulier parisiens : vingt-cinq titres, soit 53 %, dont dix-sept parisiens. Lyon, grande ville d'imprimeurs au XVI^e siècle, représente également une part importante, avec cinq ouvrages ; les autres villes françaises sont Strasbourg, et bien évidemment Saint-Antoine en Dauphiné, avec les écrits de Jacques Deschamps.

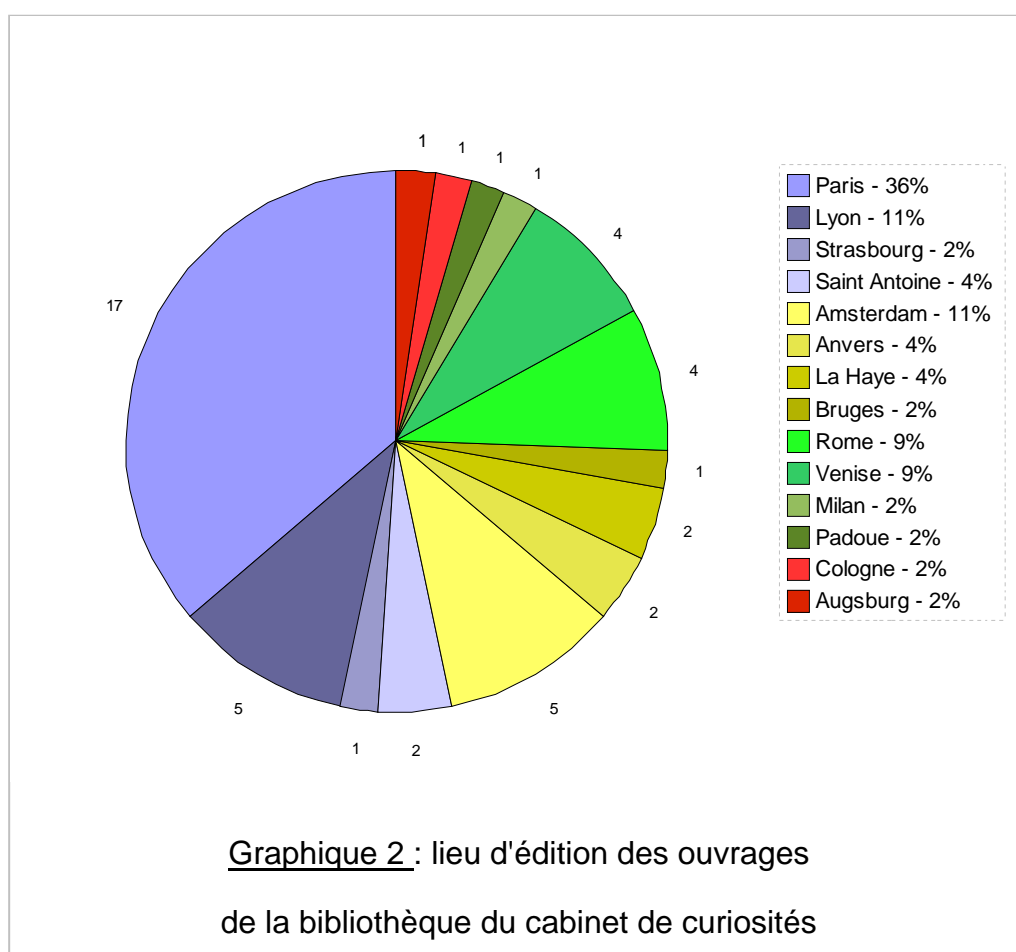
Les Pays-Bas, grand pays d'imprimeurs au XVII^e siècle, fournissent 20 % des ouvrages de la bibliothèque du cabinet de curiosités. Les dix ouvrages que cela représente se répartissent entre plusieurs grandes villes : Amsterdam, devenue un centre intellectuel important après les Guerres de Religion ; La Haye ; Anvers, gros centre économique mondial du XVI^e siècle ; et Bruges, qui tout comme Anvers, appartenait alors aux Pays-Bas.

L'Italie se place au même niveau que les Pays-Bas, avec dix titres également. Venise, grande productrice de beaux livres dès le XV^e siècle, avec des

imprimeurs tels que Alde Manuce ou Nicolas Jenson, et Rome, sont les deux grands pôles. Deux ouvrages ont également été imprimés à Padoue et Milan, où se trouve une préceptorie antonine⁹⁸.

L'Allemagne enfin, est elle aussi présente parmi les lieux d'édition, avec la ville de Cologne, qui abrite alors une commanderie antonine, et celle d'Augsburg.

Tous ces pays sont, entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, les plus grands centres intellectuels européens ; il est alors normal que les ouvrages, remarquables, prestigieux, de la collection antonine proviennent de ces pôles de savoir.



Cette image de prestige se retrouve également dans la langue d'édition des ouvrages de la bibliothèque du cabinet de curiosités de l'abbaye de Saint-Antoine. Dans le monde de l'édition européenne, on observe une rupture aux alentours de

98. A. Mischlewski, *Un ordre hospitalier au Moyen-Âge*, Grenoble 1995, carte n°7

1560⁹⁹ : les langues vernaculaires deviennent prédominantes, en particulier en France et en Italie. L'Allemagne ne connaîtra ce changement que plus tard, aux alentours de 1680. Cependant, le latin reste dans les esprits comme la langue du savoir, des échanges. C'est pour cette raison que l'on retrouve dans la collection antonine une majorité d'ouvrages rédigés en latin : une trentaine, soit 62,5% du total. On y trouve également quinze ouvrages en français et un seul en italien. Ces chiffres sont cependant à prendre avec circonspection. En effet, l'inventaire rédigé par Jacques Deschamps en français apparaît lui-même dans la liste sous un titre latin : *Musœi Antoniani*¹⁰⁰. Il est alors possible que, dans le souci de faire paraître sa bibliothèque plus admirable, ou de donner à son inventaire une touche plus savante, le religieux ait listé sous un titre latin des ouvrages en langue vulgaire. On peut également remarquer que tous les livres en langues vernaculaires sont postérieurs à cette date-clé de 1560¹⁰¹.

Pour finir, l'inventaire de la bibliothèque du cabinet de curiosités comporte quelques commentaires sur les ouvrages. Ces commentaires peuvent concerner l'état des livres, comme par exemple l'ouvrage sur les fastes et les triomphes romains de 1557, en face duquel se trouve le commentaire suivant : « *il était à double dans la bibliothèque, mais en mauvais état* ». Le fait qu'un livre soit abîmé, malgré une date de parution récente, peut être le résultat d'un usage intensif ; dans l'inventaire de la bibliothèque du cabinet, seule *l'Histoire des Rois d'Egypte*¹⁰² remplit ces deux critères. Les autres ouvrages détériorés sont des ouvrages trop anciens pour qu'on puisse faire des déductions avec certitude quant à leur utilisation. Les titres abîmés sont également souvent notés « *en double à la bibliothèque* », et sont souvent échangés avec le second exemplaire, certainement pour que la collection du cabinet de curiosités soit la plus remarquable possible.

99. F. Barbier, *Histoire du livre*, Paris 2006, p.164

100. *Musœi antoniani*, deux volumes in folio. in *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine*, 1761, folio 507

101. Ou imprimés à des dates très proches, tels que *l'Épitomé des antiquités de Jean Strada* de 1553, par ailleurs également présent en langue latine, ou le *illustratione de gli epitaphi e medaille di gabriel simeoni* de 1558.

102. *Historia regum oegipti joannis vaillant*, Amsterdam 1701, un volume in folio. in *Catalogue manuscrit du médailler de l'abbaye de Saint-Antoine*, 1761, folio 506

Certains livres sont indiqués comme « *rendu à St Antoine* », comme le catalogue de la collection de pièces antiques de la famille Tiepolo de Venise¹⁰³ ; dans ce cas, Jacques Deschamps a noté en face du titre le chiffre zéro. Des échanges ponctuels ont pu avoir lieu entre les deux bibliothèques de l'abbaye ; cela indiquerait que l'inventaire de 1761 ait été actualisé après sa réalisation, le retrait d'ouvrages tels que celui-ci en ayant été noté.

L'hypothèse de la mise à jour est étayée par les mentions « *à vendre* » apparaissant en face de certains titres. Celles-ci ont parfois été corrigées en « *vendu* », le religieux chargé de la bibliothèque faisant également apparaître le nom de l'acquéreur. On croise parmi ces acquéreurs des noms célèbres de la région grenobloise, tels que le libraire Brette, acheteur entre autres de l'*Ars gymnastica*¹⁰⁴ ou de l'*épitomé des antiquités*¹⁰⁵ de Jean Strada, ou M. Gagnon, grand-père de Stendhal, acheteur de *La lithologie et la conchyléologie*¹⁰⁶. Il aurait été intéressant de suivre la trace de ces ouvrages en les retrouvant parmi les collections de ces acquéreurs, de déterminer quels types d'ouvrages les intéressent le plus souvent : est-ce lié à leur métier, leur culture, leur éducation ? Mais il ne m'a pas été possible de réaliser ce travail de recherche, en partie par manque de temps.

103. *Musoei theupoli antiqua numismata*, Venise 1736, deux volumes in folio. in *Catalogue manuscrit du médailleur de l'abbaye de Saint-Antoine*, 1761, folio 507

104. *Ars gymnastica hyeronimi mercurialis*, Paris 1577, un volume in quarto. in *Catalogue manuscrit du médailleur de l'abbaye de Saint-Antoine*, 1761, folio 512

105. *Épitomé des antiquités de Jean Strada*, Lyon 1553, un volume in quarto. in *Catalogue manuscrit du médailleur de l'abbaye de Saint-Antoine*, 1761, folio 511

106. *La lithologie et la conchyléologie*, auteur inconnu, Paris 1742, deux volumes in quarto. in *Catalogue manuscrit du médailleur de l'abbaye de Saint-Antoine*, 1761, folio 513

[La bibliothèques des Chanoinesses de l'Ordre de Malte à Saint-Antoine : le retour à une mission d'éducation](#)

L'inventaire de la bibliothèque des chanoinesses de Malte¹⁰⁷ conservé à la bibliothèque d'étude et d'information de Grenoble présente une particularité qui mérite que l'on s'interroge à son propos. En effet, ce document, manuscrit, est composé de deux parties, apparemment distinctes, mais conservées sous le même intitulé, *Extrait de l'inventaire des cy-devant chanoinesses de Malte à Saint-Antoine*, et cousues ensemble. Ces deux parties présentent assez de différences pour laisser supposer qu'elles n'ont pas été rédigées à la même date : le support utilisé n'est pas le même, l'encre et l'écriture diffèrent elles aussi.

La première partie n'indique que le titre des ouvrages et le nombre de volumes, plus rarement le nom de l'auteur. Les ouvrages sont numérotés de un à cent vingt-huit, et sont classés à la fois selon leur format et selon le sujet dont ils traitent. Cette partie comporte un titre¹⁰⁸, une date¹⁰⁹, une introduction et une conclusion, dans lesquelles sont indiqués les noms des personnes présentes : Helaine Félicité Varax, la bibliothécaire, ainsi qu'un certain nombre d'officiers municipaux. Cet aspect officiel, associé à la date, amène à penser que cet inventaire est une partie de l'inventaire total des biens des chanoinesses réalisé à l'occasion des saisies révolutionnaires.

La deuxième partie quant à elle, ne comporte aucune mention de date. Elle est rédigée sur des feuilles vraisemblablement habituellement utilisées pour de la comptabilité : les titres des colonnes « Noms, professions et demeures des contribuables », « Détail de la cotisation », « Résultat » ont été rayés, et ces colonnes laissent désormais apparaître les titres des ouvrages, le nombre de volumes qu'ils contiennent, les lieux et dates d'édition, parfois même les imprimeurs. Les ouvrages sont classés selon leur format, la plupart du temps rassemblés par thème, en particulier les ouvrages religieux, qui se trouvent à fin de l'inventaire. Les livres ne sont pas numérotés, et l'inventaire ne fait pas mention de cotes éventuelles. Le nom de la personne l'ayant réalisé n'est pas précisé.

107. *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792. Cote : R.8153*

108. *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à Saint-Antoine*

109. 31 octobre 1792

Certains ouvrages apparaissent sur les deux inventaires ; d'autres ne sont inscrits que sur l'un ou sur l'autre. La plupart du temps, lorsqu'un titre est noté dans les deux listes, et que le nombre de volumes présents diffère de l'une à l'autre, il est plus élevé dans la deuxième partie que dans la première. On peut alors supposer que des ouvrages ont été perdus au fil des ans, et que la deuxième partie serait alors antérieure à la première. Par ailleurs, les ouvrages qui comprennent plus de volumes dans la première partie portent souvent des titres généraux : *Œuvres de Bossuet*¹¹⁰, *Œuvres de Lenoble*¹¹¹, *Bibliothèque Française*¹¹², *Œuvres de Voiture*¹¹³, ou encore *Œuvres de Saint Evremond*¹¹⁴. Il est alors facile d'imaginer que ces titres aient pu être augmentés de nouveaux volumes au cours des ans. Il en est de même des journaux présents dans les deux parties de l'inventaire : *l'Année Chrétienne*¹¹⁵ et le *Journal de Trévoux*¹¹⁶ comptent tous deux un plus grand nombre de volumes dans la première partie de l'inventaire.

Enfin, si l'on considère que la bibliothèque des chanoinesses a existé de 1787 à 1793, avec le retour à la vie civile de grand nombre d'entre elles, il paraît plus crédible qu'un deuxième inventaire, s'il s'agit bien d'un deuxième, ait été réalisé dans la période 1787-1792, plutôt qu'après octobre 1792 ; de plus, la partie datée du 31 octobre 1792 semble avoir été réalisée rapidement, comme en attestent les différentes mentions « *neuf volumes incomplets, boucains qui se trouvent à la même étagère*¹¹⁷ », « *16 volumes divers ouvrages incomplets*¹¹⁸ » ou « *il se trouve dans l'étagère qui fait face à la fenêtre et à droite en entrant des*

110. *Oeuvres de Bossuet*, in *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. pp. 3 et 15

111. *Oeuvres de Lenoble*, in *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. pp. 7 et 18

112. *Bibliothèque Française*, in *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. pp. 7 et 18

113. *Oeuvres de Voiture*, in *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. pp. 9 et 19

114. *Oeuvres de Saint Evremond*, in *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. pp. 9 et 19

115. *Année chrétienne*, in *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. pp. 9 et 21

116. *Journal de Trévoux*, in *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. pp. 9 et 20

117. *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. p. 6

118. *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. p. 5

*ouvrages incomplets, à savoir 14 vol. in f° 64 vol. in 4° 287 vol. in 12, la plupart vieux boucains*¹¹⁹ ». Le fait de négliger un nombre aussi important d'ouvrages montre bien que les personnes chargées de dresser l'inventaire n'avaient pas de temps à perdre ; ces conditions correspondraient aux saisies révolutionnaires. À l'inverse, la deuxième partie, faisant apparaître les dates, lieux d'édition, et parfois les éditeurs, dénote une plus grande recherche d'exhaustivité.

Selon moi, les deux parties de l'inventaire des chanoinesses conservé à la bibliothèque d'étude et d'information de Grenoble étaient donc à l'origine indépendantes l'une par rapport à l'autre ; elles n'auraient été rassemblées que plus tard, peut-être par manque de renseignements sur la deuxième partie. Suivant cette hypothèse, je traiterai donc les deux parties l'une après l'autre.

- [Première partie, datée du 31 octobre 1792](#)

Cette partie nous apprend peu de choses sur les ouvrages qu'elle énumère : ni date, ni lieu d'édition, et rarement auteur. Les principales informations que nous pouvons traiter sont donc les titres des ouvrages.

La collection des chanoinesses de Malte couvre les cinq grandes catégories que nous avons déjà citées ; cependant, trois d'entre elles sont largement majoritaires. La première de ces catégories est bien entendu la religion : les chanoinesses ont doté leur bibliothèque des ouvrages de base, que l'on retrouve habituellement dans les bibliothèques monastiques, tels que de nombreux extraits de l'Ancien Testament et leurs explications¹²⁰. On trouve également de nombreuses vies de Saints, comme Vincent, Ciprien, Epiphane, Marguerite-Marie Alacoque, Chantal, ou encore François de Sale.

La deuxième catégorie prédominante dans la bibliothèque des chanoinesses est l'histoire : les religieuses maltaises ont acquis au fil des ans de nombreux ouvrages historiques ou géographiques, plus ou moins prestigieux. On

119. *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792. p. 9*

120. *La Genèse, Les psaumes de David, L'Exode, le Deutéronome, Les Nombres, Les Paralipomènes, le Livre des Rois, Les Proverbes de Salomon, L'Ecclésiastique, Isaïe, Jérémie, Tobie, Daniel, Ezéchiel, Maccabées, Josué, Les juges et Ruth, in Extrait de l'inventaire de la*

peut ainsi rencontrer des ouvrages d'histoire locale, telle *L'Histoire générale du Dauphiné* par Nicolas Chorier¹²¹ ; des ouvrages d'histoire internationale, telles la *Mémoire d'Espagne*¹²² ou *l'Histoire de Jérusalem conquise*¹²³ ; ou encore des atlas, tel que *Le Théâtre du Monde ou nouvel atlas en six volumes*¹²⁴, encore visible aujourd'hui à la bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble. L'histoire connaît une relative stabilité au cours du XVIII^e siècle, mais au sein même de cette catégorie, on note une progression des récits de voyage ; on s'ouvre au monde, à la découverte de nouveaux horizons.

La littérature et les belles-lettres connaissent quant à elles un développement important dans le même siècle¹²⁵ ; la bibliothèque des chanoinesses illustre cette tendance, contrairement à celle du cabinet de curiosités que nous avons déjà étudiée. On y voit ainsi des titres tels que les *Œuvres de Voiture*¹²⁶ ou une *Grammaire française*¹²⁷ en un volume. De nombreux dictionnaires sont également présents dans cette collection, conformément à l'évolution observée par Jean Quéniart : *Dictionnaire de la langue française de Richelet*¹²⁸, *Dictionnaire universel français et latin*¹²⁹, ou encore le *Dictionnaire historique et critique de Bayle*¹³⁰. Par ces choix, les chanoinesses entretiennent l'image érudite propre aux religieux de l'abbaye de Saint-Antoine.

-
- bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792. pp. 5 et 6
121. *Histoire générale du Dauphiné* par Nicolas Chorier en un volume in folio, in *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* article 7, p. 1
122. *Mémoire d'Espagne*, in *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* article 88, p. 7
123. *Histoire de Jérusalem conquise* en italien, un volume. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* article 47, p. 4
124. *Le théâtre du monde, ou nouvel atlas*, en six volumes in folio. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* article 1er, p.1
125. J. Quéniart, *Culture et société urbaines dans la France de l'Ouest au XVIII^e siècle*, Paris 1978, p. 336
126. *Oeuvres de Voiture* en deux volumes in12. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* article 121, p. 9
127. *Grammaire française* en un volume in12. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* article 93, p. 7
128. *Dictionnaire de la langue française par Richelet*, en trois volumes in folio. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* article 9, p. 2
129. *Dictionnaire universel français et latin*, en cinq volumes in folio. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* article 11, p. 2
130. *Dictionnaire de Bayle*, en deux volumes in folio. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* article 19, p. 2

Pour finir, la collection des chanoinesses de Malte comprend également quelques rares ouvrages de droit¹³¹ et de sciences et arts¹³² ; on peut encore y trouver un *Dictionnaire de cas de conscience*, ou un ouvrage intitulé *Les amusements du cœur et de l'esprit*.

Peu de langues sont représentées dans la bibliothèque des chanoinesses : la grande majorité des ouvrages est rédigée en français. On rencontre deux ouvrages en italien, *l'Histoire de Jérusalem conquise*¹³³ et un exemplaire de la *Divine comédie de Dante*¹³⁴ d'Alessandro Vellutello. Un seul ouvrage en latin se trouve dans cette collection, un exemplaire du *Concordantiae bibliorum*¹³⁵ de Luca et Phalesti. Cela pourrait trahir un manque de correspondance des chanoinesses de Malte avec l'étranger, probablement dû à leur récente installation à Saint-Antoine ; les six ans qu'elles y ont passé ne leur ont vraisemblablement pas suffi pour établir de véritables relations avec leurs homologues européennes.

Des indications de reliures sont parfois notées : il s'agit la plupart du temps de couvertures de basane¹³⁶. Le *théâtre du monde*¹³⁷ est quant à lui indiqué comme « *couvert en velin à tranche dorée* ». Ces indications pourraient servir de repères quant à la préciosité des ouvrages, d'autant plus s'il s'agit d'un inventaire en vue des saisies révolutionnaires ; on peut par ailleurs noter que si la basane

131. Entre autres, *La nouvelle pratique civile et criminelle par Tatoin* en un volume in folio, ou un *Traité de justice* en un volume, in *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* articles 21 et 50, pp. 2 et 4

132. Entre autres, *Leçon de physique par Nolet*, en cinq volumes in12, *Secret des arts* en deux volumes in12, ou *l'Optique des couleurs* en un volume in12, in *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* articles 84, 97 et 110, pp. 6, 7 et 8

133. *Histoire de Jérusalem conquise* en italien, in quarto. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* article 47, p. 4

134. *La Comédie du Dante* en italien, volume in quarto. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* article 48, p. 4

135. *Concordantiae bibliorum* en un volume. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* article 43, p. 4

136. Pour les articles 2, 3 et 4 : *Histoire de Dauphiné et des princes* en deux volumes in folio, *Histoire de la vie du Conetable de Lesdiguières* en un volume in folio, *Histoire du Maréchal de Toiras* par Michel Baudier, in *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* p. 1

137. *Le théâtre du monde, ou nouvel atlas*, en six volumes in folio. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792.* article 1er, p. 1

n'est pas un matériau de reliure précieux, elle est parfois utilisée pour simuler une couverture de veau, plus coûteuse, qu'elle imite assez bien.

Le format des ouvrages est indiqué la plupart du temps : on remarque alors qu'il y a beaucoup d'ouvrages de petit format. On note ainsi dix-neuf titres in-folio et trente-trois titres in-quarto, contre vingt-sept in-octavo et quarante-deux in-douze. Si l'on comptabilise le nombre de volumes, en prenant en compte les volumes de l'article 127, dont les titres ne sont pas notés, cela porte à soixante-huit le nombre d'in-folio, cent soixante-dix-sept le nombre d'in-quarto, soixante-quatre le nombre d'in-octavo, et surtout six cents vingt-deux le nombre d'in-douze.

Il semblerait alors que les chanoinesses aient préféré choisir des ouvrages pratiques, faciles à utiliser, plutôt que de lourds volumes précieux, difficiles à manipuler. La prise en compte des ouvrages de l'article 127 peut être contestable : s'il s'agit de vestiges de la grande bibliothèque des Antonins, nous n'avons pas affaire à des titres choisis par les chanoinesses, et le fait de les prendre en considération est donc discutable. En revanche, la mention « *vieux boucains* » peut aussi trahir une certaine usure des ouvrages, pouvant être provoquée par une utilisation intensive. Trop abîmés, ils seraient alors considérés comme n'ayant que très peu de valeur, et cela pourrait expliquer le fait qu'ils ne soient pas listés plus précisément dans l'inventaire.

Si les dates de publication ne sont pas indiquées, on peut supposer que la plupart des ouvrages de la bibliothèque des chanoinesses sont des ouvrages relativement récents, puisque achetés par ces dernières : la conclusion de cette première partie de l'inventaire précisant en effet que les livres « *ont été déposés dans laditte bibliothèque par les cy-devant chanoinesses qui les ont achetés en partie de leurs propres deniers, le surplus provenant de l'Ancienne Bibliothèque des Antonins* ». Ce supplément est très probablement constitué en grande partie par l'article 127 de l'inventaire, « *des ouvrages incomplets, à savoir 14 vol. in f° 64 vol. in 4° 287 vol. in 12, la plupart vieux boucains* ».

Enfin, figurent à la fin de la liste, sous l'intitulé « *article 128* », après ces vieux livres dont les titres ne sont pas indiqués, « *deux vieux globes sur leur*

*support en noyer*¹³⁸ ». Comme je l'ai déjà dit, le document portant le titre *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*, il est probable qu'il ait existé un inventaire plus large des biens des religieuses de Saint-Antoine, répertoriant toutes les possessions dont elles disposaient alors. On peut dès lors imaginer que ces deux globes appartenait par le passé aux Antonins, probablement conservés au sein du cabinet de curiosités, et qu'à l'arrivée des chanoinesses, ayant échappé aux dons faits à la bibliothèque de Grenoble, ils se soient retrouvés dans la bibliothèque.

- Deuxième partie

La seconde partie de l'inventaire des chanoinesses est plus détaillée que la première. En effet, elle fait apparaître bien évidemment les titres des ouvrages, mais aussi les lieux et dates d'édition, le nombre de volumes, parfois même le nom de l'imprimeur et des indications de reliure. Les livres sont globalement regroupés par taille et par sujet, mais ce classement n'est pas suivi de manière stricte. L'inventaire recense cent cinquante-quatre ouvrages, en près de sept cents volumes ; la collection des chanoinesses inventoriée dans la première partie était, rappelons-le, constituée de cent vingt-six articles, représentant six cents volumes, auxquels on doit ajouter les trois cents soixante-cinq volumes représentés par l'article 127.

Les thèmes abordés par les livres de ce deuxième inventaire sont semblables à ceux du premier ; cela est relativement normal puisqu'il s'agit de deux inventaires de la même collection, gérée par le même groupe de personnes, et tous deux réalisés à peu de temps d'intervalle. On retrouve ainsi une quarantaine d'ouvrages religieux, tels que *la Bible* de dom Calmet¹³⁹ ou *l'Ancien et le nouveau Testament* traduits par Sacy¹⁴⁰.

138. *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. Article 128, p. 9

139. *La Bible de dom Calmet*, douze volumes in quarto, Paris 1748. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. p. 20

140. *L'ancien et nouveau testament. La traduction de Sacy*, trente-et-un volumes in octavo, Paris chez Guillaume Després 1725. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. p. 23

La part des ouvrages historiques est un peu plus importante ; on dénombre dans cet inventaire une cinquantaine de ces livres. Un large champ est couvert, puisqu'on y trouve aussi bien l'histoire du Dauphiné¹⁴¹ que celle de Jérusalem¹⁴², un atlas de la France¹⁴³ qu'un atlas mondial¹⁴⁴. Les observations quant à l'actualité de la production éditoriale du XVIII^e siècle sont les mêmes que pour la première partie : l'histoire, et en particulier les ouvrages géographiques, compris en son sein, connaissent un développement important à cette période ; il est donc normal que les chanoinesses démontrent un intérêt notable pour ce domaine.

Les belles-lettres sont elles aussi présentes dans cette partie de l'inventaire, comme dans la première ; on dénombre une trentaine d'ouvrages littéraires dans cette liste, ainsi qu'un nombre assez élevé de dictionnaires. Les chanoinesses possédaient ainsi, pour ne citer que les plus prestigieux de ces ouvrages, trois volumes du *Dictionnaire de Bayle*¹⁴⁵, deux volumes du *Dictionnaire de l'Académie Française*¹⁴⁶ ou encore six volumes du *Dictionnaire de Moreri*¹⁴⁷. Cela dénote un certain intérêt pour l'instruction littéraire ; les chanoinesses étant par ailleurs chargées de l'éducation de jeunes filles nobles.

On peut enfin noter la présence d'ouvrages de droit, tels que les *Ordonnances civiles et criminelles de Louis XIV de 1667 et 1670*¹⁴⁸, ou le *Traité du plait seigneurial du Dauphiné* par Boissieux¹⁴⁹. La deuxième partie de

141. *Histoire du Dauphiné par Vaubonnet*, deux volumes in folio, Genève chez Fabri et Barillot 1722. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. p. 11

142. *Jerusalemme conquistata del Cafso*, un volume in quarto, Rome 1593. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. p. 14

143. *Description géographique de la France par l'abbé de Longuerue*, un volume in folio, Paris chez Henry Prataud 1719. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. p. 11

144. *Nouvel atlas ou théâtre du monde avec des figures et cartes enluminées*, six volumes in folio, Amsterdam. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. p. 11

145. *Dictionnaire de Bayle*, trois volumes in folio, Rotterdam 1715. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. p. 12

146. *Dictionnaire de l'Académie Française*, deux volumes in folio, Paris chez Coignard 1740. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. p. 12

147. *Dictionnaire de Moreri*, six volumes in folio, Paris chez Le Mercier 1732. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. p. 12

148. *Ordonnances civiles et criminelles de Louis XIV de 1667 et 1670*, deux volumes in octavo, Paris 1668 et 1668. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. p. 20

149. *Traité du plait seigneurial en Dauphiné par Boissieux*, vingt-huit in octavo, Grenoble 1652. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du*

l'inventaire répertorie une dizaine de livres de droit, contre seulement quatre pour la première partie (ces quatre ouvrages se trouvent par ailleurs tous dans la deuxième partie). Si la deuxième partie est bien antérieure à la première, cela voudrait dire que l'intérêt des chanoinesses pour cette discipline a diminué au fil des ans. Il est vrai que le droit ne correspond pas aux préoccupations premières des chanoinesses de Malte, plutôt intéressées par les ouvrages d'histoire sacrée ou profane, de piété et de morale, qu'on retrouve en grand nombre¹⁵⁰.

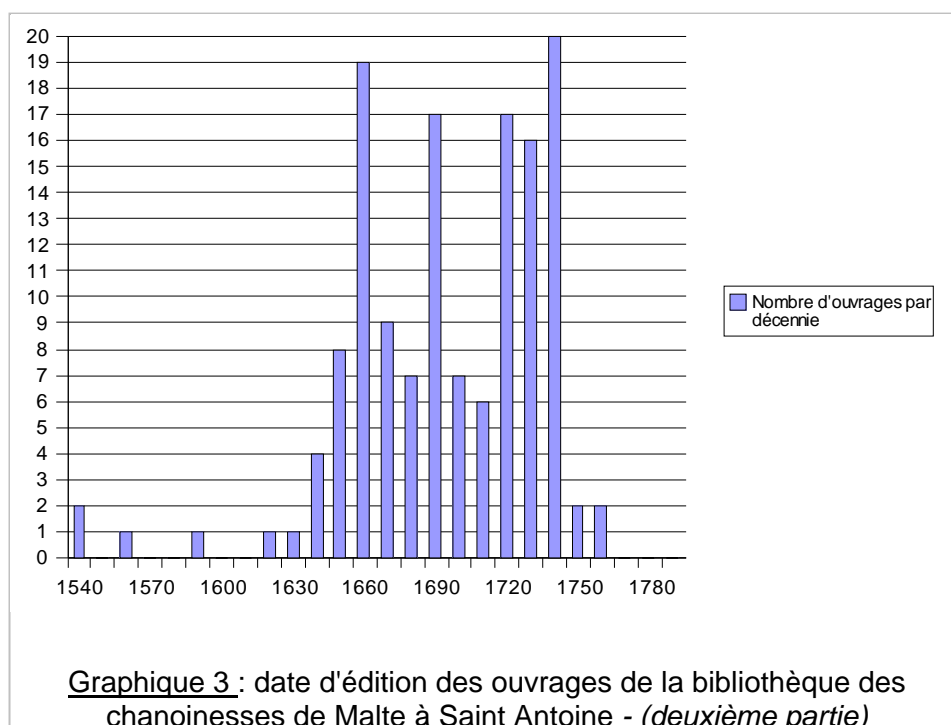
Si l'on se penche sur les dates d'édition des livres de cette partie de l'inventaire, on constate que la majorité des ouvrages date de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle (cf. Graphique 3). On ne compte en effet que six ouvrages antérieurs à 1640, et quatre postérieurs à 1740, parmi lesquels le plus récent date de 1760. Rappelons que les chanoinesses de Malte ne sont arrivées à Saint-Antoine qu'en 1787 ; elles n'ont donc acquis aucun titre véritablement récent lors de la constitution de leur collection, préférant se cantonner aux grands classiques, en particulier en ce qui concerne les ouvrages religieux. Cela peut s'expliquer par le fait que le but de ces religieuses était d'abord de fournir à leurs jeunes novices une éducation digne de leur rang, sans forcément chercher à connaître les dernières réflexions en date, en particulier dans les domaines peu ouverts aux femmes, comme par exemple les sciences. On note par ailleurs que ce domaine est assez peu présent dans la collection, se limitant à un dictionnaire¹⁵¹ et un ouvrage d'astronomie¹⁵².

31 8.bre 1792. p. 20

150. A. Mazimbert, « La bibliothèque de l'abbaye de Saint Antoine », in *Petite revue des bibliophiles dauphinois* T.1, 1921-24, p. 275

151. *Dictionnaire des arts et sciences, par M.D.C. De l'Académie Française*, quatre volumes in folio, Paris Coignard, 1694. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. p. 12

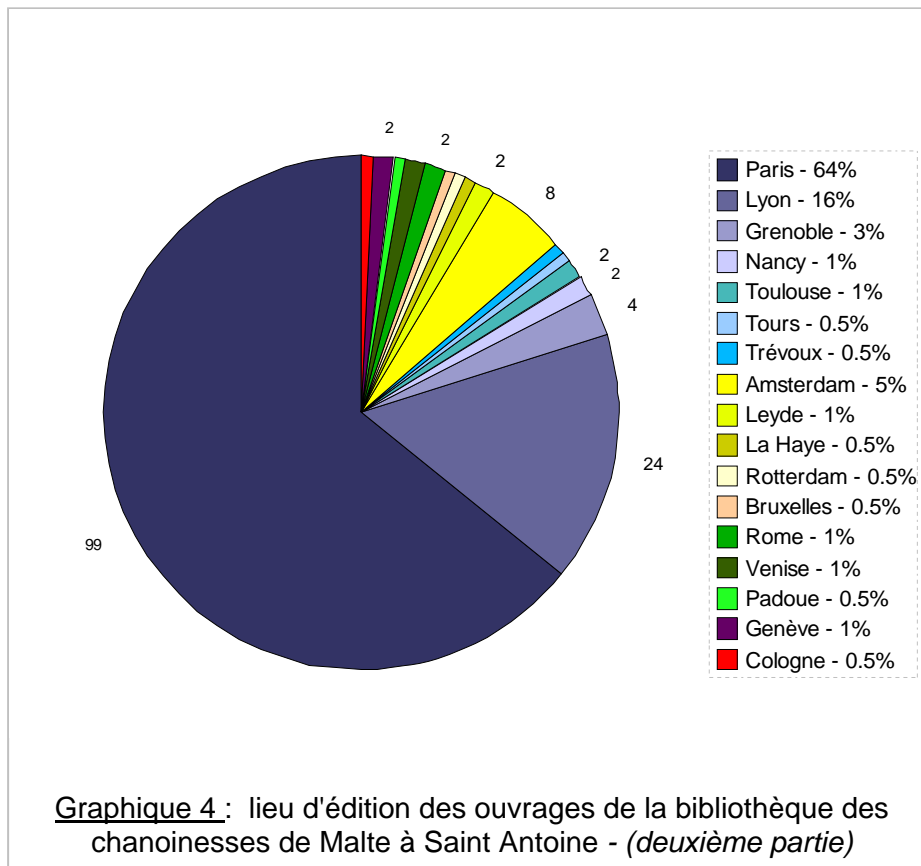
152. *Astronomie nautique par Maupertuis*, un volume in octavo, Paris 1743. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. p. 16



De plus, on constate une faible variété des lieux d'édition, malgré le grand nombre d'ouvrages présents (cf. Graphique 4). La très grande majorité des livres, 86 %, ont été publiés par des imprimeurs français, en particulier parisiens (64 % du total). Lyon est également un grand pôle d'édition pour cette collection, avec 16 % des ouvrages. Les Pays-Bas, avec notamment Amsterdam, mais aussi Rotterdam, La Haye, Leyde ou Bruxelles, représentent 8.5 % de la bibliothèque. Les autres ouvrages proviennent à 3 % d'Italie (Rome, Venise, Padoue), à 1 % de Suisse (Genève), et à 0.5 % d'Allemagne (Cologne). Cela confirme l'observation faite avec la première partie de l'inventaire : les chanoinesses de Malte ne semblent pas entretenir de relations poussées avec l'étranger ; on constate là encore un faible nombre d'ouvrages en langue étrangère, avec seulement deux titres en italien¹⁵³ et un en latin¹⁵⁴.

153. *Jerusalemme conquistata del Cafso*, un volume in quarto, Rome 1593 ; *La comedia di Dante di Alessandro Vellutello*, un volume en parchemin, Venise, Marcolini 1544. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. p. 14

154. *Erasmii colloquia familiaria repurgato*, un volume in octavo, Lyon, Molin 1696. In *Extrait de l'inventaire de la bibliothèque des cy-devant chanoinesses de Malte à St-Antoine, du 31 8.bre 1792*. p. 17



Le nom des imprimeurs est parfois indiqué ; on croise ainsi les représentants de grandes dynasties de libraires-imprimeurs, tels que les Cramoisy, les Anisson, dont certains furent directeurs de l'imprimerie royale, les Coignard, imprimeurs de l'Académie Française, ou encore les Elzévir des Pays-Bas.

Enfin, on observe que les chanoinesses ont privilégié là encore les livres au format pratique, pour une utilisation fréquente, contrairement à leurs prédécesseurs antonins responsables de la bibliothèque du cabinet de curiosités, qui cherchaient à dégager, par le choix d'ouvrages précieux, de grand format, une image d'opulence et de prestige. On peut ajouter à cela que les chanoinesses de Malte ne disposaient pas de la même richesse financière que les Antonins. Ainsi, 44 % des livres de la bibliothèque des chanoinesses à Saint-Antoine sont des in-octavo, et 8 % des in-douze. On note toutefois 31 % de livres in-quarto et 16 %

d'in-folio. Une légère majorité est donc accordée aux œuvres à grand rayonnement face à des ouvrages de référence plus volumineux.

L'étude des deux inventaires de la bibliothèque des chanoinesses de Malte permet de vérifier qu'elles ont respecté les injonctions du Parlement de Grenoble, qui leur permettait, dans ses Remontrances datées du 11 avril 1787¹⁵⁵, de constituer une bibliothèque « *analogue à leur état et à leur sexe* ». On a ainsi pu constater qu'elles ont choisi pour leur collection des ouvrages religieux, des ouvrages de piété et de morale, correspondant parfaitement à leur préoccupation de donner une éducation idéale à leurs jeunes novices issues de familles nobles. Les volumes choisis étaient, on l'a vu, plutôt de format pratique d'utilisation, et par conséquent destinés à être employés très fréquemment.

Malgré sa courte existence, cinq ou six ans tout au plus, la bibliothèque des chanoinesses de Malte était de taille relativement importante ; on peut attribuer cela en partie à « l'héritage » laissé par les Antonins lors de leur fusion avec l'ordre de Malte, mais aussi à une certaine volonté des religieuses de disposer d'une collection digne de leur mission d'éducation, et reflétant une image érudite et respectable, nécessaire à leur chapitre.

155. *Remontrances du Parlement de Dauphiné au sujet de plusieurs Arrêts du Conseil, concernant l'établissement d'un chapitre de chanoinesses de l'ordre de Malte*, 11 avril 1787, in-octavo de 22 p., cité in A. Mazimbert, « La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine », in *Petite revue des bibliophiles dauphinois* T.1, 1921-24, p. 275

Conclusion partielle

Les nombreuses destructions auxquelles la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine a eu à faire face au fil des siècles rendent difficile la reconstitution de son histoire précise, et encore plus ardue la connaissance des ouvrages qui ont constitué sa collection. On sait qu'elle fut détruite, ou dispersée, à plusieurs reprises : incendie de 1422, Guerres de religion entre 1562 et 1597, mainmise de l'ordre de Malte à la fin du XVIII^e, saisies révolutionnaires quelques années plus tard.

Conscients de la renommée et de l'importance de leur bibliothèque, les Antonins, puis les dames chanoinesses de l'ordre de Malte, eurent à cœur de continuer à développer leurs collections et de les rendre les plus complètes possible au fil des ans. Malheureusement, aucun inventaire n'a pu parvenir jusqu'à nous pour toute la période médiévale : nous devons donc nous contenter des deux inventaires que nous venons d'étudier, constitués en 1761 et 1792. Y a-t-il eu des inventaires avant ces dates ? Il y a fort à parier que oui, la tenue des inventaires permettant de contrôler régulièrement les mouvements des ouvrages de la collection. Certains d'entre eux ont-ils alors été perdus, volés, détériorés ? Des historiens de Saint-Antoine ont avancé que les premiers frères hospitaliers ne plaçaient probablement pas parmi leurs priorités le listage de leurs biens, mais plutôt les soins aux malades. N'ayant pas le temps pour tout, ils auraient alors négligé de tenir à jour leurs répertoires et leurs archives. Cependant, de nombreux inventaires issus d'autres maisons antonines ayant été retrouvés, il est plus probable que ceux de la maison-mère ont été détruits ou perdus au cours des siècles.

La question qui se pose essentiellement à l'heure actuelle est de savoir où se trouvent maintenant les ouvrages « rescapés » de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine. Le défaut d'inventaires rend la tâche difficile : sans connaître le détail précis des ouvrages appartenant à la bibliothèque des Antonins, nous ne pouvons nous baser que sur des hypothèses, ou sur des interprétations des mentions faites dans divers documents de l'époque. Une collection est toujours le reflet de la volonté de son propriétaire, ou de l'institution de laquelle elle dépend.

Cette réalité nous permet d'imaginer que la bibliothèque des Antonins, outre les ouvrages religieux, était constituée de traités de médecine, de chirurgie ; plus tard, lorsque l'ordre s'est tourné vers des questions plus intellectuelles, des ouvrages de science et d'histoire.

Cependant, l'histoire de l'ordre de Saint-Antoine nous permet de diriger nos recherches vers des lieux précis, où nous pouvons retrouver la trace des quelques rares ouvrages ayant survécu à la bibliothèque antonine.

On l'a vu dans l'histoire de la grande bibliothèque, les ouvrages les plus précieux de la collection ont été enlevés par les frères de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dès 1785. Cent cinquante livres ont donc été transportés à Malte, et font aujourd'hui partie de la collection de manuscrits anciens de la National Library of Malta, à La Valette. Bien que celle-ci se vante sur la page d'accueil de son site Internet de posséder de nombreux ouvrages provenant de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine, parmi lesquels le *Livre d'images de la vie de saint Antoine* réalisé en 1426, il est compliqué d'obtenir des renseignements concernant ces collections. Il y a quelques années, Mme Géraldine Mocellin-Spicuzza, responsable du Musée Départemental de Saint-Antoine l'Abbaye, au cours de recherches sur la bibliothèque de l'Ordre, avait adressé un courrier au conservateur de la Bibliothèque Nationale de Malte, pour tenter d'obtenir des renseignements sur les ouvrages que son établissement possédait. Elle n'a à ce jour pu recevoir que des réponses vagues et relativement sans intérêt.

Avant l'arrivée des Hospitaliers de l'ordre de Malte en 1777, les Antonins ont fait don de leur cabinet de curiosités à la Bibliothèque de Grenoble. Les objets ont depuis été répartis entre le Muséum d'Histoire Naturelle et le Musée de Grenoble, mais les livres sont restés sous la responsabilité de la Bibliothèque Municipale. Ceux qui restent sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque d'Étude et d'Information. Des recoupements entre les différents catalogues de cette bibliothèque et l'inventaire établi par le religieux Jacques Deschamps en 1761 permettent d'en retrouver quatre, voire même cinq si l'on considère l'inventaire lui-même, qui apparaît dans la liste, comme un ouvrage à part entière.

Le premier d'entre eux a pour titre *L'Antiquité expliquée et représentée en figures par Dom Bernard de Montfaucon, bénédictin de Saint Maur*. Il a été édité à

Paris en 1719, et comprend dix volumes in-folio. Il est accompagné d'un *Supplément du même auteur sur le même sujet*, paru lui aussi à Paris cinq ans plus tard, en 1724. Sous ce deuxième titre sont rassemblés cinq volumes in-folio. Ces quinze volumes, aujourd'hui rassemblés sous la même cote¹⁵⁶, ne portent pas de signe particulier permettant de les identifier avec certitude comme étant ceux de la bibliothèque du cabinet de curiosités. Les seules mentions qu'on y retrouve sont des numéros notés à l'intérieur de la couverture, « 3161 » pour *L'Antiquité expliquée et représentée*, « 3162 » pour son *Supplément*. Ces numéros correspondent, dans leur format, à ceux parfois utilisés dans la marge de l'inventaire. Toutefois, aucune cote n'y a été notée pour ces deux titres.

L'ouvrage suivant s'intitule *Discours sur les médailles antiques*. Il a été publié à Paris, chez Sébastien Cramoisy, par Louis Savot un siècle plus tôt, en 1627. D'un format moins précieux que les deux précédents, ce livre est un volume in-quarto. L'exemplaire de la bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble¹⁵⁷ ne me semble toutefois pas être celui des Antonins ; il porte une inscription, que je n'ai pu déchiffrer avec précision, mais qui ne correspond pas à la mention « *Ex libris abbatiae Santi Antonii* » qu'on retrouve habituellement.

On peut également noter que le tome III de l'inventaire du cabinet de curiosités¹⁵⁸, tel que présenté à la bibliothèque d'étude et d'information de Grenoble, est considéré par Jacques Deschamps comme un ouvrage indépendant des deux premiers volumes. Ce dernier le mentionne en effet sous le titre *Suite des rois, empereurs, impératrices et tirans*, l'inventaire lui-même étant inscrit sous le titre *Musei Antoniani MSS* et ne comportant que deux volumes in-folio. Cette *Suite des Rois* est de plus datée de 1752, alors que l'inventaire, rappelons-le, a été dressé en 1761, soit neuf ans plus tard. La préface du manuscrit montre elle aussi que l'on a affaire à un ouvrage distinct de l'inventaire ; le numismate Jacques Deschamps l'a rédigé pour permettre à tout visiteur qui s'intéresserait à l'histoire antique d'en apprendre un peu plus qu'à travers les seules collections : il y présente tous les puissants de l'Antiquité.

156. Dom B. de Montfaucon, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures, et Supplément du même auteur sur le même sujet*, Paris 1719 et 1724. Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble - France, A.63

157. L. Savot, *Discours sur les médailles antiques*, Paris Cramoisy 1627. Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble - France, E.12816

158. J. Deschamps, *Suite des Rois, des empereurs romains, des impératrices et tyrans*, Saint-Antoine 1752, in *Catalogue manuscrit du médaillier de l'abbaye de Saint-Antoine*, Saint-Antoine

« Précis très court de l'histoire romaine pour l'intelligence des médailles et des statues antiques

Petite Préface

Mon intention, en entreprenant cet ouvrage, n'a point été de me donner pour auteur d'une histoire Romaine ; tant d'habiles gens ont si bien traité et tellement épuisé cette matière, qu'il ne conviendrait pas d'y revenir après eux, mon dessein est simplement de jeter sur ce tapis quelques traits principaux de la vie des Roys, Empereurs, Impératrices et Tyrans de cet Empire du Monde, afin de pouvoir satisfaire plus aisément la curiosité de ceux qui voudront apprendre quelque chose de plus, que le nom des médailles ou statues que je leur montrerai dans le cabinet de l'abbaye de Saint-Antoine : mes vœux seront comblés et mon travail bien récompensé s'il peut être utile, ou procurer quelque satisfaction à ceux qui me succéderont dans cet emploi. »

La *Suite des Rois* s'inscrit donc dans le même projet d'instruction que le cabinet de curiosités : sans présenter chaque médaille ni chaque statue, elle s'en inspire pour donner au lecteur des repères supplémentaires qui lui permettront de comprendre l'histoire antique.

La même opération effectuée à partir de l'inventaire des chanoinesses donne elle aussi de bons résultats, et deux ouvrages supplémentaires peuvent être retrouvés.

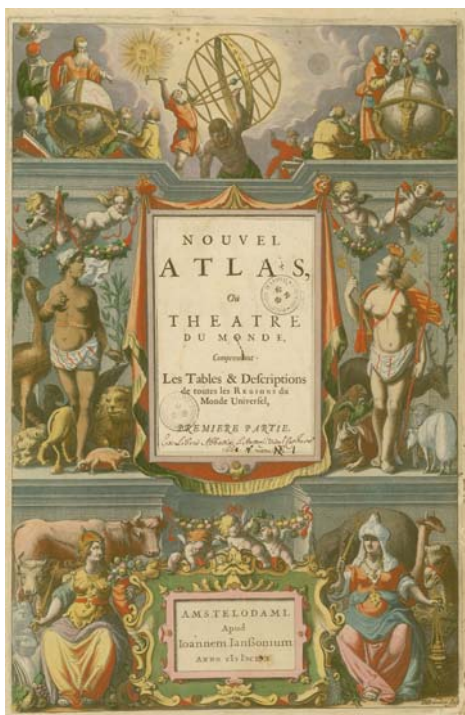
Le premier d'entre eux est l'*Histoire du Maréchal de Toiras*¹⁵⁹, rédigé par Michel Baudier en 1644 ; il a été lui aussi publié à Paris chez Sébastien et Gabriel Cramoisy. L'inventaire des chanoinesses le décrit comme « *couvert en bazane verte* ». Il semblerait que cette couverture soit toujours la même ; elle porte par ailleurs le sceau des Antonins, avec l'aigle bicéphale, le tau et la phrase « *S. Antonii Viennensis domus*



1761. Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble - France, R.4743

159. M. Baudier, *Histoire du Maréchal de Toiras*, Paris Cramoisy 1644. Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble - France, A.1162rés

abbatialis ». L'ouvrage porte à l'intérieur de la couverture les inscriptions suivantes : « *Ex libris abbatiae Sti Antonii – Catalogo Inscriptus – N. H°89 – à Paris chez Sébastien Cramoysi – 1644* » et le numéro « 2927 ». L'ex-libris se trouve également sur la page de titre¹⁶⁰.



Un autre ouvrage provenant de la collection des chanoinesses, plus impressionnant, du moins par son format et ses illustrations en couleurs, est le *Nouvel Atlas ou théâtre du monde*¹⁶¹, rédigé par Jean Janson à Amsterdam en 1661. Cet ouvrage in-folio comprend six volumes. Il existe à la bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble une seconde version de cet atlas, qui porte le titre *Le nouveau théâtre du monde, ou nouvel atlas*, datée de 1640. Elle a elle aussi pour auteur Jean Janson, avec cette fois-ci la collaboration de Henri Hondius, et a également été réalisée à Amsterdam. En revanche, cette

version n'est composée que de trois volumes in-folio, et porte l'inscription « *Bibliotheca Joannis de Caulet*¹⁶² *Episcopi et principis gratianopolitani, M.DCC.XXXIII* ». Les chanoinesses ont désigné la version en leur possession par le titre *Le théâtre du monde ou nouvel atlas*. Outre le fait qu'elle mentionnent l'existence de six volumes présents sous ce titre au sein de leur collection, l'identification du premier des deux ouvrages présentés ici (celui daté de 1661) comme étant celui des chanoinesses est rendue possible par la mention indiquée sur celui-ci, « *Ex libris Abbatia S. Antonii VienS*¹⁶³», et qui marque l'appartenance de l'ouvrage à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine à un moment donné de son existence. La cote semble quant à elle avoir été modifiée, puisque l'inscription « N.26 » a été barrée et remplacée par « V.1 ».

160. cf. annexe n° 4

161. J. Janson, *Nouvel Atlas ou théâtre du monde, comprenant les tables et descriptions de toutes les régions du monde universel*, Amsterdam 1661. Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble - France, A.2

162. Jean de Caulet fut évêque de Grenoble jusqu'à sa mort en 1771. (L. Bassette, *Jean de Caulet, évêque de Grenoble (1693-1771)*, Grenoble 1946)

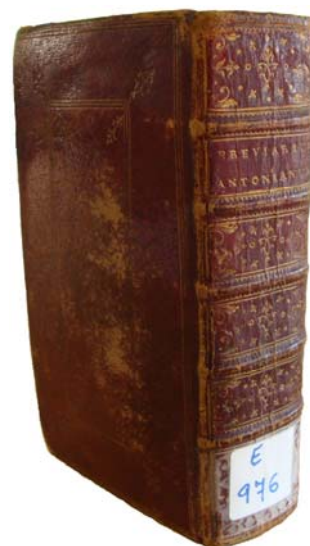
163. cf. annexe n° 5

Les ouvrages mentionnés dans l'inventaire des chanoinesses de 1792 et présents aujourd'hui au sein du fonds ancien de la Bibliothèque d'Étude et d'Information de Grenoble ont probablement tous eu le même parcours : confisqués avec le reste des biens cléricaux lors des saisies révolutionnaires, ils ont certainement été « récupérés » par la ville de Grenoble. En effet, la Bibliothèque Municipale de Grenoble, fondée en 1772, s'est enrichie à la Révolution des nombreuses collections saisies dans les différents couvents de la région grenobloise, notamment celui de la Grande Chartreuse. Les collections antonines ont ainsi rejoint le fonds de la bibliothèque grenobloise.

Un autre ouvrage, trouvé à la Bibliothèque d'Étude et d'Information de Grenoble, porte une mention similaire. L'*Histoire de l'établissement de l'ordre de St Antoine. Et comme cet ordre, étant tombé en décadence, s'est relevé par sa reformation* est un manuscrit de 443 pages, sur lequel a été collée une étiquette disant : « *Ex libris Abbatiae St Antonii – Catalogo Inscriptus – M n°21 - MS* », prouvant son appartenance aux collections de l'abbaye à une certaine époque. L'étiquette n'indique pas de date, mais l'ouvrage porte l'inscription « *XVIII^e* », griffonnée en dessous de l'étiquette, selon toutes apparences par la même main que les annotations, corrections et résumés qui ponctuent le texte original. On peut noter que les derniers chapitres ont pour protagoniste principal le père Desanejean, pendant la période de réforme de l'Ordre au début du XVII^e siècle, et font abondamment mention de ses actions. En revanche, ce religieux est relativement peu mentionné par les historiens des siècles suivants. Il est donc fort probable que le manuscrit ait été rédigé lors de la période décrite, à l'époque même de la réforme de l'Ordre, puis corrigé ultérieurement, probablement au XVIII^e siècle comme l'indiquerait la note à l'intérieur de la couverture. Il semblerait en effet étrange qu'un historien de l'ordre du XVIII^e siècle connaisse avec autant de précision des faits datant de plus d'un siècle, et ne fasse en revanche aucune mention de faits postérieurs, même si le sujet de l'ouvrage est la réforme de l'Ordre. De plus, si cette *Histoire* avait été rédigée au XVIII^e siècle, elle ne porterait pas la mention « *XVIII^e* », mais une date précise. Cependant, cet ouvrage n'apparaissant dans aucun des deux inventaires connus, il est difficile d'en retracer l'histoire précise. On ne peut que faire des hypothèses quant à son parcours avant d'aboutir dans les collections grenobloises. Il s'agit probablement

d'un ouvrage « égaré », soit lors des différents changements au sein de l'abbaye au cours de la fin du XVIII^e siècle, soit lors des multiples « va-et-vient » dans la bibliothèque antonine, puis finalement récupéré par la bibliothèque de Grenoble.

Les archives départementales de l'Isère conservent quant à elles au sein de leurs collections un *Bréviaire romain à l'usage des chanoines de St Augustin de l'ordre de St Antoine en Viennois* datant de 1753¹⁶⁴. La page de garde de l'ouvrage est marquée de l'emblème des Antonins (l'aigle bicéphale et le tau), et porte les mentions suivantes :



« *In quo omnium Festorum Officia à Summis Pontificibus tàm universae Ecclesiae, quàm praedicto Ordini hucusque concessa, suis locis inserta sunt Sub Auspiciis Illustrissimi ac Reverendissimi D.D. STEPHANI GALLAND, ejusdem Ordinis Abbatis, Superioris Generalis GRATIANOPOLI, Excudebat ANDREAS FAURE, Regis Typographus ordinarius, in vico palatii M.DCCLIII Cum Approbatione & Permissu Regis* »

Certains ouvrages sont également aujourd'hui encore conservés à Saint-Antoine l'Abbaye, au sein du Trésor de l'abbaye ou dans l'ancien palais abbatial. Cette collection comprend trente-deux antiphonaires, un bréviaire *Missae Solemnes* à l'usage de l'abbé Étienne Galland datant de 1758, et une *Explication de l'Ancien Testament* de 1738-1740¹⁶⁵.

La mairie de la ville de Saint-Marcellin, en Isère, à une dizaine de kilomètres de Saint-Antoine l'Abbaye, avait elle aussi en sa possession un ouvrage provenant de l'ancienne bibliothèque des Antonins. Il s'agit d'une

164. *Breviarium romanum, ad usum canonicorum regularium s. Augustini ordinis S. Antonii Viennensis*, Grenoble André Faure 1753. Archives départementales de l'Isère – Grenoble – France, E.976

165. *Cahier d'une exposition n°5 Saint-Antoine l'Abbaye*

Explication des psaumes, Explication des Rois datant du XVIII^e siècle. Je n'ai toutefois pas pu le retrouver dans le fonds ancien de la bibliothèque de Saint-Marcellin où il aurait dû se trouver.

Ces ouvrages ont pour la plupart été présentés lors d'une exposition au Musée Départemental de Saint-Antoine l'Abbaye, du 1er mars au 11 mai 1992¹⁶⁶.

Les quelques ouvrages que je viens de mentionner constituent les seuls vestiges connus de la Grande Bibliothèque des frères hospitaliers de l'ordre de Saint-Antoine. Peut-être existe-t-il encore d'autres ouvrages, réalisés à l'abbaye, puis échangés ou prêtés à d'autres commanderies de l'ordre : Bar-le-Duc, Ranverso, Castrogeriz, Francfort... Certains manuscrits ont également pu être « empruntés de manière définitive »... et s'être retrouvés par la suite dans des collections particulières.

Il semble toutefois difficile d'espérer connaître un jour le contenu précis des collections de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine. Tout comme le lieu précis où elle était située, la bibliothèque restera probablement nimbée d'une aura de mystère. Tout au plus pourra-t-on avoir connaissance de quelques ouvrages supplémentaires...

¹⁶⁶ *Cahier d'une exposition n°5 Saint-Antoine l'Abbaye*

- Partie III -



Le livre d'images de la vie de saint Antoine

III – Le livre d'images de la vie de saint Antoine
(Liber vita sanctissimi Antonii Abbatis) :
une illustration de la puissance intellectuelle
de l'ordre antonin au XV^e siècle

Au cœur du XV^e siècle, à Saint-Antoine comme dans toute l'Europe, l'atelier des copistes est en plein essor. En 1426, le Grand Prieur Guigues Robert de Tullins passe commande d'un ouvrage illustrant la vie du saint patron des Hospitaliers antonins auprès de ce *scriptorium*. Quelques années plus tard, en 1431 ou 1432, une deuxième version de ce manuscrit est réalisée, pour répondre cette fois à une demande du frère Jean de Montchenu, commandeur de la dépendance antonine de Ranverso et cellérier du Monastère de Saint-Antoine. Ces deux manuscrits sont très probablement les plus précieux jamais réalisés au sein du *scriptorium* de l'abbaye de Saint-Antoine. Ils reflètent parfaitement l'image raffinée et cultivée renvoyée par l'ordre antonin à cette époque, par le soin apporté à leur réalisation et la beauté des miniatures les illustrant. Ils me semblaient constituer un exemple assez parlant, une illustration convaincante de la puissance intellectuelle de l'ordre de Saint-Antoine en ce XV^e siècle. C'est pour cette raison que j'ai choisi de consacrer une partie à ces deux ouvrages, au cours des pages suivantes.



Il ne m'a malheureusement pas été possible de consulter l'un ou l'autre des manuscrits, conservés l'un à la Bibliothèque Nationale de Malte à La Vallette, l'autre à la Bibliothèque Laurentienne à Florence. Les renvois à ces deux ouvrages que je citerai dans cette partie seront donc tirés des travaux des historiens qui les ont étudiés au cours des dernières années. Une seule étude a

été consacrée dans son intégralité au célèbre manuscrit antonin ; il s'agit de l'ouvrage de Rose Graham, paru en 1933¹⁶⁷. Sir Sidney Cockerell a quant à lui consacré une étude aux deux volumes, intitulée *Two pictorial lives of St. Anthony the Great*¹⁶⁸, parue en 1933 également.

Il m'a donc fallu trouver d'autres points d'entrée pertinents pour obtenir plus d'informations sur le sujet qui m'intéressait. À ce titre, les travaux menés sur l'école de peinture avignonnaise, comme ceux de Michel Laclotte¹⁶⁹, m'ont été d'un grand secours, de même que l'ouvrage plus récent de Laurence Meiffret sur l'iconographie antonine et sa diffusion¹⁷⁰. La bibliographie concernant les peintures murales du Moyen Âge, en particulier celles de l'abbaye de Saint-Antoine¹⁷¹, probablement réalisées, du moins pour une partie d'entre elles, par le même artiste que les deux précieux manuscrits qui nous intéressent ici, m'a également apporté de nombreuses clés pour l'étude de ces derniers.

167. R. Graham, *Le livre d'images de la vie de Saint Antoine*, 1933 (extrait de *Archeologia*, vol. LXXXIII)

168. Sir S. Cockerell, « Two pictorial lives of St. Anthony the Great », in *The Burlington magazine for connoisseurs*, vol. 62 n°356, 1933, pp.-59-67

169. M. Laclotte, D. Thiébaud, *L'école d'Avignon*, 1983

170. L.Meiffret, *Saint Antoine ermite en Italie (1340-1540)*, Rome 2004

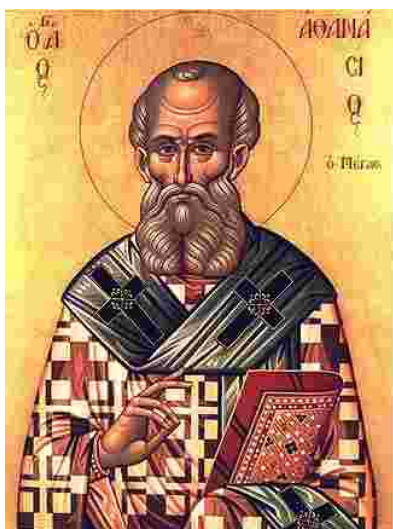
171. P. Cattin (dir.), *Peintures murales médiévales des Églises de Rhône-Alpes*, Lyon 1998 ;

E. Pagella, E. Rossetti Brezzi, E. Castelnuovo, *Corti e città, arte del quattrocento nelle alpi occidentali*, Milan 2006 ;

M. Roques, *Les peintures murales du Sud-Est de la France, du XIII^e au XVI^e siècle*, Lyon 1961.

Chap. 1 : saint Antoine le Grand, dit l'Égyptien (251-356) et ses multiples hagiographes

La vie d'Antoine l'Égyptien a été relatée par de nombreux auteurs, qui ont inspiré les créateurs du *Liber Vita Sanctissimi Antonii Abbatis*. Les deux sources les plus connues sont la *Vie et conduite de notre saint père Antoine* rédigée par Athanase vers 357, peu après la disparition du saint, et la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, écrite plus tardivement, et déjà elle-même inspirée par le récit d'Athanase.



Athanase était un patriarche d'Alexandrie du IV^e siècle. Né à Trébizonde aux alentours de 295, il rencontra à Constantinople, où il terminait ses études, Saint Michel Maleïnos. Cette rencontre détermina sa vocation religieuse. Au cours des années suivantes, Athanase s'isola sur le Mont Athos pour vivre une vie d'ermite, et ainsi atteindre la perfection spirituelle. Mais l'empereur byzantin lui donna les moyens de fonder un, puis plusieurs monastères, tâche à laquelle l'anachorète consacra les dernières années de sa vie. En 325, il avait également participé activement au Concile de Nicée, s'opposant fermement à l'arianisme. Charismatique, pugnace, orgueilleux parfois, mais surtout très apprécié, il devint évêque d'Alexandrie à l'âge de trente ans, et occupa ce poste jusqu'à sa mort en 373.

Disciple de saint Antoine depuis ses années d'ascétisme, Athanase rédigea vers 357 une *Vita Antonii* relatant les hauts faits de la vie du célèbre ermite. Pour la première fois, l'histoire d'un saint qui n'est pas un martyr, mais un moine, est mise en avant. En effet, saint Antoine ne s'est pas sacrifié pour le Christ, mais a passé sa vie toute entière à résister aux multiples tentations du Mal, en vivant selon les promesses du Christ. Par ce renoncement, cette force de l'expérience spirituelle, Antoine est devenu et est resté au fil des siècles la figure emblématique de la vie monastique. Le récit d'Athanase permettra la diffusion dans tout le monde chrétien de cette image du futur Saint patron de l'abbaye dauphinoise. Ce

texte était de plus rédigé de manière à être très facilement accessible au plus grand nombre ; il a ainsi été traduit en de nombreuses langues, du grec au latin, en passant par l'araméen ou le syriaque. Au cours des siècles suivants, tous les monastères disposeront de leur propre copie de l'œuvre du patriarche d'Alexandrie.

Ce récit des événements majeurs de la vie du Saint ermite sera donc au XV^e siècle la première source d'inspiration des deux auteurs chargés de réaliser l'œuvre destinée à offrir un tour d'horizon le plus exhaustif possible de la vie de leur protecteur.

La deuxième grande œuvre retraçant la vie de saint Antoine est la *Légende Dorée*¹⁷² (*legenda aurea*) rédigée par le dominicain Jacques de Voragine (*Jacobus da Varagine*), futur archevêque de Gênes, entre 1261 et 1266. Elle recueille près de 180 récits de vies de différents saints et martyrs chrétiens, présentés dans l'ordre du calendrier liturgique. Jacques de Voragine y explique également les fêtes religieuses, souvent liées aux épisodes de la vie du Christ. Le succès de ce recueil, initialement intitulé *Legenda sanctorum* (*légende des saints*), lui valut d'acquérir, au XV^e siècle, la nouvelle appellation *Legenda aurea*.

Son contenu, dit-on, est « d'or » : la *Légende Dorée* deviendra très vite le livre le plus lu et le plus copié après la Bible. Elle est une source d'inspiration pour de nombreuses professions : les prêtres utilisent les exemples de vies admirablement dévouées au Christ pour illustrer leurs sermons ; les peintres s'en inspirent pour leurs œuvres. On trouve ainsi de nombreuses fresques, ou autres peintures murales ornant les édifices religieux se référant à des épisodes issus de l'ouvrage de Jacques de Voragine. Émile Mâle, dans son ouvrage *L'art religieux du XIII^e siècle en France*¹⁷³, note « qu'il suffit d'avoir lu [*la Légende Dorée*] pour pouvoir expliquer presque tous les bas-reliefs et presque tous les vitraux légendaires de nos cathédrales ». De plus, de nouvelles versions, chaque fois enrichies de nouvelles vies de saints, voient le jour, rédigées par d'autres religieux. Aujourd'hui, on en connaît encore mille exemplaires manuscrits, et des centaines de versions différentes, allant du simple texte au manuscrit précieusement enluminé. L'invention de l'imprimerie au XV^e siècle augmentera

172. J. de Voragine, *La Légende Dorée*, édité par T. de Wyzewa, Paris 2000

173. E. Mâle, *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, Paris, 1986

encore sa diffusion auprès des fidèles. On peut également noter que la *Légende Dorée* impose les figures des Pères du Désert comme primordiales : quinze chapitres sont consacrés à des saints ou martyrs ayant dédié leur vie à l'ascétisme.

On y retrouve un chapitre consacré entièrement à saint Antoine, à la date du 17 janvier. Jacques de Voragine mentionne en introduction de sa version de la vie du saint ermite¹⁷⁴ l'utilisation des travaux d'Athanase comme source principale. Il indique également à la fin du chapitre que chaque épisode qu'il relate se trouve également dans les *Vies des Pères*. Le dominicain choisit de relater la vie de saint Antoine en neuf grands épisodes, et organise ainsi son récit en neuf paragraphes. Il fait également mention de saint Antoine dans d'autres chapitres, consacrés à des saints proches de l'ascète : le chapitre consacré à Saint Paul comprend notamment deux paragraphes racontant la rencontre entre les deux ermites, peu avant la mort de Paul.

Source majeure d'inspiration pour les artistes médiévaux, véritable ouvrage de référence pour le monde ecclésiastique, la *Légende Dorée* de Jacques de Voragine passa très certainement entre les mains des auteurs du *Liber Vita Sanctissimi Antonii Abbatis*.

174. Cf. Annexe n° 6

Chap. 2 : Les auteurs

Au début du XV^e siècle, l'ordre de Saint-Antoine doit faire face à de nombreuses difficultés. Il lui faut trouver un second souffle, reconquérir l'opinion publique. Les dirigeants de l'Ordre décident alors de faire réaliser un ouvrage relatant la vie de leur saint patron, une œuvre plus exhaustive et plus édifiante qu'il n'en a jamais été exécutée. Jean Macellard, Grand Sacristain du monastère de Saint-Antoine entre 1410 et 1417, et Robin Fournier¹⁷⁵, peintre avignonnais, sont chargés de cette tâche exceptionnelle. Ils réaliseront ensemble deux manuscrits, l'un en 1426, l'autre vers 1431-1432, tous deux composés de deux cents miniatures légendées, illustrant la vie du saint ermite.

[Jean Macellard, concepteur, Grand Sacristain de 1410 à 1417](#)

Jean Macellard était un membre éminent de l'ordre antonin. Il suivit très probablement des études de droit civil et de droit canon à l'université d'Avignon, alors qu'il était chanoine dans la préceptorie de cette ville. Il obtint ainsi les diplômes de bachelier en droit civil et de docteur en droit canon. Sous-aumônier du monastère de Saint-Antoine entre 1403 et 1407, il occupa ensuite la fonction de Grand Sacristain de 1410 à 1417, comme on l'a déjà vu plus haut.

Il fut donc investi dans les années 1420 de la dure tâche de rédiger une nouvelle vie de saint Antoine, destinée à stimuler la foi des fidèles en celui-ci. Il se mit donc à rassembler différentes sources afin d'être le plus exhaustif possible dans ses choix.

Quelques années avant de réaliser le *Liber vita Sanctissimi Antonii Abbatis*, Jean Macellard avait été l'auteur d'une série d'immenses panneaux de toile peints, représentant eux aussi les grands épisodes de la vie du saint ascète. Ces panneaux étaient déployés sur le parvis de l'abbaye le jour de la Saint-Antoine, le 17 janvier, ainsi que le jour de l'Ascension. Cette tradition se retrouvait dans toutes les grandes commanderies antonines, comme par exemple à la commanderie londonienne de Threadneedle Street, comme l'indique Rose Graham dans son

ouvrage *Le livre d'images de la vie de saint Antoine*¹⁷⁶. Les fidèles pouvaient ainsi prendre connaissance des terribles épreuves traversées par leur protecteur. Il est par ailleurs à noter que Robin Fournier fut très probablement l'auteur des peintures de ces grandes toiles de lin.

Au XV^e siècle, on l'a vu, de nombreuses *Vita Antonii* avaient déjà été rédigées ; le travail de Jean Macellard fut donc principalement un travail de centralisation de différentes œuvres existantes, afin de faire ressortir les faits les plus importants de la vie de saint Antoine. Ses sources d'inspirations furent nombreuses ; certaines étaient bien connues, d'autres plus rarement mises en avant. Elles sont facilement identifiables, car Jean Macellard fait mention, en-dessous de chacune des deux cents miniatures enluminées par Robin Fournier, de la provenance de l'épisode en question.

Les plus courantes de ces sources étaient la *Vita* rédigée aux alentours de 357 par Athanase, que j'ai déjà mentionné plus tôt ; le récit par Saint Jérôme, lui-même moine et ascète rigoureux, en 374, de la visite de saint Antoine à Saint Paul ; ainsi que les *Vitae Patrum* (*Vies des Pères*, dont font partie des saints tels que Jérôme, Jean Chrysostome ou Athanase d'Alexandrie). Ces dernières faisaient en outre partie des lectures recommandées par la règle de Saint Augustin suivie par les Hospitaliers antonins¹⁷⁷.

Jean Macellard donne également comme source d'inspiration un texte arabe, traduit par un dominicain galicien, Alphonse Bonhomme, en 1342 et qui raconte les tentations d'Antoine par le Démon. Le frère antonin avait probablement eu connaissance de ce texte pendant ses études en Avignon : Alphonse Bonhomme y avait résidé aux alentours de 1345. Cette légende apocryphe présente



175. Ou Robin Favier, selon les différentes sources

176. R. Graham, *Le livre d'images de la vie de Saint Antoine*, 1933, (extrait de *Archeologia* vol. LXXXIII), p. 158

177. G. Mocellin-Spiccuzza, *Chroniques d'une abbaye au Moyen-Âge*, 2002, p.79

des digressions envers les textes sacrés : deux épisodes en particulier ne se retrouvent que dans la version arabe. Il s'agit tout d'abord de la rencontre avec la reine démoniaque, qui use de mille ruses pour entraîner Antoine sur les chemins du Mal, sans y parvenir ; le deuxième épisode concerne le séjour d'Antoine à Barcelone, pour guérir la famille royale et convertir le pays à la foi du Christ. Cet épisode prouverait la venue de saint Antoine en Occident de son vivant, contrairement à ce qu'indiquent les *Vitae Patrum*, et légitimerait ainsi le Saint dans sa position de protecteur d'un ordre fondé en Europe. Le choix de Jean Macellard d'utiliser cette légende pourrait être vu comme une réponse à une demande, un besoin des fidèles d'une figure plus proche d'eux en ces temps difficiles. Laurence Meiffret, dans son ouvrage *saint Antoine ermite en Italie (1340-1540)*, fait par ailleurs remarquer que la légende arabe fut très peu diffusée sur d'autres supports : elle n'a inspiré ni cycle mural ni retable. On ne la retrouve en effet que dans les deux manuscrits antonins et dans un livre xylographique, réalisé à Lyon par l'atelier de Pierre de Sainte-Lucie, en 1555.

D'autres originalités ponctuent le *Liber vita Sanctissimi Antonii Abbatis* de Jean Macellard et Robin Fournier, mentionnées par Laurence Meiffret : la vente des biens d'Antoine, par exemple, apparaît pour la première fois représentée dans ce manuscrit (elle figure dans la *Légende Dorée*). Elle remarque également que le début du récit est inédit : celui-ci commence en effet par la bénédiction d'Antoine par un vieil ermite, et non par la messe initiatique habituellement rapportée¹⁷⁸.

Plusieurs autres sources apocryphes sont citées par Laurence Meiffret et Rose Graham dans leurs travaux : la légende de Patras, qui aurait inspiré une vingtaine d'épisodes du manuscrit antonin, comme de nombreuses œuvres des XIV^e et XV^e siècles ; et la *Legenda Breviarum*, que l'on peut retrouver dans deux manuscrits des X^e et XI^e siècles, conservés à la Bibliothèque Vaticane pour l'un et à la Bibliotheca Casanatensis de Rome pour l'autre. À ses débuts, l'Ordre antonin faisait preuve d'une certaine méfiance vis-à-vis de ces textes apocryphes ; mais le temps passant, il contribua à leur diffusion. En effet, le besoin de donner un nouvel élan à la foi des fidèles était tel que toute nouvelle orientation susceptible d'être donnée à l'ordre était prise en compte.

178. D'après Laurence Meiffret (*Saint-Antoine ermite en Italie (1340-1540)*, Rome 2004, p.236), cette particularité ne se retrouve que sur les peintures murales de la Chapelle Saint-Antoine de Clans, et sur l'un des panneaux de prédelle réalisés par Martino di Bartolommeo (conservé à la pinacothèque Vaticane)

À partir de ces différentes sources, Jean Macellard a sélectionné les épisodes les plus appropriés de la vie de saint Antoine pour sa *Vita* et rédigé pour chacun quelques lignes en latin, que l'on peut trouver inscrites sous chaque miniature enluminée par Robin Fournier. Il y fait souvent référence aux écrits de Saint Thomas d'Aquin, aux Confessions de Saint Augustin, ou encore au droit canon qu'il connaît parfaitement. Rose Graham fait en outre mention d'un ouvrage imprimé à Lyon en 1555, reprenant les mêmes thèmes que le *Liber vita sanctissimi Antonii Abbatis*, et qu'elle attribue à Jean Macellard : « *Bien que le nom de Jean Macellard ne soit pas mentionné, « La vie de Monseigneur Saint Anthoine » est un texte français de sa composition, du XVI^e siècle ; chaque épisode du livre d'images est décrit et dans le même ordre, et les cinquante gravures sur bois montrent presque toutes les mêmes épisodes, bien que représentées d'une manière différente. On peut en conclure qu'un texte latin original, avec ses descriptions détaillées, fut étudié et strictement suivi par l'artiste, du manuscrit de La Vallette, maître Robin Fournier¹⁷⁹ ».*

179. R. Graham, *Le livre d'images de la vie de Saint Antoine*, 1933, (extrait de *Archeologia* vol. LXXXIII), p. 158

[Robin Fournier, exécutant, artiste avignonnais](#)

L'abbé Artaud de Grandval, nommé par le pape Martin V le 22 décembre 1418 à la tête de l'ordre antonin, relance les grands travaux de construction à Saint-Antoine en Viennois, en particulier ceux de la grande église. Son abbatiat sera également une période de faste pour les activités artistiques. Les travaux attirent beaucoup d'ouvriers et d'artistes, venus de tous les coins du pays. De grands chantiers pontificaux sont entrepris pendant cette période sur l'axe reliant Avignon à Lyon ; de plus, le développement économique de la ville de Lyon, de son commerce, font à l'époque de l'axe rhodanien un axe majeur de transit humain et marchand.

Avignon était devenue en ce début de XV^e siècle un centre artistique important, dynamisé au cours du siècle précédent par la présence de la Cour pontificale. De nombreux artistes, peintres, sculpteurs, architectes, venaient s'y installer pour être au centre de ce foyer. Peu à peu, les Avignonnais même s'y sont intégrés, et l'école avignonnaise a commencé à asseoir son influence sur le monde occidental. Marguerite Roques, dans son étude des peintures murales de l'abbaye de Saint-Antoine¹⁸⁰ le fait ainsi remarquer : « *le Christ (...) ne différait guère des Christ en croix d'Avignon et de Villeneuve, dont une gaze légère ceignait les reins* ».



Ainsi, de nombreux artistes avignonnais, attirés par les grands travaux de la région dauphinoise devaient avoir élu résidence, du moins temporairement, aux alentours de Saint-Antoine. Michel Laclotte et Dominique Thiébaud, dans leur ouvrage *L'école d'Avignon*¹⁸¹, font également remarquer que le sénéchal de Provence, Pierre d'Acigné,

180. M. Roques, *Les peintures murales du Sud-Est de la France, XIII^e au XV^e siècle*, Lyon 1961, p.119

181. M. Laclotte, D. Thiébaud, *L'école d'Avignon*, 1983, p. 211

appréciait particulièrement le bourg dauphinois : son testament, daté du 20 mai 1416, indiquait la volonté d'y être inhumé, et faisait également mention de dons importants à l'abbaye. Les mêmes auteurs indiquent que trois artistes avignonnais ont pu être identifiés comme ouvriers sur le chantier de la grande église : l'architecte Jean Robusti, le sculpteur Antoine le Moiturier, à qui l'on attribue les représentations des prophètes des voussures du portail de l'abbatiale, et le peintre Robin Fournier. Un prix-fait¹⁸², contrat passé le 12 septembre 1426 entre le Chapitre de l'église de Grenoble et « *Maître Robin Favier, peintre, citoyen d'Avignon* », chargeant ce dernier d'effectuer les peintures des orgues de la Cathédrale de Grenoble, atteste le fait qu'il résidait à Saint-Antoine-de-Viennois à cette date¹⁸³. Cette résidence prouve, comme le fait remarquer Dom Hyppolyte Dijon¹⁸⁴, que le peintre avignonnais était chargé de travaux importants dans l'abbaye ; il aurait dans le cas contraire choisi de vivre au plus près des chantiers sur lesquels il travaillait. Il est fort probable, sans qu'aucune preuve irréfutable ne vienne toutefois étayer cette hypothèse, que Robin Fournier soit l'auteur d'une grande partie des peintures murales ornant les chapelles de l'abbaye de Saint-Antoine de Viennois. Par ailleurs, Enrico Castelnuovo a lui aussi récemment attribué certaines fresques de l'abbaye à Robin Fournier¹⁸⁵.

Michel Laclotte et Dominique Thiébaud attribuent en effet à Robin Fournier plusieurs des fresques de l'abbaye, parmi lesquelles plusieurs scènes de la vie de saint Antoine, une représentation de saint Christophe et une scène de Crucifixion. Les deux auteurs mettent en avant les analogies entre les peintures des chapelles et les miniatures enluminées des manuscrits de Robin Fournier : par exemple le fond rouge vif et les personnages gris, aux contours marqués, de la représentation de la Résurrection d'une des chapelles de l'abbaye, rappellent certaines scènes du *Liber vita Sanctissimi Antonii Abbatiss*. Laclotte et Thiébaud listent ainsi toute une série de similarités, de détails observés dans les manuscrits et qui peuvent être retrouvés au sein des fresques¹⁸⁶ : les draperies sinueuses mais toutefois

182. dom H. Dijon, *Les peintures murales et les tapisseries de l'église de Saint-Antoine*, Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme, Valence 1897, p. 301

183. M. Roques, *Les peintures murales du Sud-Est de la France, XIII^e au XV^e siècle*, Lyon 1961, p.208

184. Dom H. Dijon, *L'église abbatiale de Saint-Antoine en Dauphiné, histoire et archéologie*, Grenoble 1902, p. 301

185. E. Pagella, E. Rossetti Brezzi, E. Castelnuovo, *Corti e città, arte del quattrocento nelle alpi occidentali*, Milan 2006, p. 177

186. M. Laclotte, D. Thiébaud, *L'école d'Avignon*, 1983, p. 211

bien marquées ; le visage de Saint-Antoine, représenté comme un vieillard barbu, au front ridé et au nez aquilin ; les anges, semblables à ceux représentés aux folios 33 v° et 51r° du second manuscrit ; la scène maritime de la septième chapelle du bas-côté sud de l'abbaye, où les



bateaux rappellent ceux de la représentation de l'arrivée de saint Antoine à Barcelone au folio 43 r° du même manuscrit ; ou encore les ornements autour de la représentation de la Résurrection déjà citée plus haut, et qui rappellent certains détails des miniatures enluminées. Ils remarquent également une scène tirée de la *Légende Dorée*, celle de l'ensevelissement de Saint Paul, et qui peut être observée tant sur les murs de l'abbaye de Saint-Antoine, que sur ceux de la commanderie de Ranverso, décorés par Jaquerio, artiste influencé par les travaux de Robin Fournier, aux alentours de 1430, et que l'on retrouve aussi dans les deux manuscrits précieux.

Sir Sidney C. Cockerell, cité par Rose Graham¹⁸⁷, relève un certain nombre de particularités dans le style de Robin Fournier, qu'il observe quant à lui sur les deux manuscrits enluminés. Il décrit entre autres la mise en scène par le peintre avignonnais d'un ciel rouge vif, sur lequel se détachent des feuillages et des gazons bleu-vert ; les bâtiments et les personnages sont quant à eux représentés la plupart du temps dans un camaïeu de gris. Robin Fournier utilise en outre de l'or liquide pour les couronnes, les ceintures, et bien sûr l'auréole de saint Antoine. Il fait également remarquer la taille, singulièrement importante, des enluminures de l'artiste : en moyenne, les miniatures du *Liber vita Sanctissimi Antonii Abbatis* mesurent dix-neuf centimètres sur vingt.

187. R. Graham, *Le livre d'images de la vie de Saint Antoine*, 1933, (extrait de *Archeologia* vol. LXXXIII), p. 159

Laclotte et Thiébaud qualifient Robin Fournier, dans *L'école d'Avignon*¹⁸⁸, de peintre à « *l'imagination médiocre, au génie plastique limité, touché par le style gothique international*¹⁸⁹, et caractérisé par sa facture linéaire, son goût du trompe-l'œil et son sens très particulier des effets chromatiques ». Toutefois, les différents auteurs ayant travaillé sur les deux précieux manuscrits antonins, en particulier Laurence Meiffret, ont remarqué un grand nombre d'innovations dans la représentation des grands épisodes de la vie de saint Antoine, qui ont probablement contribué au renforcement de la force de conviction de ces deux ouvrages.

Certains faits se trouvent par exemple pour la première fois, ou presque, représentés : Laurence Meiffret cite entre autres l'épisode de la prise d'habit d'Antoine, emprunté à la légende arabe, et soulignée dans les manuscrits antonins par la présence du Christ, qui apporte lui-même le scapulaire au saint ermite. Une autre scène est montrée d'une manière peu courante : lors de la bastonnade par les démons, saint Antoine s'évanouit sous les coups, et est ramené dans sa cellule-tombeau par l'un de ses compagnons.

Robin Fournier modifie des symboles chrétiens bien connus des fidèles : la licorne, symbole habituel dans l'iconographie chrétienne de puissance, de faste, et surtout de pureté, voire même, pour Jean Chevalier et Alain Gheerbrant¹⁹⁰, de « *la Vierge Marie fécondée par l'Esprit Saint* », fait partie, dans les miniatures du peintre avignonnais, des sept monstres assaillant saint Antoine. De la même manière, l'artiste accentue



188. M. Laclotte, D. Thiébaud, *L'école d'Avignon*, 1983, p. 211

189. Selon les mêmes auteurs, le style gothique international se reconnaît à « l'élégance flexible des personnages, l'aisance du graphisme et de la composition, et le jeu mélodieux des courbes et contre-courbes »

(M. Laclotte, D. Thiébaud, *L'école d'Avignon*, 1983, p. 63)

190. J. Chevalier, A. Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*, Ed. Robert Laffont / Jupiter, 1982, p.569

d'autres symboles, comme celui de l'Enfer qui attend le pécheur : généralement, le Saint est représenté debout dans de petites flammes ; ici, Robin Fournier montre l'Enfer sous la forme d'un monstre, la gueule grande ouverte, de laquelle s'échappent de longues flammes, et dans laquelle se tient un personnage à tête de mort, semblant inviter d'un geste de la main le saint à le rejoindre. Il rend ainsi la menace plus forte, plus persuasive envers les fidèles.

Enfin, Robin Fournier met en scène, dans ses manuscrits comme dans son cycle mural, la présentation du commanditaire de son œuvre par saint Antoine. On retrouve ainsi par exemple, à la fin du premier manuscrit du *Liber vita Sanctissimi Antonii Abbatis*, une miniature représentant le grand prieur Guigues Robert, commanditaire de cet ouvrage, à genoux devant le saint thaumaturge. On retrouvera ce type de représentation dans les peintures murales de la commanderie de Ranverso, où le peintre Jaquerio a représenté Jean de Montchenu, identifiable de manière presque certaine malgré le fait que le visage et les armoiries de l'abbé aient été martelés ultérieurement.

À travers ces nombreuses particularités, l'œuvre du peintre avignonnais bénéficie d'un attrait unique : on peut ajouter à cela une approche plus simple des thèmes classiques, une mise en scène plus familière des grands épisodes de la vie du Saint, qui la rendent plus convaincante encore. Robin Fournier choisit de raconter des événements apparemment anodins, tels que le jeu de boules des moines dans le désert, ou le saccage du potager d'Antoine par une harde de biches, cités par Laurence Meiffret¹⁹¹, mais qui donnent au saint une image plus humaine, plus proche des fidèles. Ils seront par ailleurs repris ensuite par d'autres artistes, notamment dans les cycles muraux de Pescia, Clans ou Bastia Mondovi. Le fait que Robin Fournier réside à Saint-Antoine même, à proximité de l'hôpital, du monastère, lui permet de plus d'être en prise directe avec la réalité, et d'identifier plus facilement les thèmes les plus pertinents au sein de la population de l'époque.

Ainsi, malgré « *l'imagination médiocre* » soulignée par Michel Laclotte et Dominique Thiébaud, Robin Fournier apparaît comme un communicateur hors pair, ayant su utiliser avec intelligence les procédés les plus efficaces pour que son

191. L.Meiffret, *Saint Antoine ermite en Italie (1340-1540)*, Rome 2004, p. 280

manuscrit remplisse au mieux le rôle de diffusion du message antonin auquel il était destiné.

Il convient enfin de noter que Robin Fournier était probablement aussi l'auteur des grands panneaux de toile de lin peinte, réalisés quelques années avant le manuscrit relatant la vie de Saint-Antoine ; en effet, les costumes, les attitudes des personnages semblent indiquer une réalisation proche temporellement de la période de présence de l'artiste avignonnais à l'abbaye. Il apparaît donc vraisemblable que la réalisation des peintures ait été confiée au peintre confirmé qu'était Robin Fournier, le choix des épisodes représentés et la rédaction des textes étant quant à eux confiés à Jean Macellard.

Chap. 3 : un ouvrage, deux œuvres à part entière

Cinq ans environ après que la version du *Liber vita Sanctissimi Antonii* ait été terminée, réalisée par Macellard et Fournier, une seconde commande est passée auprès de l'abbaye par le frère Jean de Montchenu, commandeur de la dépendance de Ranverso. Les deux ouvrages sont bien identifiables l'un par rapport à l'autre, et des différences notables, dans la manière ou dans les détails des miniatures, prouvent qu'il s'agit bien de deux versions différentes réalisées par le même artiste, et non de l'œuvre d'un copiste dans le cas du second manuscrit.

Les deux ouvrages ont donc chacun une histoire propre, et des particularités qu'il convient d'indiquer ici.

[Première version, 1426 : commande du Grand Prieur Guigues Robert pour l'église du monastère de Saint-Antoine](#)

Au début du XV^e siècle, l'ordre antonin connaît de grandes difficultés. Le Grand Schisme d'Occident, à l'origine de la perte d'unité de l'Ordre, vient juste de se terminer : en 1417, plusieurs théologiens antonins, dont le futur abbé Artaud de Grandval, ont participé au Concile de Constance, qui a vu l'élection de Martin V à la papauté. Le schisme d'Occident a provoqué un schisme au sein même de l'Ordre, opposant partisans du pape de Rome et partisans du pape d'Avignon, et aboutissant même à la cohabitation de deux abbés différents, chacun soutenant un des deux papes. La belle unité de l'ordre antonin vole en éclats. En 1426, l'Ordre a donc besoin de reconquérir ses fidèles, et pour cela de les rassembler autour de valeurs communes.

D'autant plus que les difficultés sont multiples : l'abbé de Grandval, plus intéressé par sa carrière politique que par la réunification de l'ordre, passe très peu de temps à l'abbaye ; le pape Martin V, proche de l'ordre, demande des réformes des statuts ; les maisons étrangères, encouragées par le schisme interne, revendiquent leur autonomie. En outre, l'ordre de Saint-Antoine est de plus en plus appauvri par la pension annuelle qu'il doit payer à l'abbaye de

Montmajour ; et pour couronner le tout, l'incendie dont a été victime le monastère quelques années plus tôt, en 1422, a détruit une partie des bâtiments¹⁹².

En vue de reconquérir l'opinion publique, les grands travaux, en particulier ceux de l'église abbatiale, ont été relancés ; mais il faut redorer le blason de Saint-Antoine, et les nouvelles constructions en cours n'y suffisent pas. Les grands panneaux de toile racontant l'histoire du saint ermite, que l'on déploie sur le parvis de l'église, le 17 janvier, jour de la Saint-Antoine, et pour l'Ascension, ne servent qu'à instruire les pèlerins de passage dans le bourg, et ne permettent pas un véritable travail, une réflexion des moines instruits sur la vie de leur protecteur.

Le grand prieur de Saint-Antoine, Guigues Robert de Tullins, passe alors commande d'un manuscrit, qui rassemblera les grands épisodes de la vie de saint Antoine, et qui vantera les différentes vertus de l'anachorète. Jean Macellard, ancien grand sacristain de l'abbaye, et déjà auteur des toiles de lin peintes, est chargé du choix des thèmes et de la rédaction des textes ; Robin Fournier, peintre avignonnais participant aux grands travaux de l'église, est chargé des miniatures enluminées qui illustreront les épisodes de la *Vita*. Dans son étude de l'iconographie antonine¹⁹³, Laurence Meiffret émet l'hypothèse selon laquelle la commande a été passée entre 1422 au plus tôt, après l'élection et la prise de fonction d'Artaud de Grandval, et 1424 au plus tard, compte tenu du temps nécessaire aux auteurs, à l'un pour rassembler les différentes sources et rédiger les quelques lignes destinées à expliquer chaque épisode, et à l'autre pour enluminer les deux cents miniatures qui illustreront l'ouvrage. Le colophon de l'ouvrage indique tout cela¹⁹⁴. On y trouve également le nom du scribe chargé de calligraphier l'ouvrage : il s'agit de Pierre d'Istres.

Rose Graham décrit dans *Le livre d'images de la vie de saint Antoine* quarante-quatre des deux cents miniatures composant le manuscrit enluminé¹⁹⁵. Les deux premières montrent Saint Jérôme et Saint Athanase écrivant, assis devant des pupitres de scribes, probablement en train de rédiger les textes ayant

192. L'incendie est mentionné par G. Mocellin-Spicuzza (in *Saint-Antoine l'Abbaye, un trésor en Dauphiné*, 1999, p.33), mais on ne sait pas avec précision quels bâtiments ont été touchés.

193. L. Meiffret, *Saint Antoine ermite en Italie (1340-1540)*, Rome 2004, p. 117

194. cf. annexe n° 7 - cité in R. Graham, *Le livre d'images de la vie de Saint Antoine*, 1933, (extrait de *Archeologia*, vol. LXXXIII), p. 148

195. R. Graham, *Le livre d'images de la vie de Saint Antoine*, 1933, (extrait de *Archeologia* vol. LXXXIII), p. 165

inspiré Jean Macellard et Robin Fournier. Les deux dernières représentent Saint Augustin et Saint Jean Chrysostome : l'un pour la règle à laquelle obéissent les chanoines de Saint-Antoine, l'autre pour les qualités de réformateur hors normes. Cent quatre-vingt seize miniatures se trouvaient insérées entre ces portraits de saints Pères de l'Église, dont quatre ont disparu aujourd'hui. La dernière peinture de la série est une représentation du donateur, Guigues Robert de Tullins, à genoux, offrant le manuscrit à saint Antoine lui-même. Chacune des miniatures enluminées, comme le rapporte Rose Graham¹⁹⁶, est enrichie d'une brève description en latin, et la source utilisée est indiquée sous chaque épisode, qu'il s'agisse des écrits de Saint Athanase ou de Saint Jérôme, des *Vitae Patrum*, de la *Legenda Breviarum* ou encore de la légende arabe rapportée par Alphonse Bonhomme. Rose Graham remarque également que Jean Macellard a choisi, pour chaque peinture, une citation, tirée des écrits de Saint Thomas d'Aquin, du droit canon ou bien des Confessions de Saint Augustin, et adaptée à l'événement représenté. L'ordre actuel des feuillets a vraisemblablement été donné au moment de la reliure de l'ouvrage, en peau, entre 1680 et 1700. Les feuillets manquants ont probablement été égarés ou volés lors des multiples péripéties vécues par le précieux manuscrit, notamment au cours des guerres de religion, puis de la mainmise de l'ordre de Malte sur l'ordre de Saint-Antoine à la fin du XVIII^e siècle.

La première version du *Liber vita Sanctissimi Antonii Abbatris* a en effet connu une existence mouvementée. Une fois l'ouvrage achevé, le 14 avril 1426, Guigues Robert de Tullins l'offrit au monastère, à la condition formelle qu'il ne sorte jamais de l'église. Le Grand Prieur faisait là à l'ordre de Saint-Antoine un présent de grande valeur : plus facile à manipuler, à regarder, et également d'une facture plus détaillée, plus élaborée que les toiles de lin racontant l'histoire du saint ermite, le manuscrit de Jean Macellard et Robin Fournier se révélait plus pratique à montrer aux hôtes de passage les plus distingués, valorisant ainsi un peu plus l'image de distinction et de richesse de l'Ordre auprès d'eux.

L'ouvrage est caché aux huguenots pendant les guerres de religion, et confié à l'une des principales familles du bourg antonin, les Miribel ; Rose Graham mentionne dans son étude une note du prieur du monastère de Saint-Antoine,

196. R. Graham, *Le livre d'images de la vie de Saint Antoine*, 1933, (extrait de *Archeologia* vol. LXXXIII), p. 170

Gratien des Goys, dans laquelle ce dernier rapporte que Mme de Miribel a rendu le livre, perdu par l'église au cours de ces troubles, à la date du 19 février 1584. Le manuscrit enluminé ne sera replacé dans la sacristie que cinquante-deux ans plus tard, en 1636.

Comme nous l'avons déjà vu, il est relié en peau à la fin du XVII^e siècle, et les moines profitent de cette opération pour remettre les différents feuillets composant l'ouvrage en ordre. Il est enregistré avec les autres livres dans les collections de l'abbaye, comme l'indique l'annotation à l'intérieur de la couverture : « *Ex libris domus abbatialis S. Antonii Viennensis Catal. Inscript. Anno 1742* »¹⁹⁷. Il porte alors le numéro 32.

Le *Liber vita Sanctissimi Antonii Abbatís* fait par la suite partie des cent cinquante ouvrages que les chevaliers de l'ordre de Malte enlèvent des étagères de la bibliothèque antonine pour les mettre « à l'abri » à Malte en 1781, juste avant d'abandonner les lieux aux dames chanoinesses de Tullins. Le manuscrit enluminé par Robin Fournier fait aujourd'hui partie des collections manuscrites de la National Library of Malta (Bibliothèque Nationale de Malte), à La Valette. Le site internet de la bibliothèque¹⁹⁸ explique que l'ouvrage antonin est parvenu jusqu'à La Valette grâce à la fusion de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem avec l'ordre de Saint-Antoine, et le présente comme l'un des plus précieux manuscrits de la collection maltaise. Il porte par ailleurs le numéro un, et reste, comme je l'ai déjà mentionné, le seul ouvrage provenant de la bibliothèque de Saint-Antoine emportés à Malte sur lequel on peut obtenir des informations précises aujourd'hui¹⁹⁹.

197. Rapporté par R. Graham in *Le livre d'images de la vie de Saint Antoine*, 1933, (extrait de *Archeologia* vol. LXXXIII), p. 185

198. <http://www.libraries-archives.gov.mt/nlm/index.htm>

199. cf. partie II, conclusion partielle

[Deuxième version, 1431-32 : commande du frère Jean de Montchenu, commandeur de la dépendance antonine piémontaise de Ranverso et cellérier du monastère de Saint-Antoine](#)

Cinq ans environ après la réalisation du *Liber vita Sanctissimi Antonii Abbatis*, une deuxième version est commandée, cette fois-ci par le cellérier de l'abbaye de Saint-Antoine, Jean de Montchenu. Le concepteur et l'exécutant du premier ouvrage, Jean Macellard et Robin Fournier, se remettent à l'œuvre. Comme nous l'avons déjà vu, de nombreux petits détails différant d'une version à l'autre prouvent que nous avons affaire à deux œuvres différentes, deux ouvrages enluminés par le même artiste peintre, qui a cherché à améliorer les techniques utilisées pour la première version, et non pas à une simple copie. Le colophon de l'ouvrage n'indique toutefois ni le nom de l'auteur des miniatures, ni celui du scribe²⁰⁰.

Le parcours du deuxième *Liber vita Sanctissimi Antonii Abbatis* fut moins mouvementé que celui du premier ; dès 1432, l'ordre de Saint-Antoine l'offrit, à des fins diplomatiques, au pape Eugène IV. On était alors en plein Concile de Bâle, et l'ordre antonin cherchait à régler les différents qui l'opposaient à l'abbaye de Montmajour depuis sa création et l'obligeaient à verser à celle-ci une pension annuelle de 1 300 livres. Le précieux ouvrage enluminé fut donc offert pour amadouer le pape et faire pencher la balance du côté de Saint-Antoine. La légende ne dit pas si le présent y fut pour quelque chose, mais la diminution du montant de cette rente fut décidée à Bâle. En revanche, Eugène IV ne conserva pas longtemps le manuscrit au sein de ses collections. Franciscain, peu intéressé par les questions de culture, et aux prises avec de graves problèmes financiers, il revendit probablement le *Liber vita Sanctissimi Antonii Abbatis* à ses banquiers. Ces derniers, issus de la célèbre famille des Médicis, possédaient alors une grande partie de la ville de Florence, et avaient rassemblé une immense collection de manuscrits précieux, en provenance de toute l'Europe. Initialement constituée par Côme l'Ancien pour ses amis humanistes, la future bibliothèque laurentienne s'enrichit ainsi au fil des ans de nouveaux trésors. Laurent de Médicis, dit Laurent

200. cf. annexe n° 7 - cité in R. Graham, *Le livre d'images de la vie de Saint Antoine*, 1933, (extrait de *Archeologia* vol. LXXXIII), p. 150

le Magnifique, lui aussi féru de littérature et très populaire à Florence, fut celui qui ouvrit cette collection au public, dans la deuxième moitié du XV^e siècle.

Concernant le manuscrit antonin, on peut noter que la mention « *pro dando sanctissimo ac beatissimo domino nostro pape Eugenii quarto*²⁰¹ » a été rajoutée à la fin du colophon, preuve du passage du manuscrit dans la bibliothèque papale.

Cette deuxième version de la *Vita* reprend la même trame, suit la même organisation que la première ; elle se compose d'environ deux cents miniatures relatant les principaux épisodes de la vie de saint Antoine, enluminées par Robin Fournier, et agrémentées des commentaires et citations rédigés par Jean Macellard. Les quatre feuillets manquant au manuscrit de Malte sont toujours présents dans celui de Florence : on peut ainsi prendre connaissance de leur contenu. Toutefois, aucune étude poussée de ce document n'a été faite, équivalente à celle de Rose Graham sur le manuscrit de 1426 ; la plupart des travaux parus traitent d'abord de la première version, en partie parce que c'est celle qui est restée sous la possession de l'Ordre jusqu'à sa disparition, et ne font souvent mention de la deuxième version qu'à travers le récit de l'épisode du « cadeau diplomatique » fait à Eugène IV. Il m'est donc difficile de rapporter précisément ici les différences entre les deux ouvrages, ou de décrire les caractéristiques propres à la deuxième version.

Aujourd'hui, le *Liber vita Sanctissimi Antonii Abbatis* offert au pape en 1432 se trouve toujours dans les collections de la Bibliothèque Laurentienne de Florence, où il est répertorié sous l'intitulé « *Mediceo Palatini 143* »²⁰². Il a probablement suivi les mouvements géographiques de la célèbre bibliothèque : au début du XVI^e siècle, le pape Léon X, un Médicis, la fit transporter à Rome. elle ne revint à Florence qu'une dizaine d'années plus tard, sous le règne du pape Clément VII, lui aussi issu de la famille des Médicis. Michel-Ange fut alors chargé de dessiner les plans de la nouvelle bibliothèque, qui ouvre ses portes, près d'un demi-siècle de travaux plus tard, en 1571. Ces somptueux bâtiments abritent encore à l'heure actuelle les collections des Médicis.

201. Cité in M.Laclotte, D. Thiébaud, *L'école d'Avignon*, 1983, p. 210

202. <http://193.206.105.53/>

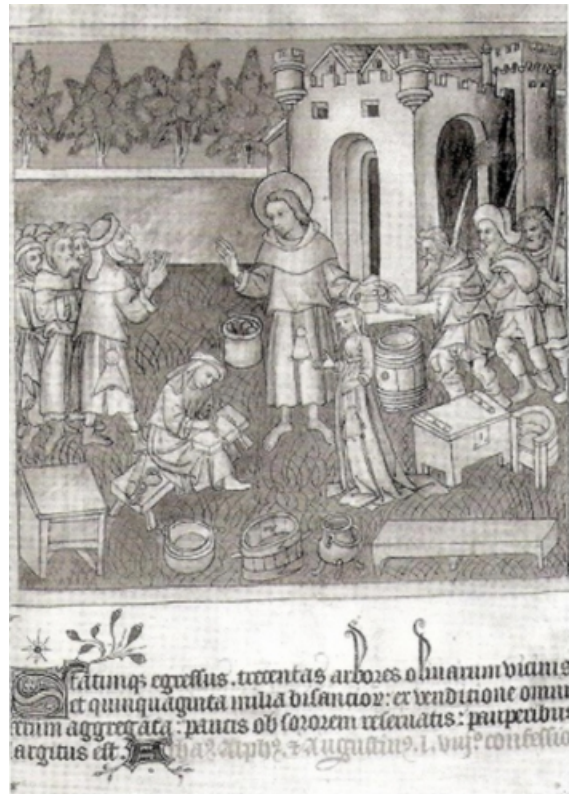
Influence sur d'autres trésors : le prestige s'exporte

La mission de diffusion du message antonin, pour laquelle les deux manuscrits avaient en partie été réalisés, se trouva contredite par leurs parcours respectifs : la version de 1426 ne quitta l'église de Saint-Antoine-en-Viennois que pour être dissimulée aux huguenots et à leur folie destructrice pendant les guerres de religion à la fin du XVI^e siècle ; quant à la version de 1431, comme le fait remarquer Laurence Meiffret, elle ne mit pas plus de cinq ans à se retrouver dans la collection des Médicis, d'où elle ne put exercer qu'une influence très faible sur les artistes de la Renaissance, pourtant nombreux à la cour des gouverneurs de Florence.

Les panneaux de toile eurent une diffusion plus importante : on les retrouve ainsi dans toutes les commanderies antonines les plus importantes, et ce dans tous les pays : Rose Graham fait par exemple mention de deux toiles peintes, décorées des épisodes de la vie du saint ermite, et possédées par la commanderie anglaise de Threadneedle Street, comme l'indique un inventaire daté de 1499. Ces toiles de lin, déployées comme on l'a déjà vu sur le parvis des églises lors des principales fêtes religieuses, comme la Saint-Antoine chaque 17 janvier, servaient alors de manière beaucoup plus efficace que les manuscrits, à transmettre aux fidèles les valeurs de l'ordre antonin. Les panneaux de toile de l'abbaye de Saint-Antoine rempliront cette fonction jusqu'à leur destruction, lors des guerres de religion, aux alentours de 1562.

Cependant, les miniatures de Robin Fournier eurent un certain retentissement, au niveau artistique, sur les représentations ultérieures des épisodes de la vie de saint Antoine. Une sorte « d'image officielle » du saint thaumaturge se dégagea des illustrations de Robin Fournier : après 1426, saint Antoine fut presque toujours représenté en vieillard, portant la robe des antonins, ornée du tau bleu azur, et entouré de nombreux disciples et fidèles (malgré la contradiction évidente avec le vœu d'anachorétisme fait par le saint). Antoine acquiert de cette manière l'image accueillante, protectrice et curative qui fait la renommée de l'ordre, et se trouve ainsi légitimé à la place de saint patron des Hospitaliers.

De nouveaux thèmes apparaissent également dans l'iconographie antonine, après avoir été utilisés pour la première fois par Macellard et Fournier en 1426, comme on l'a déjà vu plus haut. Ainsi, les thèmes de la prise d'habit, de la vente des biens d'Antoine, de sa bénédiction par un vieil ermite se trouvent développés dans le *Liber vita Sanctissimi Antonii Abbatis*, malgré une quasi absence dans les textes et représentations antérieurs. On peut toutefois noter que certains de ces thèmes ne seront pas réutilisés par d'autres artistes, et représentent donc



des cas uniques dans l'iconographie antonine. Laurence Meiffret souligne l'apparition des scènes insolites représentées par Robin Fournier, telles la dévastation du jardin de l'ermite par des biches ou la tentation de la reine des démons se baignant presque entièrement nue, dans d'autres travaux consacrés au saint ascète, en particulier dans les cycles muraux des dépendances antonines²⁰³. Elle mentionne entre autres la chapelle de Clans, dans les Alpes Maritimes, où l'on peut voir représentés saint Antoine en train de bâtir un monastère, ou encore la chute d'une idole païenne ; la petite abbaye italienne de Pescia, dans laquelle Antoine est mis en scène portant la tunique de Saint Paul après le décès de celui-ci.

Quelques cas particuliers sont cités avec précision par les différents auteurs des études sur les manuscrits de Jean Macellard et Robin Fournier. Il m'a paru intéressant de les rapporter ici, car ils dénotent l'influence forte de l'abbaye-mère dauphinoise sur le monde antonin, ainsi que sur le milieu artistique dans son ensemble, les artistes inspirés par les *Liber vita Sanctissimi Antonii Abbatis* n'étant pas tous rattachés à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Antoine.

Laurence Meiffret cite par exemple le cycle mural de la commanderie italienne de Ranverso²⁰⁴, réalisé par le peintre italien Jaquerio aux alentours de 1430 ou 1440. Ce cycle présente de nombreuses similarités avec les travaux de Robin Fournier, miniatures enluminées comme peintures murales de l'église de Saint-Antoine. L'œuvre de Jaquerio reprend les mêmes thèmes et les mêmes épisodes que celle de Robin Fournier, voire les approfondit parfois : Laurence Meiffret remarque l'utilisation de techniques narratives propres aux immenses toiles de lin exposées aux fidèles dans les peintures murales de Jaquerio. Il représente ainsi les événements entourés d'une large bordure ornementée, détail habituellement utilisé sur les draps peints.



De nombreux épisodes traités par Jaquerio se trouvent également chez Fournier : Laurence Meiffret²⁰⁵ remarque une similitude à 80 % avec les peintures de Saint-Antoine, dans le choix des événements peints à Ranverso, avec entre autres

la bastonnade de saint Antoine ou l'enterrement de Saint Paul. On note également la présence de scènes identiques dans les deux cycles, malgré la rareté de celles-ci dans l'iconographie du XV^e siècle, comme la présentation du commanditaire par le saint ermite lui-même, peinte par Fournier dans la chapelle Saint-Paul de l'église abbatiale de Saint-Antoine, et que l'on peut retrouver à Ranverso, à proximité du cycle mural de Jaquerio. Certains épisodes sont de plus traités sur le même schéma que dans l'œuvre de Fournier, prouvant une influence directe du peintre avignonnais sur l'italien.

On l'a vu, l'œuvre de Jaquerio s'inspire autant des miniatures enluminées de Robin Fournier que de ses étoffes peintes. Concernant les toiles de lin, le

203 L.Meiffret, *Saint Antoine ermite en Italie (1340-1540)*, Rome 2004, pp. 278-282

204 L.Meiffret, *Saint Antoine ermite en Italie (1340-1540)*, Rome 2004, pp.130-136

205. L.Meiffret, *Saint Antoine ermite en Italie (1340-1540)*, Rome 2004, p. 131

peintre italien a pu en avoir connaissance relativement facilement, leur diffusion auprès des fidèles étant accentuée par la distribution de petites gravures, plus faciles à transporter, et inspirées des peintures présentées sur les toiles. Il est également possible que Jaquerio ait effectué un voyage en Dauphiné, et ait ainsi vu de ses propres yeux les toiles de lin en question. Quant au précieux manuscrit de Macellard et Fournier, Jean de Montchenu, commandeur de Ranverso, étant le commanditaire de la deuxième version (ainsi que du cycle mural de Jaquerio), a pu aisément transmettre aux artistes travaillant dans sa commanderie les thèmes iconographiques antonins en vogue à l'époque. Par la mise en scène des mêmes thèmes, des mêmes techniques, le cycle mural de Ranverso s'inscrit dans la même optique de reconquête de l'opinion publique que les manuscrits de Macellard et Fournier quelques années plus tôt.

Plusieurs auteurs citent également les œuvres d'Antonio Tempesta. Peintre et graveur florentin né en 1555 et mort en 1630, il a notamment participé à la décoration du Palazzo Vecchio de Florence et de l'église Santo Stefano Rotondo de Rome. Il est également l'auteur de quelques cartes conservées au Vatican, en particulier la célèbre carte de Rome. Outre les scènes bibliques, les événements qu'il dépeint sont souvent des scènes de bataille, de chasse, des scènes violentes ; son trait torturé, caractéristique du maniérisme de l'époque, est accentué par la technique de gravure à l'eau forte. Les fresques de l'église Santo Stefano Rotondo, par exemple, figurent toute une série de martyres de saints : elles étaient destinées à préparer les futurs jésuites, destinés à partir en pays protestant pour convertir les populations, à toutes les tortures auxquelles ils seraient soumis s'ils étaient découverts.

En 1597, Antonio Tempesta réalise une série de quarante gravures sur la vie de Saint-Antoine : sa version de la *Vita S. Antonii Abbatis*.

On peut noter que dans le cas d'Antonio Tempesta, l'influence est à double sens : en effet, la nouvelle châsse de l'abbaye-mère, réalisée par l'orfèvre grenoblois Jean Eynardon en 1648, offerte à l'Ordre par le baron de l'Albenc Jean du Vache, et qui



abrite encore aujourd'hui les ossements de saint Antoine, est décorée de plusieurs panneaux en argent repoussé. Six de ces panneaux reprennent à l'identique six des gravures d'Antonio Tempesta présentes dans la série de 1597. Il est donc fort probable que la bibliothèque de l'abbaye possédait alors une copie de ces travaux, et qui servit de modèle à l'artiste chargé de décorer la précieuse châsse d'argent.

Enfin, Rose Graham fait mention²⁰⁶ des travaux de Léonard Limosin, à une date un peu antérieure à ceux de Tempesta. Cet émailleur, né à Limoges au début du XVI^e siècle, entre à la Cour de François 1^{er} aux alentours de 1536, et dirige à partir de 1548 la Manufacture Royale des émaux de Limoges. Entre 1533 et 1573, il réalise plusieurs centaines d'émaux, sur toutes sortes de sujets, d'une technicité parfaite, et d'une originalité rare dans ce type d'œuvres d'art. Cette imagination et cette perfection technique restèrent une référence tout au long du XVI^e siècle. Mais l'artiste lui-même connut un certain nombre d'influences, notamment au début de sa carrière. Il s'inspira de l'école allemande d'une part : il réalisa par exemple en 1532 une série de gravures sur le thème de la Passion du Christ, et fortement influencée par les travaux d'Albrecht Dürer ; et des peintres italiens de Fontainebleau d'autre part, qui lui transmirent un certain goût pour la mythologie. On peut aujourd'hui admirer ses œuvres dans de nombreux musées, particulièrement au Louvre, au Victoria and Albert Museum de Londres ou encore au Metropolitan Museum de New York.

Selon Rose Graham, l'émailleur limougeaud s'inspira des travaux de Robin Fournier pour réaliser, en 1536, deux émaux, aujourd'hui conservés au British Museum à Londres, et commandés par l'abbé Antoine de Langeac. Les épisodes représentés par ces deux émaux sont la rencontre de saint Antoine avec l'archer, et la scène du partage du pain apporté par le corbeau entre les deux ermites, saint Antoine et saint Paul. Rose Graham remarque que ces deux émaux devaient très probablement faire partie d'une série d'une douzaine de réalisations, représentant peut-être d'autres scènes de la vie d'Antoine. Cet exemple montre l'influence étendue qu'ont pu avoir les deux manuscrits antonins. En effet, les travaux de Léonard Limosin sont sensiblement éloignés des miniatures enluminées ou des peintures murales, tant par la technique que par les « origines » de l'artiste :

206. R. Graham, *Le livre d'images de la vie de Saint Antoine*, 1933, (extrait de *Archeologia* vol. LXXXIII), p. 186

Limosin n'est pas un religieux, et son œuvre n'est pas dominée par les sujets bibliques.

Une telle diffusion de l'iconographie mise en place par Robin Fournier montre que malgré le manque de mobilité des deux précieux manuscrits réalisés par l'artiste au XV^e siècle, l'objectif recherché par les commanditaires de ces ouvrages a été atteint. En effet, on voit que l'ordre antonin a regagné un peu de sa splendeur, de son importance dans le monde chrétien. L'ordre de Saint-Antoine est de nouveau un ordre influent, même si cette influence se déplace peu à peu de la piété vers des préoccupations d'ordre culturel.

- Conclusion -



Conclusion

Au cours de son existence, la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine a ressenti chacune des difficultés rencontrées par l'ordre des Antonins. Son histoire est unique, car liée à la vie au sein de l'abbaye.

Toutefois, comme toute bibliothèque monastique de cette époque, elle est investie d'un certain nombre de missions, bien différentes de celles d'une bibliothèque actuelle. Ces particularités dans le rôle que les bibliothèques ont à jouer ont des conséquences sur leur organisation, leur mode de fonctionnement. Avant d'établir un bilan sur le travail que j'ai mené au cours de cette année, je vais tenter de rappeler ces conséquences ici.

La lecture et les livres occupent une place centrale dans la vie monastique, en particulier pour les chanoines de l'ordre de Saint-Antoine, qui obéissent à la règle de Saint-Augustin. En effet, celle-ci accorde une grande importance aux textes sacrés et à l'utilisation qui en est faite. Elle enjoint les moines de lire souvent ces textes sacrés, et fixe une heure précise à laquelle on peut demander un livre à la bibliothèque ; aucun ouvrage n'est prêté en dehors des horaires définis. La règle de Saint-Augustin instaure en outre l'usage de la lecture faite pendant les repas ; ainsi, les religieux peuvent nourrir leur esprit en même temps que leur corps.

On peut donc constater que le livre est omniprésent dans la vie du monastère ; c'est pour cette raison qu'il existe de multiples lieux de stockage des ouvrages au sein d'un même monastère ou d'une même abbaye. Le lieu « bibliothèque » n'existe pas toujours, en particulier quand la collection n'est pas spécialement développée : les livres sont conservés à l'endroit où l'on s'en sert, c'est-à-dire au réfectoire, dans la sacristie... Ce n'est que lorsque la collection prend de l'importance que la bibliothèque à proprement parler est construite.

Les objectifs d'une bibliothèque monastique sont simples : le but premier est la formation des religieux du monastère, pour la prière. Par la lecture, la copie, les moines prennent connaissance des textes sacrés, s'en imprègnent profondément. Par conséquent, les ouvrages qu'on trouve en priorité dans les bibliothèques

monastiques sont des ouvrages religieux, en particulier la Bible et les textes des Pères de l'Eglise, que chacun des frères doit connaître parfaitement. Avec l'agrandissement de la collection vient la diversification : lorsque la bibliothèque est assez « riche » en textes religieux, elle peut acquérir des ouvrages traitant de sujets différents, tels que la science, l'art ou encore le droit.

Les livres servent également à transmettre le message spirituel de l'Ordre, ses valeurs : par la lecture solitaire d'une part, et par la lecture à haute voix d'autre part, pendant les repas pour les religieux ou pendant les offices pour les fidèles. On peut ici noter qu'il n'est pas nécessaire de savoir lire pour avoir accès au contenu des livres, la lecture publique étant à l'époque particulièrement développée pour pallier le faible taux d'alphabétisation de la population de l'époque. La bibliothèque elle-même n'est ouverte qu'aux moines, et non au « grand public » comme peut l'être une bibliothèque moderne. Le « commun des mortels » ne connaît les textes sacrés qu'à travers les lectures qu'on lui en fait. Le livre est par ailleurs alors un objet précieux, rare : lorsqu'il s'agit d'un ouvrage religieux, il revêt de plus le caractère sacré du message qu'il transmet.

Les bibliothèques privées, puis plus tard les bibliothèques publiques, ont des missions différentes, et n'ont par conséquent pas le même profil. Les collections privées, souvent des bibliothèques princières, appartenant à de riches individus, servent de preuve à l'érudition, à la richesse de leurs propriétaires. Une bibliothèque est, entre autres, le reflet de celui qui la possède : il peut ainsi démontrer son intérêt pour un domaine, et en outre, prouver qu'il est assez riche pour acquérir des ouvrages précieux. La bibliothèque de l'ordre des Antonins tend vers cela à la fin de son existence, au XVIII^e siècle, lorsqu'elle s'enrichira de nombreux ouvrages de science et d'art, et plus particulièrement lors de la naissance de la bibliothèque du cabinet de curiosités. À travers elle, les frères hospitaliers de Saint-Antoine montrent la richesse, la puissance et la sagesse de leur ordre.

Beaucoup plus tard, les bibliothèques publiques, telles que nous les connaissons aujourd'hui, auront des missions tout à fait différentes : au fil des siècles, le savoir s'est démocratisé, et la lecture s'est ouverte à un public plus large. Les progrès techniques, notamment en matière d'imprimerie, ont permis une diffusion à grande échelle des écrits ; la connaissance s'est détachée de la religion

et de la richesse. Le but des bibliothèques actuelles est de répondre aux besoins et aux attentes du plus grand nombre, d'attirer sans cesse de nouveaux publics afin de toucher toutes les catégories de la société. La conception de la connaissance elle-même a changé : elle n'est pas réservée à une petite frange de la population, mais idéalement accessible à tous.

Ces différences d'objectifs ont bien entendu des conséquences sur l'organisation et le fonctionnement des bibliothèques, qu'elles dépendent d'un monastère au Moyen Âge ou d'une municipalité au XXI^e siècle. Le rôle des bibliothèques a changé, mais il est important de connaître ce qui a fait les bibliothèques d'aujourd'hui ; elles ne se sont pas construites à partir de rien.

Outre l'ouverture au public, qui est la différence la plus évidente entre une bibliothèque actuelle et une bibliothèque monastique, on peut entre autres souligner les différences dans le mode d'organisation des collections. Dans une bibliothèque monastique, tout est organisé autour de la spiritualité, avec un contenu « usuel » : chaque ouvrage a un rôle à jouer dans l'apprentissage de la liturgie ou le développement de la foi des moines et des fidèles. Les informations essentielles sont mises à disposition, et le lieu est dénué de toutes richesses autres qu'intellectuelles.

Les inventaires des bibliothèques monastiques peuvent nous aider à comprendre le mode de classement des ouvrages ; dans le cas de Saint-Antoine, le fait qu'on n'ait pas retrouvé d'inventaire médiéval ne doit pas amener à penser qu'il n'y en a pas eu, ni que les livres n'étaient pas classés...

L'organisation d'une bibliothèque moderne est toute autre : elle possède des ouvrages traitant de tous les domaines de la connaissance, et il lui faut pouvoir proposer rapidement à ses utilisateurs ce qu'ils recherchent. La plupart des collections actuelles est organisée selon la classification mise au point par Melvil Dewey dès 1876. La CDD (Classification Décimale de Dewey) organise le savoir en dix classes générales, numérotées de 000 à 900, chacune des classes étant elle-même divisée en dix divisions, divisées en dix subdivisions, et ainsi de suite. Elle est améliorée par la Classification Décimale Universelle (CDU) de Paul Otlet quelques années plus tard. Ainsi, à chaque époque son mode de classement, qui doit répondre aux objectifs : la CDD commence par ailleurs à rencontrer des difficultés dues à son âge. En effet, elle reflète l'organisation du savoir telle qu'elle était pensée aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle, et ne répond

plus exactement aux attentes du public actuel, accordant par exemple une place prépondérante à la philosophie et à la religion chrétienne, et minimisant d'autre part les civilisations et religions non-occidentales. Elle rencontre également des limites quant au classement des œuvres pluri-disciplinaires.

Les cours proposés durant le Master « Métiers de la Bibliothèque et Culture du Livre » s'organisent autour du monde des bibliothèques. Ce Master dépendant de la branche « Histoire » de l'Université Pierre Mendès France, il nous a été demandé de réaliser notre mémoire de deuxième année sur un sujet traitant de ces deux domaines à la fois. Il est en effet intéressant, lorsqu'on exerce une activité professionnelle dans un domaine particulier, de connaître l'histoire de ce domaine, son passé, ce qui l'a fait tel qu'il est à l'heure actuelle. Les bibliothèques modernes, même si elles n'ont plus grand chose en commun avec les bibliothèques monastiques, si ce n'est de rassembler un grand nombre de livres dans un même lieu, en sont les héritières. L'étude d'un cas particulier, tel que celui de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine, permet de comprendre toute une époque, et de mieux cerner le passé du monde des bibliothèques.

Outre les connaissances historiques, le travail mené tout au long de cette deuxième année de Master m'a permis de découvrir tout un pan de l'ordre des chanoines de Saint-Antoine. Malgré le fait que je vive à proximité du village isérois, je ne connaissais de l'Ordre que son aspect hospitalier ; j'ai ainsi pu découvrir que l'ordre antonin était un ordre religieux influent dans toute l'Europe, et fortement soucieux de son image de raffinement et d'érudition, aspects qui m'échappaient totalement jusqu'alors.

Cependant, je suis consciente que la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine mériterait qu'on y consacre des travaux de recherche plus approfondis, afin de reconstituer au mieux son histoire, et de découvrir quels ouvrages remplissaient ses rayonnages.

Pour obtenir des informations plus complètes, il faudrait effectuer un travail de recherche sur les autres commanderies de l'Ordre, du moins sur les plus importantes d'entre elles, pour ensuite pouvoir procéder à des recoupements, et en déduire les échanges et les prêts qui ont pu avoir lieu avec la bibliothèque de l'abbaye-mère. On a en effet pu avoir connaissance de quelques inventaires de

bibliothèques contemporaines de celle de Saint-Antoine-en-Dauphiné, et qui font probablement mention des différents mouvements subis par les ouvrages qui les composaient. Il serait alors possible, notamment en étudiant les ex-libris figurant sur ces ouvrages, de déterminer lesquels sont issus de la « Grande » bibliothèque de l'abbaye-mère.

Il serait également intéressant de retrouver les acquéreurs des livres des Antonins, lors des différentes ventes et legs qui ont été faits, notamment lors de la fusion avec l'ordre de Malte. À cette fin, les registres d'acquisition des libraires mentionnés par exemple dans les inventaires que j'ai étudié seraient d'une grande utilité.

L'étude en profondeur des volumes restants pourrait également fournir des informations sur la bibliothèque et les choix des religieux de Saint-Antoine concernant les livres. Ainsi, le style, la manière dont ils sont rédigés, les matériaux utilisés ou les lieux d'édition sont autant d'indices sur ces choix.

Il aurait enfin pu être intéressant de retrouver, et d'étudier, des correspondances entre érudits, comme celles de l'abbé Galland ou celle entretenue par le philosophe Henri Corneille-Agrippa et le médecin de l'abbaye Sébastien de Monteux. De telles correspondances auraient pu nous apporter de précieuses informations sur les activités intellectuelles à l'abbaye.

Malheureusement, de telles recherches demanderaient un travail de plusieurs années ; le temps qui m'était imparti pour la réalisation de ce mémoire de deuxième année de Master ne suffisait pas à les mener.

Il m'a donc fallu me contenter de rassembler les différentes informations contenues dans les travaux déjà publiés sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Antoine-en-Dauphiné, puis, après avoir effectué des recherches par moi-même, en particulier aux Archives départementales de l'Isère et à la Bibliothèque municipale d'étude et d'information, mais aussi à Saint-Antoine l'Abbaye même, de procéder à des recoupements et des hypothèses logiques, pour pouvoir, au final, fournir un travail relativement complet sur les Antonins, leur bibliothèque et leur rapport aux livres. J'ai également pu bénéficier de l'aide précieuse du personnel du Musée départemental de Saint-Antoine l'Abbaye, de la bibliothèque de Saint-Marcellin, ainsi que de celle de personnes passionnées, à l'image de Mme Gisèle Bricault²⁰⁷,

207. Auteur, entre autres, avec Robert Bricault, de *Saint-Antoine l'Abbaye, histoire secrète, symbolisme, guérison*, Paris 2004

qui m'a très aimablement indiqué de nouvelles pistes dans mes recherches d'ouvrages issus de la bibliothèque médiévale de Saint-Antoine. J'aurais aimé pouvoir consulter les deux exemplaires du *Livre d'images de la Vie de de Saint-Antoine* de Florence et La Vallette, pour les comparer directement avec les fresques de l'abbatiale, et ainsi me faire mon propre avis sur la question ; de la même manière, il aurait été préférable que je consulte les statuts originaux de l'abbaye, en particulier ceux de 1478, « égarés » par les archives départementales de l'Isère, plutôt que de me reporter à des travaux déjà effectués.

À travers ce mémoire, j'ai voulu soulever un coin du voile enveloppant la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine ; peut-être des recherches plus conséquentes seront-elles menées, un jour prochain. J'espère alors que ce sujet, qui m'a tant intéressé, trouvera la place qu'il mérite au sein de l'historiographie, déjà considérable, de Saint-Antoine.

- Bibliographie -



Bibliographie

Sources

- *Bulle de Boniface VIII pour l'érection du monastère de Saint-Antoine en abbaye, la création des religieux en chanoines réguliers et leur exemption de la juridiction des évêques*, - du 4 des ides de juin, la troisième année de son pontificat (10 juin 1297)
Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble – France – U.946
- *Extrait de l'inventaire de la Bibliothèque des Cy-devant Chanoinesses de Malte à Saint-Antoine, du 31.8bre.1792.*
Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble – France – R.8153
- FALCO Aymar, *Antoniana historiae compendium ex variis iisdemque gravissimis ecclesiasticis scriptoribus rec non rerum gestatum monumentis collectum, una cum externis rebus quamplurimis scitu memoratuque dignissimis*, Lyon 1534
- *Histoire de l'établissement de l'ordre de Saint-Antoine. Et comme cet ordre, étant tombé en décadence, s'est relevé par sa reformation.* Auteur et date inconnus.
443 pages.
Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble – France – U.917
- *Lettres patentes confirmant l'érection par l'archevêque de Vienne d'un chapitre de chanoinesses de Malte à Saint-Antoine.* 15 novembre 1784 (copie).
Archives départementales de l'Isère – Grenoble – France - 1J1036
- *Musei Antoniani* : catalogue manuscrit du médaillier de l'abbaye de Saint-Antoine, en trois volumes, réalisé par Jacques Deschamps en 1761.
Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble – France - R.4743
- PIEMOND Eustache, notaire royal-delphinal de la ville de Saint-Antoine en Dauphiné (1572-1608), *Mémoires*. (Publiés d'après les manuscrits (copies sur l'original) de Fontanieu, intendant de la province de 1724 à 1741, et du P. Hussenot, chanoine archiviste de l'abbaye en 1742, avec une préface, des notes et des index par J.

Brun-Durand). Slatkine Reprints, Genève, 1973 (réimpression de l'édition de Valence, 1885). 665 pages.

- *Protestations de Mme de Chabons, Grande Prieure, contre la vente de la bibliothèque de Saint-Antoine consentie par M. de Henon au sieur Brette, libraire à Grenoble. 1786*

(in *Recueil des pièces relatives à l'établissement du Chapitre des Chanoinesses de Malte à Saint-Antoine de Viennois*, folio 28)

Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble – France - R.5784

- *Recueil des pièces portant suppression de l'ordre de St-Antoine-de-Viennois, et union dudit ordre et de ses biens et revenus à l'ordre de Malte. Grenoble 1784.*

Archives départementales de l'Isère – Grenoble – France - 1J1063

Saint-Antoine en Viennois et le Dauphiné

- ADVIELLE Victor, *Histoire de l'ordre hospitalier de Saint-Antoine-de-Viennois et de ses commanderies et prieurés*, 1^{ère} partie. Paris / Aix, 1883. 235 pages.
- *Cahier d'une exposition* n°5. Saint-Antoine l'Abbaye, 1^{er} mars – 11 mai 1992, Conseil Général de l'Isère et Musée Départemental de Saint-Antoine. 28 pages.
- CHOMEL Vital, « Un portrait d'Étienne Galland, Abbé Général de Saint-Antoine, 1747-1767 », in *Évocations* n°2, avril-juin 1986, pp. 41-44
- COCKERELL Sir Sidney C., « Two pictorial lives of St. Anthony the Great », in *The Burlington magazine for connoisseurs*, vol. 62 n°356, février 1933, pp.-59-67
- DASSY Louis-Toussaint (abbé), *L'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné, essai historique et descriptif*, Baratier père et fils, Grenoble 1844. 514 pages.
- DIJON dom Hippolyte, *Le Bourg et l'Abbaye de Saint-Antoine pendant les Guerres de Religion et la Ligue, 1562-1597*. Grenoble, 1900. 201 pages.
- DIJON dom Hippolyte, *L'église abbatiale de Saint-Antoine*, Histoire et Archéologie, Falque et Perrin, Grenoble 1902. 385 pages.
- DIJON dom Hippolyte, *Les peintures murales et les tapisseries de l'église de Saint-Antoine*, Bulletin de la Société d'Archéologie et de statistique de la Drôme, Valence 1897. 32 pages.
- EXPERTON Isabelle, *Saint-Antoine l'Abbaye, découverte du site historique*. Conseil Général de l'Isère, décembre 1998. 42 pages.
- GRAHAM Rose, *Le Livre d'images de la vie de Saint-Antoine*, 1933. Extrait de *Archeologia*, vol. LXXXIII, pp. 143-188. [45 pages + 22 planches illustrées]

- KINOSSIAN Yves, « Le chanoine dans l'Abbaye de Saint-Antoine aux XVI^e et XV^e siècles : être et paraître », in *De la principauté à la province, Autour du 650^e anniversaire du Dauphiné à la Couronne de France*, Les cahiers du CRHIPA n°4, Octobre 2001. pp. 217-241.
- LAPASSET Bernadette, *Les statuts réformateurs de Saint-Antoine-en-Viennois (1477)*. T.E.R. d'Histoire Médiévale, Université des Sciences Sociales, Grenoble II, 1979-1980.
- MAZIMBERT Adolphe, « La Bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Antoine », in *Petite revue des bibliophiles dauphinois*, Tome 1, 1921-1924. pp.268-277.
- MEIFFRET Laurence, *Saint Antoine ermite en Italie (1340-1540)*, École française de Rome, Rome 2004. 345 pages.
- MISCHLEWSKI Adalbert, *Un ordre hospitalier au Moyen-Âge : les chanoines réguliers de Saint-Antoine-en-Viennois*. La pierre et l'écrit, PUG, Grenoble 1995. 231 pages.
- MOCELLIN-SPICUZZA Géraldine, *Chroniques d'une abbaye au Moyen-Âge, guérir l'âme et le corps*. Conseil Général de l'Isère et Musée Départemental de Saint-Antoine, Saint-Antoine l'Abbaye, 2002. 175 pages.
- MOCELLIN-SPICUZZA Géraldine, ROUX Jean-Louis, *Saint-Antoine l'Abbaye, un trésor en Dauphiné*. Collection les Patrimoines, Ed. le Dauphiné, 1997. 35 pages.
- PRIEUR Louis, *Perspectives sur Saint-Antoine en Dauphiné*. Guide du patrimoine rhônalpin, 1990. 31 pages.
- ROSSIAUD Jacques, *Le Rhône au Moyen-Âge, Histoire et représentations d'un fleuve européen*. Éditions Aubier, collection Historique, Flammarion 2007. 648 pages.
- SANDELL-DUPELEY Renée, *Saint-Antoine en Dauphiné au temps de la peste de feu*. Collection Modesties de l'Histoire, CCL Editions, Grenoble 1988. 175 pages.

- SANDELL-DUPELEY Renée, *Saint-Antoine en Dauphiné, six siècles de guerre et de paix (1200-1800)*. Ed. Terradou, 1992. 220 pages.
- TAUPIN Jean-Louis, « Deux monastères dauphinois : le rayonnement de deux grands ordres », in *Vieilles maisons françaises* n°99, Octobre 1983. pp. 52-57.

Histoire du livre

- BARBIER Frédéric, *Histoire du Livre*, A. Colin, Paris 2006. 304 pages.
- BRUNET Jacques-Charles, *Table en forme de catalogue raisonné, Manuel du libraire et de l'amateur de livres* Tome VI, Paris 1810
- CHARTIER Roger, *L'Ordre des livres, lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Alinea, Marseille 1992. 118 pages.
- CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), « Le livre conquérant, du Moyen Âge au milieu de XVII^e siècle », *Histoire de l'édition française* Tome I, Fayard / Cercle de la Librairie, Poitiers 1989. 793 pages.
- FRÖESCHLE-CHOPARD Marie-Hélène, DOMPNIER Bernard (dir.), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne (Actes du colloque de Marseille, EHESS, 2 et 3 avril 1997)*, P.U. Blaise Pascal, Clermont-Ferrant 2000. 296 pages.
- JACOB Louis le P., *Traité des plus belles bibliothèques, publiques et particulières, qui ont été et qui sont à présent dans le monde*. Paris 1644. 717 pages.
- LABARRE Albert, *Histoire du livre*, Que Sais-je 620, PUF, Paris 2001. 128 pages.
- MAIGNIEN Edmond, *L'imprimerie, les imprimeurs et les libraires à Grenoble du XV^e au XVIII^e siècle*, G. Dupont, Grenoble 1884. 606 pages.
- MARTENE dom Edmond, DURAND dom Ursin, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de St-Maur*, Paris 1717. 312 + 296 pages.
- QUENIART Jean, *Culture et société urbaines dans la France du XVIII^e siècle*, C. Klincksieck, Paris 1978. 590 pages.
- RICHÉ Pierre, « Dans l'atelier des scribes (V^e-XIII^e siècles) », in *Historia* spécial n° 19, Septembre-octobre 1992. pp.85-97

- VERNET André (dir.), *Les bibliothèques médiévales du VI^e siècle à 1530. Histoire des bibliothèques françaises*, Tome.1. Éditions du Cercle de la Librairie, 1989. 463 pages.

Religion et Art religieux

- BASSETTE Louis, *Jean de Caulet, évêque et prince de Grenoble (1693-1771)*, Éditions de la Revue des Alpes, Grenoble 1946. 206 pages.
- CATTIN Paul (dir.), *Peintures murales médiévales des Eglises de Rhône-Alpes*, Art et Archéologie en Rhône-Alpes, Cahiers René de Lucinge, n° spécial 7, Lyon 1998. pp. 74-78.
- CHEVALIER Jean, GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des symboles*. Coll. Bouquins, Éditions Robert Laffont / Jupiter, Paris 1982. 1060 pages.
- LACLOTTE Michel, THIEBAUT Dominique, *L'école d'Avignon*, Flammarion 1983. 301 pages.
- MALE Émile, *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, Armand Colin, Paris 1986. 416 pages.
- PAGELLA Enrica, ROSSETTI BREZZI Elena, CASTELNUOVO Enrico, *Corti e città, arte del quattrocento nelle alpi occidentali*, Skira, Milan 2006. 513 pages.
- ROQUES Marguerite, *Les peintures murales du Sud-Est de la France, du XIII^e au XVI^e siècle*. Éditions A. et J. Picard et Cie, Lyon 1961. 444 pages + 2 cartes.
- VORAGINE Jacques, *La Légende dorée*, trad. Teodor de Wyzema. Diane de Selliers éditeur, Éditions Citadelles & Mazenod, Paris 2000. Deux tomes, 324 et 350 pages.

Sciences

- DELUMEAU Jean, LEQUIN Yves (dir.), *Les Malheurs des temps, Histoire des fléaux et des calamités en France*. Coll. Mentalités : vécus et représentations, Éditions Larousse, Poitiers 1987. 520 pages.

- GUINOT François, *De la maîtrise à la symbiose, évolution de la Relation entre l'Homme et la Planète depuis Buffon et Linné*, Journée Carl von Linné, Uppsala, 10 mai 2007. 17 pages.

-

- VANAUTGAERDEN Alexandre (dir.), *Erasme ou l'éloge de la curiosité à la Renaissance, Cabinets de curiosités et jardins de simples*. Bruxelles, 1997. 103 pages.

Sites Internet

- www.abbaye-saint-benoit.ch/saints/augustin/regle/index.htm : règle de Saint-Augustin, traduite par l'Abbé Raulx
- www.libraries-archives.gov.mt/nlm/index.htm : site de la Bibliothèque Nationale de Malte
- <http://193.206.105.53/> : site de la Bibliothèque Laurentienne de Florence

Résumé

Ce mémoire a pour objectif de retracer l'histoire de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné, maison-mère de l'ordre antonin. L'objectif de ce travail, qui s'étend de la création de l'Ordre en 1297 aux saisies révolutionnaires de la fin du XVIII^e siècle, est de comprendre la relation que les religieux de Saint-Antoine entretenaient avec les livres. Il se divise en trois parties. La première partie retrace l'histoire de l'ordre hospitalier, pour mieux comprendre le contexte dans lequel évoluait la bibliothèque. La seconde partie traite de la bibliothèque elle-même, de ses périodes de splendeur ou de déclin ; l'étude de deux inventaires du XVIII^e permet d'émettre des hypothèses quant aux relations des religieux aux livres. La troisième partie, à travers l'exemple de deux précieux manuscrits, témoigne de la puissance intellectuelle et artistique de l'Ordre aux XV^e et XVI^e siècles.

Mots-clés

Bibliothèque monastique ; Saint-Antoine l'Abbaye ; ordre hospitalier de Saint-Antoine ; inventaire ; *Liber vita sanctissimi Antonii Abbatis* ;